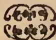


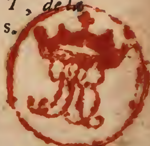
DISSERTATION
SUR
LES ORACLES
DES
SIBYLLES,

AUGMENTE'E

D'UNE RE'PONSE A LA CRITIQUE
DE MARCKIUS.

Par le R. P. I. CRASSET, de la Compagnie de JESUS.





A PARIS,
Chez ESTIENNE MICHALLET, ruë S. Jacques, à l'Image S. Paul, prés la Fontaine S. Severin.

M. DC. LXXXIV.
AVEC PRIVILEGE DU ROY.





A MONSIEUR MONSIEUR PELLISSON,

CONSEILLER DU ROY en ſes Conſeils, Maître des Requeſtes ordinaire de ſon Hôtel.



ONSIEUR,

Quoyque je défende en cet Ouvrage la cauſe du monde la plus

juste, & que j'aye pour moy tous les Peres des premiers siecles du consentement mesme de mes adversaires qui n'en peuvent disconvenir : I'ay crû cependant devoir encore rechercher vostre faveur & vostre protection, ayant à combattre le plus illustre des Protestans, qui s'est acquis beaucoup de reputation parmi les doctes, & qui les a presque tous attirez à son parti.

La qualité de Iuge que vous exercez avec tant d'honneur & d'integrité, la connoissance parfaite que vous avez des matieres de Religion, la vaste étenduë de vos lumieres, la grande capacité de vostre esprit, la force & la penetration de vostre jugement, la droiture inflexible de vostre cœur, & l'attachement invariable que vous avez toûjours eu à la verité quand vous l'avez connuë, justifieront ma conduite devant tous les hommes, & feront voir que c'est

avec beaucoup de raison que je vous choisis pour l'arbitre de nostre different.

Mais quand tout le monde n'auroit pas la connoissance de toutes ces rares qualitez que vous possedez avec tant d'avantage ; le seul choix que le plus grand & le plus sage de tous les Monarques a fait de vostre personne pour instruire tous les siecles à venir de ses belles & heroïques actions, qui étonnent tout l'Vnivers, est une preuve éclatante de vôtre merite ; & ce seroit, si nous en croyons nos Iurisconsultes, une espece de sacrilege que d'en douter.

En effet, c'est le Prince du monde, qui s'entend le mieux à connoître les gens, & qui se trompe le moins au jugement qu'il en porte. Il a la passion des Heros, qui est celle d'acquerir de la gloire : mais il hait les fausses loüanges comme une recompense indigne de la vertu, &

Committunt sacrilegium, qui de Principis judicio disputant, dubitantes an is dignus sit honore quem Princeps elegerit. 17. q. 4. c. siquis suadente. *D. Thom.* 2. 2. q. 99. a. 1. arg. 1.

qui n'est recherchée que de ceux qui n'en meritent point de veritables. Comme ce grand Monarque fait des actions qui paroistront incroyables à la posterité, & qu'il n'y a point d'Ecrivain qu'il ne lasse par la multitude & par la rapidtié de ses conquestes, il vous a choisi comme un des plus habiles & des plus irreprochables témoins de sa gloire, se persuadant avec justice qu'on donnera facilement créance à une Histoire qui vous aura pour Auteur.

C'est cette mesme connoissance de vostre grande capacité dans les affaires, & du zele passionné que vous avez pour son service, qui l'a porté à vous confier les thresors de la plûpart des Eglises de son Royaume, dont il vous a étably l'Occonome & le dépositaire, ne trouvant point de plus fidele dispensateur des biens sacrez, que celuy qui méprise comme vous faites les profanes.

Le zele infatigable que vous avez pour la Religion, à qui voſtre converſion a donné tant de poids, & dont vous étendez le domaine par de continuelles conqueſtes, me fait eſperer, MONSIEUR, *que mon travail ne vous ſera point deſagreable : car je n'y traitte pas ſeulement un point d'hiſtoire curieux & propre à vous délaſſer l'eſprit ; mais j'établis encore la créance de la divinité de* JESUS-CHRIST *par une des preuves les plus éclatantes que nous ayons, & qu'on nous veut à preſent ravir par la plus grande de toutes les injuſtices.*

C'eſt la fin que je me ſuis proposé dans cet Ouvrage que je vous preſente, MONSIEUR, *comme à la perſonne du monde la plus capable d'en juger. Ie ne vous demande point que vous vous laiſſiez prevenir en ma faveur, mais que vous peſiez les raiſons que j'ap-*

porte & les témoignages des Auteurs que je produis.

C'eſt la grace que je deſire & que ſe promet celuy qui a pour vous tout le reſpect imaginable, & qui ne peut vous donner de marque plus viſible de ſon eſtime & de ſa ſoûmiſſion, qu'en vous aſſeurant à la teſte de ſon Ouvrage, qu'il eſt,

MONSIEVR,

Voſtre tres-humble & tres-obeïſſant ſerviteur en Noſtre-Seigneur.
J. CRASSET,
de la Compagnie de JESUS.

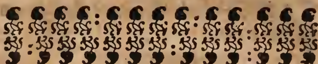


TABLE DES CHAPITRES.

PREMIERE PARTIE.

La verité des Oracles des Sibylles.

SECONDE PARTIE.

TROISIEME PARTIE.

Fin de la Table.

Extrait du Privilege du Roy.

PAR Grace & Privilege du Roy, donné à Paris, en date du 26. jour de May 1684. Signé JUNQUIERES : Il est permis à ESTIENNE MICHALLET, Marchand Libraire à Paris, d'imprimer ou faire imprimer pendant six années un Livre intitulé, *Dissertation sur les Oracles des Sibylles, augmentée d'une Réponse à la Critique de* MARCKIUS. Avec défenses à tous Imprimeurs, Libraires & autres, de l'imprimer, ou faire imprimer, vendre ny debiter sans le consentement dudit Exposant, à peine de trois mille Livres d'amende, confiscation des Exemplaires, & de tous dépens, dommages & interests, comme il est porté plus au long par lesdites Lettres.

Registré sur le Livre de la Communauté des Libraires & Imprimeurs de Paris, le 10. *Juillet* 1684. Signé,

ANGOT, Syndic.

DISSERTA-



DISSERTATION SUR LES ORACLES DES SIBYLLES.

AVANT-PROPOS.

JE me trouvay il y a quelques mois avec un des plus habiles hommes de nôtre siecle qui travaille pour la Religion, & que son merite a mis dans une place tres-considerable à la Cour. Comme nous traitions ensemble des matieres de la Foy, nous tombâmes sans y penser sur les Oracles, & sur les livres des Sibylles, dont il me témoigna ne pas faire grand cas. Aprés quelques discours

ſur ce ſujet il me declara ſa penſée, & me dit nettement qu'il ne croyoit point qu'il y euſt jamais eu de Sibylles, & que c'eſtoient des contes tout ce qu'on en avoit écrit. Comme il s'apperceut que cette propoſition me ſurprenoit; Je vous prie, me dit-il, mon Pere, de lire le livre qu'en a fait Monſieur Blondel, & je vous aſſure que vous reviendrez comme moy de cette erreur populaire.

Je l'ay leu, comme il l'a deſiré, & je n'en ay eſté nullement ſatisfait: car je l'ay trouvé plein d'une vieille & confuſe litterature, de mille citations hors de propos & d'une infinité de digreſſions extravagantes. Je luy en fis ma declaration quelques ſemaines aprés, & luy propoſay mes doutes, qui en firent naiſtre dans ſon eſprit. Comme c'eſt un homme d'une auſſi grande pieté que d'une profonde doctrine, pour me faire voir qu'il n'eſtoit point enteſté de cette nouvelle opinion, il me pria de faire une diſſertation ſur ce ſujet, & de la donner au public.

Ce n'eſtoit pas d'abord mon deſ-

sein de m'engager dans cette dispute : car je la considerois comme une grande & vaste forest où l'on se perd dessors qu'on y est entré, ou comme une mer pleine d'écueils où il y a danger de faire naufrage, cette matiere estant extrémement embroüillée & remplie de difficultez presque insurmontables.

D'ailleurs Monsieur Blondel étant sans contredit un des plus habiles hommes de son siecle, & ayant fait tous les efforts imaginables d'esprit & de memoire pour détruire le sentiment commun de l'Antiquité, j'avois quelque apprehension de me commettre avec un si puissant adversaire.

Et ce qui augmentoit ma crainte, c'est que je me voyois destitué de tout secours : car tous les Ecrivains anciens & modernes ont supposé que les Sibylles ont parlé de JESUS-CHRIST : mais nul d'entr'eux ne l'a prouvé. Ils ont compté sur l'autorité des Peres qui produisent leurs Oracles ; mais ils n'ont point veu ou n'ont point fait semblant de voir les

difficultez qu'on forme à present contre cette ancienne créance. Il n'y en a que deux, qui ont fait naistre le siecle passé des doutes sur ce sujet sans les resoudre, l'un est le Pere Possevin Jesuite, & l'autre Castalion heretique. Ils ont remarqué dans les huit Livres que nous avons des Sibylles, plusieurs faussetez qu'ils prétendent y avoir esté inserées.

Et c'est des remarques de ces deux Auteurs que Monsieur Blondel a profité. Il a appuyé sur leurs doutes & les a fortifiez des siens. Il ne s'est pas contenté de dire que les Livres sont falsifiez ; mais il prétend qu'ils sont supposez, & qu'il n'y a jamais eu de Sibylles qui ayent parlé de Jesus-Christ. Et ce qui est étonnant, c'est qu'il a attiré dans son sentiment quantité d'habiles gens de nostre siecle, qui traitent comme luy l'histoire des Sibylles d'un conte de Fées, c'est à dire d'une tradition fabuleuse dont on entretient les enfans. Ainsi me voyant destitué de secours contre de si puissans ennemis, j'ay douté quelque temps si je devois écrire sur cette matiere.

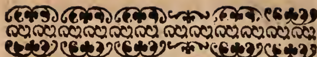
Mais enfin ayant découvert dans ces païs perdus un chemin tres-ſeur pour arriver à la verité ; & me ſentant, ce me ſemble, aſſez fort pour détruire tous les raiſonnemens de Monſieur Blondel, je me ſuis laiſſé perſuader par des perſonnes de tres-grand merite, que je rendrois un ſervice aſſez conſiderable à l'Egliſe, ſi je la maintenois dans la poſſeſſion d'un ſi riche threſor, & ſi j'entreprenois la défenſe des Saints Peres, que cet Auteur taxe d'ignorance, de ſimplicité, & meſme de mauvaiſe foy, dans la diſpute qu'ils ont euë avec les Payens.

C'eſt la fin que je me ſuis propoſée dans cette Diſſertation, que je diviſe en deux parties. En la premiere j'établis la verité des Oracles des Sibylles touchant les principaux Myſteres de noſtre Religion. Dans la ſeconde je montre que c'eſt ſans fondement que Monſieur Blondel les fait paſſer pour des Oracles ſuppoſez.

Avant que d'entrer en diſpute, il eſt neceſſaire de faire connoiſtre ce que

c'eſt que ces Sibylles dont on parle tant ; quelle autorité ont eu leurs prédictions dans l'Egliſe ; combien il y en a eu ; & ce qu'elles ont prédit. C'eſt ce que je declareray dans les Chapitres ſuivans le plus nettement & le plus ſuccinctement qu'il me ſera poſſible.





PREMIERE PARTIE.

Preuves de la verité des Oracles des Sibylles.

CHAPITRE I.

De l'authorité des Sibylles.

ON appelle Sibylles des *femmes remplies de Dieu*, de deux noms Grecs ; dont l'un signifie *conseil*, & l'autre *Dieu*; ou, comme dit Varron, c'étoient *des femmes inspirées de Dieu*, qui bien que Payennes ont prédit la venuë de JESUS-CHRIST, & tout ce qui luy devoit arriver pendant sa vie, plusieurs siecles avant sa naissance. Elles étoient la plûpart au service des faux Dieux, & rendoient des oracles ou dans leurs Temples ou dans des cavernes, lors qu'elles étoient consultées par les Infideles.

Θεῶ, Æol. σιῶ & βουλή. Quod si Æolici sermonis genere Sibyllæ Θεοβούλαι appellantur, recte consilii Dei sola scribitur nosse virginitas. *Hieron. contra Iovinianum.*

Les Saints Peres de l'Eglise se sont servis avec beaucoup d'avantage de leurs oracles, pour convaincre les Infideles de la verité de nôtre Religion. C'est la preuve la plus ordinaire qu'ils employent contre eux, & avec raison: car comme ils étoient persuadez que Dieu parloit à ces femmes, ils se soûmettoient sans peine à leur authorité.

D'autre part, les Peres n'avoient que cét endroit par lequel ils pûssent attaquer les Idolâtres: car ils ne pouvoient leur persuader la verité de nôtre Foy que par deux sortes de preuves: ou par des raisons naturelles, ou par une authorité divine. J'avouë que la raison détruisoit leurs erreurs; mais elle ne pouvoit pas leur donner une parfaite connoissance de nos Mysteres, qui sont la plûpart au dessus de la raison. C'est ce qui les obligeoit d'employer l'authorité de Dieu qu'ils estimoient se communiquer aux hommes par le moyen de ces femmes qui étoient dévoüées au service de leurs fausses Divinitez.

En effet les Sibylles étoient parmi

les Gentils, ce que les Prophetes étoient parmy les Juifs : c'est pourquoy quand ils voyoient dans leurs Livres tous les mysteres de nôtre Religion clairement énoncez, ils étoient contraints d'avoüer qu'elle étoit divine & veritable, n'osant refuser créance à leurs Sibylles. Et c'est ce qui obligea les Empereurs idolâtres de défendre aux Chrétiens sous peine de la vie la lecture de leurs Livres. Saint Justin leur en a fait sa plainte dans la seconde Apologie qu'il leur presenta, comme nous verrons cy-aprés.

Mais les Chrétiens qui étoient des gens toûjours prêts à mourir pour la défense de la Foy, comme parle Tertullien, mépriserent cét Edit, & continuerent à faire valoir contre les Infideles les oracles de leurs Sibylles, à l'exemple de Saint Paul qui les citoit dans les Sermons qu'il faisoit en public. C'est pourquoy les Payens appelloient ordinairement les Chrétiens *Sibyllistæ*, Sibyllistes, comme témoigne Origene au livre 7. qu'il a écrit contre Celsus, parce qu'ils leur

citoient inceſſamment leurs Oracles.

Depuis que l'Egliſe a triomphé de l'Idolatrie, elle a ſuſpendu ces armes comme un glorieux trophée de ſa victoire, & a conſervé ces Oracles comme un precieux heritage dont la poſſeſſion ne luy a jamais eſté diſputée que le ſiecle paſſé, qu'un fameux Proteſtant écrivant contre le Purgatoire, & mal ſatisfait des Sibylles qui en établiſſoient la créance, s'eſt aviſé le premier de les détruire dans l'eſprit de tous les hommes, & d'avancer que les Livres que nous avons ſont des pieces ſuppoſées; que c'eſt un Chrétien qui en eſt l'autheur, & qui les a fait paroître ſous le nom des Sibylles cent trente-huit années aprés la naiſſance de nôtre Seigneur; que tous les Peres qui s'en ſont prévalus ſe ſont abuſez, ou n'ont pas agi de bonne foy; qu'ils ont peché, les uns par ſimplicité, les autres par inconſideration, d'autres par une eſpece de ſupercherie, ne faiſant pas grand ſcrupule de profiter du menſonge & de mettre tout en uſage ge pour defendre la verité. Il cite

pour ce sujet la fameuse sentence de ce Poëte,

Dolus an virtus quis in hoste requirat?

comme si dans la guerre qu'on fait pour la Religion la tromperie étoit aussi loüable que la force, & qu'un motif de pieté pût justifier & consacrer l'imposture.

Si cette maxime de guerre est approuvée des Heretiques, elle ne l'a jamais esté des Saints Peres, qui se sont toûjours revétus des armes de lumiere, comme parle Saint Paul, pour combattre le Prince des tenebres, & qui n'ont dissipé l'erreur que par les brillans éclats de la verité.

Induamur arma lucis. Rom. 13. 12.

Et certes c'est une chose bien étrange de voir un Chrétien prendre le party des Payens contre les Peres de l'Eglise, & leur arracher les armes dont ils ont si glorieusement triomphé de l'Idolatrie; disant, comme fait Monsieur Blondel, que le Livre & les Oracles des Sibylles sont des choses supposées par les premiers Chrétiens. Quelque hardie que soit cette proposition, elle ne me sur-

prend pas beaucoup : car c'eſt l'ordinaire de Meſſieurs les Proteſtans de s'inſcrire en faux contre un Livre, dés lors qu'il eſt contraire à leurs erreurs. Et aprés la liberté qu'ils ſe ſont donnez de mettre au rang des Apocryphes pluſieurs Livres de l'Ecriture Sainte que l'Egliſe univerſelle dans tous les ſiecles a reconnus pour canoniques, il ne faut pas s'étonner s'ils ont entrepris de décrier les Oracles des Sibylles qui appuyent la foy & & les ſentimens de l'Egliſe Romaine.

Mais ce qui me paroiſt bien plus étrange, c'eſt que de tres ſçavans hommes parmy les Catholiques donnent dans les defiances de Monſieur Blondel, & ſur quelques chicanes que fait cet Auteur, abandonnent honteuſement ce precieux heritage de nos Anceſtres. On commence à douter s'il y a eu des Sibylles ; ſi elles ont parlé de nôtre Religion ; ſi elles ont prédit la venuë de JESUS-CHRIST ; ſi les vers Acroſtiches qui forment ce beau nom ſont les productions d'un eſprit agité, ou d'un ſens raſſis ; d'une

Sibylle emportée, ou d'un Poëte reveur : si les Livres que nous en avons ne sont point des contes faits à plaisir & des mensonges officieux. Et ce qui augmente leur soupçon, c'est la multitude des erreurs, & des faussetez manifestes qu'on remarque dans les huit Livres des Sibylles que nous avons : car Dieu ne peut avoir inspiré le mensonge à ces pretenduës Prophetesses ; ainsi l'on conclut sur la bonne foy de Messieurs les Protestans, que tout ce que les Peres ont écrit des Sibylles & de leurs prédictions fameuses, qu'ils ont fait sonner si haut, ne sont que des tromperies, que des faussetez & des illusions.

Pour moy, je ne prétends point authoriser les huit Livres des Sibylles qui se trouvent dans le premier Tome de la Bibliotheque des Peres, ny les défendre comme si c'étoient les veritables Oracles de ces femmes Payennes. Je croy qu'on y a inseré beaucoup de choses que je marqueray à la fin de cét ouvrage. Mon dessein est seulement de faire voir que

tout ce que nous lisons dans ces Livres qui regarde la personne de JESUS-CHRIST nôtre Seigneur & de son dernier advenement, & qui est rapporté par les Saints Peres, a esté veritablement prédit par les Sibylles plusieurs siecles avant sa venuë; & que ce ne sont point des Oracles supposez comme prétend Monsieur Blondel, mais des veritez certaines & incontestables. C'est ce que je feray voir évidemment dans la suite de ce discours, aprés que nous aurons encore un peu discouru des Sibylles.

CHAPITRE II.

Du nombre des Sibylles.

IL faut n'avoir aucune connoissance de l'Antiquité, ni teinture aucune des belles Lettres, pour douter qu'il y ait eu des Sibylles: car tous les Auteurs sacrez & profanes, Grecs & Latins, Historiens & Philosophes, Poëtes & Orateurs en ont parlé; entre

autres Platon, Ariſtote, Varron, Ciceron, Diodore le Sicilien, Strabon, Ælian, Corneille-Tacite, Suetone, Tite-Live, Florus, Valere le Grand, Denis d'Halicarnaſſe, Pauſanias, Apollodore, Lucian, Pline, Homére, Virgile, Ovide, & Juvenal.

Plutarque dans le Livre qu'il a intitulé *pourquoy la Pythoniſſe avoit ceſſé de répondre en vers*, diſcourant avec un Payen comme luy, lequel traitoit de fables toutes ces prédictions des Sibylles qui eſtoient dans la bouche de tout le monde, *decantatas carminibus Sybillarum*, proûve par les évenemens la verité de leurs propheties, & conclud qu'elles n'ont pû prédire toutes ces choſes que par l'inſpiration de Dieu, *quæ ſine divinitate prædici non potuerunt.*

Entre les Saints Peres ceux qui ont le plus vanté leurs Oracles, ſont S. Clement Pape, Saint Juſtin le Martyr, Athenagore, Theophile d'Antioche, Euſebe, Lactance, S. Clement Alexandrin, Saint Ambroiſe,

Saint Jerôme, Saint Augustin, Saint Isidore de Seville, le venerable Bede, & quantité d'autres qui ont esté suivis de tous les Interpretes de l'Ecriture, & de tous les Docteurs de l'Ecole aprés leur Prince Saint Thomas, qui ont tous appuyé la verité de nostre Religion de l'autorité des Sibylles.

Et parmy les Sçavans des siecles derniers, ceux qui en ont plus parlé sont Onuphrius qui en a composé un Livre, Sixte de Sienne, Vivés, le P. Canisius, le P. Salmeron, & le P. Possevin de nostre Compagnie, Obsopée que Monsieur Blondel appelle Imprimeur de Basle, & Castalion heretique, sans parler de plusieurs autres dont la liste seroit inutile & ennuyeuse. Outre tous ces témoignages on doit joindre celuy de l'Eglise, qui declare dans la Prose de la Messe des Morts, que le monde finira par le feu, suivant la prédiction de David & de la Sibylle; *Dies iræ, dies illa, solvet sæclum in favilla, teste David cum Sibylla.*

Or autant qu'il est certain qu'il y

a eu des Sibylles, autant le nombre en eſt-il incertain. Diodore le Sicilien n'en reconnoiſt qu'une nommée Daphné, que d'autres appellent Manto, fille de Tereſias, qui fut priſe au ſac de Thebes par les Epigones, & qui fut envoyée à Delphes vingt-ſept ans environ avant la priſe de Troye. Pluſieurs ſaints Peres citent la Sibylle au nombre ſingulier, comme n'en connoiſſant qu'une; & les huit Livres que nous avons ne font diſtinction d'aucune, hormis de l'Erythrée qui a inſeré ſon nom dans ſon ouvrage.

Martian Capella en met deux, l'une eſt Herophile, fille de Marmeſſus, qu'on nomme auſſi Phrygienne, & Cumane, qui nâquit dans le territoire de Troye; l'autre eſt Symmachie d'Erythrée, fille de Hyperochus ou Hyperides, qui a auſſi rendu des Oracles à Cumes.

Solin en met trois, la Delphique, qu'on aſſure avoir precedé la guerre de Troye, & c'eſt d'elle qu'Homere a tiré beaucoup de choſes qu'il a inſerées dans ſon Ouvrage. Eriphile d'Erythrée la ſuivit de prés ; & c'eſt

elle qui prédit aux Lesbiens longtemps auparavant, qu'ils perdroient l'empire de la mer. La derniere est la Cumane qui a esté en singuliere veneration chez les Romains, parce qu'ils croyoient qu'elle avoit expliqué, quoy qu'obscurément dans ses Livres toute la destinée de leur empire. Pline s'arreste aussi au nombre de trois, & rapporte que de son temps on trouva à Rome trois petites statuës des Sibylles, proche le Palais.

Plin. l. 34. c. 5

Mais Varron qui vivoit quarante ans avant la Naissance de Nostre Seigneur, & que saint Augustin appelle le plus éloquent homme d'entre les Payens, en distingue dix. Comme son opinion est suivie de Lactance, du mesme saint Augustin, & de la plûpart des Peres, c'est à celle-là que je m'arreste, & je dis un mot de chacune en particulier.

Varro lib. 9. rerum divin ad C. Cæsar.

La Premiere est la Persienne, dont Nicanor qui a écrit les belles actions d'Alexandre le Grand, fait mention. D'autres l'appellent Chaldéenne. Son propre nom est Sametha, son

pere Berossus, sa mere Erymanthe, le lieu de sa naissance une petite ville prés la mer rouge nommée Noë. C'est elle qui a composé vingt-quatre Livres où elle parle si nettement & si distinctement de la personne de Jesus-Christ, de sa naissance, de ses miracles, de sa passion, de sa mort, de sa resurrection & de son dernier avenement, qu'on diroit que c'est une copie de l'Evangile. Ce qui a donné sujet à quelques-uns de douter que ce ne fut un Oracle contrefait par quelque Chrétien. Ce que nous examinerons dans le corps de cét Ouvrage.

La seconde est la Libyque, dont Euripide fait mention dans le Prologue de sa Lamie.

La troisiéme est la Delphique, que Chrysippus estime être née à Delphes, & avoi rvécu avant la guerre de Troye.

La quatriéme est celle de Cumes en Italie, dont parle Nævius dans ses Livres de la guerre d'Afrique, & Pison dans ses Annales. D'autres la nomment Italique.

La cinquiéme & la plus illuſtre de toutes eſt la fameuſe Erythrée, que quelques-uns confondent avec la Perſienne, & il y a bien de l'apparence que c'eſt la meſme. Apollodore qui eſtoit de la ville d'Erythrée l'appelle ſa Concitoyenne; c'eſt elle qui prédit aux Grecs qu'ils prendroient & brûleroient la ville de Troye. Lactance la fait native de Babylone. Euſebe eſtime qu'elle vivoit au temps que Rome fut bâtie, c'eſt à dire plus de ſept cens ans avant la naiſſance de Nôtre Seigneur.

La ſixiéme eſt la Samienne nommée Bytho, dont Eratoſthenes a écrit ce qu'il a trouvé, dit-il, dans les anciennes Annales des Samiens.

La ſeptiéme eſt l'illuſtre Cumane, qui eſt differente de celle de Cumes dont j'ay parlé, & que quelques-uns appellent Amalthée, d'autres Herophile, d'autres Demophile. Aulu-Gelle, Denis d'Halicarnaſſe, Pline, Solin, & pluſieurs autres Ecrivains rapportent d'elle une choſe bien remarquable.

Ils diſent qu'une vieille Matrone

mais d'un port venerable (c'est cette Amalthée) étant venuë à Rome, alla trouver Tarquin le vieil qui en étoit Roy, & luy presenta plusieurs Livres d'Oracles, moyennant une grande somme d'argent qu'elle luy demanda. Pline n'en met que trois, les autres Ecrivains disent qu'il y en avoit neuf. Tarquin s'étant mocqué d'elle, parce que le prix qu'elle demandoit étoit excessif, elle en brûle trois en sa presence qu'elle jette au feu ; ensuite elle luy demande s'il vouloit donner le mesme prix pour les six autres qui restoient. Tarquin crût alors plus fortement qu'auparavant, que cette vieille avoit perdu le sens : & ayant rejetté sa proposition avec mépris, elle aussi-tôt en brûle trois autres devant luy ; puis luy demande froidement s'il vouloit encore donner la mesme somme pour les trois qui restoient. Tarquin surpris de la fermeté de cette femme, & ayant consulté ses Devins, ordonna qu'on achetât ces Livres, & qu'on luy donnât ce qu'elle demandoit. Amalthée ayant touché l'argent,

avertit le Roy de garder ſoigneuſement ces trois Livres; & s'étant retirée diſparut, ſans que jamais on la vît depuis.

Le Roy fit enfermer ces Livres qui contenoient les deſtinées de Rome, & les donna en garde à deux des principaux Magiſtrats de la ville qu'il appella *Duumviri*. Depuis le nombre des Gardes fut augmenté juſques à dix, & puis juſques à quinze, qui furent nommez *Quindecimviri*.

La huitiéme Sibylle eſt l'Helleſpontique, qui prit naiſſance dans la campagne de Troyes au Bourg de Marpeſſos. Heraclides du Pont dit qu'elle vivoit du temps de Solon & de Cyrus, c'eſt-à-dire prés de ſix cens ans avant Noſtre Seigneur.

La neuviéme eſt la Phrygienne, qui rendoit ſes Oracles à Ancyre.

La dixiéme eſt la Tyburtine, nommée Albunia, qui eſtoit adorée comme une Déeſſe à Tivoli prés le fleuve de Teverone, dautant qu'on y trouva ſa ſtatuë tenant un Livre en ſa main.

Pluſieurs Auteurs conſiderables

font mention de plusieurs autres ; mais ces dix sont les plus connuës : nous nous tenons à ce nombre de Varron, comme ont fait Lactance & saint Augustin. Or pour contenter mon Lecteur & pour rendre cette Dissertation plus utile, il est bon de rapporter quelque chose de ce qu'elles ont prédit touchant la personne de Nostre Seigneur.

CHAPITRE III.

Oracles des Sibylles touchant la personne de Nostre Seigneur JESUS-CHRIST.

ON ne peut rien produire de plus solide & de plus certain que ce que rapporte saint Augustin dans ce grand Ouvrage qu'il a fait de la Cité de Dieu, où il fait paroistre la force de son esprit, la fermeté de son jugement, la vaste étenduë de sa memoire, & l'abysme profond de sa doctrine. Comme il l'a composé pour prouver la verité de nostre Religion

contre les Juifs & les Infideles, il n'y a rien fait entrer que de grand & d'inconteſtable, ſans s'arreſter à des puerilitez ou à des contes de femmes.

Or ce grand Docteur au livre 18. de la Cité de Dieu chap. 23. aprés avoir un peu parlé des Sibylles, rapporte vingt-ſept vers de celle qu'on appelle Erythrée, traduits, comme il dit, de Grec en mauvais Latin, qui declarent nettement ce qui doit arriver à la fin du monde. *Quand le Roy du Ciel, dit-elle, viendra juger les hommes, & ſe fera voir aux Fideles, & aux Infideles, &c.*

Et ce qui eſt admirable, c'eſt que les premieres lettres de chaque vers ramaſſées enſemble forment en Grec ces ſix paroles, ΙΗΣΟΥΣ ΧΡΙΣΤΟΣ ΘΕΟΥ ΥΙΟΣ ΣΩΤΗΡ ΣΤΑΥΡΟΣ: c'eſt à dire: JESUS-CHRIST, FILS DE DIEU, SAUVEUR, CROIX. Saint Auguſtin a omis ce dernier, *Croix*, qui eſt rapporté par l'Empereur Conſtantin chez Euſebe. Ces vers ſe nomment *Acroſtiches*,

& nous

& nous en parlerons en un autre lieu.

Saint Auguſtin enſuite rapporte ce que les Sibylles ont predit de la Paſſion de JESUS-CHRIST, & ramaſſe en un diſcours continu ce que Lactance a diſperſé en diverſes parties du ſien. Voicy les vers Grecs de la Sibylle Erythrée traduits en Proſe Latine dans ce meſme chapitre par Saint Auguſtin: *Aug. lib. 18. de Civit. Dei c. 23.*

In manus iniquas infidelium poſtea veniet: & dabunt Deo alapas manibus inceſtis & impurato ore exſpuent venenatos ſputus. *Lactant. l. 4. c. 18.*

Dabit vero ad verbera ſimpliciter ſanctum dorſum, & colaphos accipiens tacebit, ne quis agnoſcat, quod verbum, vel illud unde venit, ut inferis loquatur, & corona ſpinea coronetur.

Ad cibum autem fel, & ad ſitim acetum dederunt, inhoſpitalitate hanc monſtrabunt menſam; ipſa enim inſipiens gens Deum non intellexiſti, ludentem mortalium mentibus: ſed & ſpinis coronaſti & horridum fel miſcuiſti. *Græc.* inhoſpitalitatis.

Templi verò velum ſcindetur & me-

dio die nox erit tenebrosa nimis in tribus horis, & morte morietnr tribus diebus somno suscepto: & tunc ab inferis regressus ad lucem lætam veniet primus, resurrectionis principio revocatis ostenso.

Tout cecy est de Saint Augustin, qu'il est bon de traduire en nôtre langue pour l'instruction & la consolation de ceux qui n'entendent ny le Grec ny le Latin.

Il sera mis ensuite entre les mains injustes des Infideles; ils donneront de leurs mains sacrileges des souflets à Dieu, & de leur bouche impure ils jetteront sur son visage des crachats empoisonnez.

Il presentera ses sacrées épaules avec simplicité & innocence pour estre foüettées. Quand on luy donnera des souflets, il ne dira mot: afin que personne ne reconnoisse quelle est cette parole, ny d'où elle vient; & qu'il parle aux morts, & qu'il porte une couronne d'épines.

Isa. Grac. *Ils luy ont donné du fiel à manger & du vinaigre à boire: ils luy dresseront cette table d'inhospitalité.*

Nation insensée (dit une autre Sibylle) *tu n'as point connu ton Dieu qui*

se jouë des pensées des hommes : mais tu l'as couronné d'épines, & tu luy as donné un breuvage horrible de fiel.

Alors le voile du Temple sera déchiré & il y aura en plein midy une nuit extremément obscure qui durera trois heures. Il mourra ensuite & reposera trois jours dans le Tombeau. Puis il reprendra le premier une vie glorieuse, montrant aux hommes qu'ils resusciteront comme luy.

Saint Augustin a omis le vers suivant de la Sibylle qui est dans Lactance : *Car il nous a rendu la vie en surmontant la mort*, comme aussi plusieurs autres prédictions qui marquent distinctement la venuë du Sauveur, le lieu de sa naissance, l'adoration des Mages, ses prédications, ses miracles, son entrée en Jerusalem & son Ascension au Ciel.

Le P. Canisius de nôtre Compagnie, homme tres-sçavant & tres-religieux, dans cet ouvrage incomparable qu'il a fait pour la défense de la Vierge, rapporte d'auttes Oracles de ces dix Sibylles, qu'il a tirez, dit-il, d'un tres-ancien manuscrit, dont

Berthuleius fait mention, & qui se trouvent aussi dans les fragmens des Sibylles recüeillis par Opsopée, quoy qu'ils ne soient pas dans les huit Livres Grecs que nous avons, du moins en mêmes termes; c'est là que chaque Sibylle dit des merveilles de JESUS-CHRIST, & de sa sainte Mere. Mais parce que cela seroit trop long à rapporter. Je me contente du recit qu'a fait Saint Augustin tiré de Lactance, & j'entre en dispute avec Monsieur Blondel qui veut que toutes ces predictions soient fausses & supposées.

CHAPITRE IV.

Si les Livres des Sibylles sont veritables, ou supposez.

JE trouve trois opinions sur cette question que je propose.

La premiere est de ceux qui estiment que les huit Livres des Sibylles que nous avons à present en Grec & en Latin ont esté veritablement dictez par les Sibylles avant la venuë

de Nôtre-Seigneur, ou du moins recüeillis de leur bouche par des Ecrivains & des Notaires publics destinez à cela, lors qu'elles rendoient leurs Oracles. Cette opinion est fort commune, & il s'est trouvé peu d'écrivains qui l'ayent osé revoquer en doute, pour le respect qu'on a toûjours eu dans l'Eglise pour les Oracles de ces Sibylles.

La seconde qui est nouvelle & inoüye est celle de Monsieur Blondel Protestant, lequel comme j'ay dit d'abord, pour détruire la créance du Purgatoire qui est établie par les Sibylles, a osé le premier, que je sçache, enlever à l'Eglise ce puissant boulevart de nôtre Religion, niant qu'il y ait eu des Sibylles Chrétiennes; c'est à dire qui ayent parlé de JESUS-CHRIST, & assurant que tout ce que nous en avons est l'ouvrage d'un Chrétien imposteur, lequel pour combattre les Infideles a crû qu'il luy étoit permis de mettre en usage l'erreur aussi bien que la verité, & a composé ces Oracles en vers Grecs qu'il a faussement & ma-

licieusement fait passer sous le nom des Sibylles. Or dautant que les Peres des premiers siecles produisent incessamment aux Infideles le témoignage des Sibylles, il s'est donné bien de la peine pour trouver le temps qu'a vécu l'Auteur de cette imposture pretenduë. Enfin aprés s'être bien tourmenté l'esprit, il prononce que ces huit Livres ont esté composez cent trente-huit ans aprés la naissance deNôtre-Seigneur, & que c'est en ce temps-là qu'ils ont commencé à paroître.

La troisiéme opinion est celle du P. Possevin Religieux tres-sçavant de nôtreCompagnie,lequel ayant remarqué quantité d'erreurs & de faussetez dans les huit Livres des Sibylles qui nous restent, a cru que ces Livres avoient esté corrompus par la malice ou par l'ignorance de quelque Chrétien, & *que Satan s'est servy de cet artifice pour décrier la verité par le mélange du mensonge*; Ce sont ses paroles.

De ces trois opinions je choisis la derniere comme étant la plus sa-

ge, la plus raiſonnable & la plus conforme aux ſentimens de l'Egliſe. J'accorde à Monſieur Blondel qu'il y a de la fauſſeté & du menſonge dans ces Oracles qu'on a ramaſſez dans un corps, que je démêleray à la fin de ce Livre : mais je maintiens contre luy que cet ouvrage n'eſt point une piece ſuppoſée ; que les Sibylles ont veritablement parlé de JESUS-CHRIST, & que tout ce que nous liſons dans ces huit Livres de ſa Naiſſance, de ſa Vie, de ſa Paſſion, de ſa Mort, de ſa Reſurrection, de ſon Aſcenſion au Ciel, & de ſon dernier avenement, de la maniere qu'il eſt cité par les Peres des premiers ſiecles, a eſté prononcé par les Sibylles long-temps avant que Nôtre-Seigneur vint au monde. C'eſt ce que je prouve évidemment par quantité de raiſonnemens fondez ſur le témoignage de tous les Auteurs ſacrez & profanes qui ont parlé des Sibylles. Je commence par les profanes.

CHAPITRE V.

La verité des Oracles des Sibylles prouvée par le témoignage des Payens.

JE ne fais nulle difficulté de produire le ſentiment des Idolâtres, pour appuyer la verité de noſtre Regilion, aprés l'exemple que nous en a donné Saint Paul, lequel dans les diſcours qu'il faiſoit aux Infideles citoit ſouvent leurs Poëtes. En effet leur témoignage dans la queſtion que je traite, m'eſt plus avantageux que celuy des Chrétiens, parce qu'il eſt moins ſuſpect, & qu'ils ont écrit avant qu'il y eût des Chrétiens au monde : j'en produis deux qui ont precedé la Naiſſance de Noſtre-Seigneur, & un qui l'a ſuivy, mais qu'on n'accuſera jamais d'intelligence avec les Chrétiens.

CICERON.

POur détruire le Systeme de Monsieur Blondel, qui veut que nos Oracles ayent esté forgez dans la tête d'un Chrétien de mauvaise foy 138 ans aprés Nostre-Seigneur, il n'y a qu'àfaire voir que ceux dont nous disputons, & que nous avons encore, estoient déja publiez avant sa venuë. J'avouë qu'il n'y a aucun Auteur Payen qui ait rapporté les Propheties des Sibylles en mesmes termes que nous les lisons dans leurs Livres : mais nous avons de fortes conjectures qu'ils en ont eu la connoissance; Et que de leur temps les vers qui regardent la personne de Jesus-Christ estoient les mesmes que ceux que citent les Saints Peres & Docteurs de l'Eglise.

Je commence par Ciceron le plus sçavant & le plus éloquent de tous les Latins, qui a vécu plus de soixante & dix ans avant Nostre Seigneur. Je rapporte tout au long ce qu'il a dit des Sibylles, afin que mon *Tull. l. 2. de divinat c.110. 111. 112.*

Lecteur puisse mieux découvrir sa pensée.

Sibyllæ versus observamus, quos illa furens fudisse dicitur, quorum interpres falsa quædam hominum fama dicturus in Senatu putabatur; eum quem re verâ regem habebamus, appellandum quoque esse regem, si salvi esse vellemus. Hoc si est in libris, in quem hominum, & in quod tempus est? Callidè enim qui illa composuit, perfecit, ut quodcunque accidisset, prædictum videretur, hominum & temporum definitione sublata. Adhibuit etiam latebram obscuritatis, ut iidem versus aliàs in aliam rem posse accommodari viderentur. Non autem esse illud carmen furentis, cùm ipsum Poëma declarat: est enim magis artis & diligentiæ quàm incitationis & motûs; tum verò ea quæ ἀκροστιχὶς dicitur, cum deinceps ex primis versûs litteris aliquid connectitur. Ut in quibusdam Ennianis quæ Ennius fecit. Id certè magis est attenti animi quàm furentis. Atque in Sibyllinis ex primo versu cujusque sententiæ, primis litteris, illius sententiæ carmen omne prætexitur. Hoc scriptoris est,

non furentis ; adhibentis diligentiam ; non insani , &c.

Voicy ce que signifie ce discours de Ciceron que je viens de rapporter.

Nous observons les vers de la Sibylle , qu'elle a , dit-on , prononcez estant hors d'elle-mesme. On croyoit que son interprete sur un faux bruit qui couroit , diroit en plein Senat, que si nous voulions estre sauvez , il falloit appeller Roy celuy qu'en effet nous avions pour Roy. Si cela est dans les Livres ; sur quel homme , & sur quel temps tombe cette prédiction? Car celuy qui a composé ces vers , les a finement conceus de telle maniere , que quoy qu'il arrivât , on crût qu'il avoit esté predit , ne marquant distinctement ni temps ni homme. Il s'est encore caché dans l'obscurité, afin que les mesmes vers pussent tantost s'appliquer à une chose , & tantost à une autre. Or deux choses font connoistre que ces vers ne sont pas la production d'un esprit emporté. La premiere est le Poëme qui en est composé : car c'est plûtost l'effet de l'art & d'un esprit qui travaille , que d'un mouvement, & d'une impetuosité divi-

ne. L'autre est ce que nous appellons Acrostiche ; lorsque des premieres lettres de chaque vers qu'on a assemblées, resulte un sens rassis ; comme nous voyons en quelques Poëmes qu'Ennius a faits. Cela certes est plûtost le travail d'un esprit appliqué, que d'un furieux & d'un emporté.

Or dans les Livres de la Sibylle on forme une sentence des premieres lettres de chaque vers, ce qui montre que celuy qui les a composez est un Ecrivain, & non pas un inspiré ; un homme qui travaille, & non pas un insensé. Il conclut en ces termes. *C'est pourquoy ôtons au public la connoissance de la Sibylle, & la tenons cachée ; de sorte que ses Livres, comme il a esté ordonné par nos Ancestres, ne soient point lûs sans l'ordre du Senat, de peur qu'ils servent plûtost à détruire la Religion, qu'à l'établir. Traittons avec nos Pontifes, & obtenons d'eux, qu'ils tirent & produisent de ces Livres toute autre chose qu'un Roy, que ni les Dieux, ni les hommes ne souffriront plus dans Rome.*

Voilà le discours de l'Orateur Ro-

main, que Monſieur Blondel n'a pas rapporté fidelement, retranchant des mots & des lignes entieres qui appuyent le ſentiment des Peres. Or ce recit nous fait connoître trois ou quatre choſes fort importantes au ſujet que nous traittons.

La premiere, que du temps de Ciceron il y avoit des vers d'une Sibylle, qui portoient qu'il falloit recevoir un Roy pour eſtre ſauvé ; *Si ſalvi eſſe vellemus*. D'où les amis & les Partiſans de Jules Ceſar concluoient qu'il le faloit declarer Roy ; que c'eſtoit de luy que parloit la Sibylle, & que ſans luy les Romains ne pourroient jamais vaincre les Parthes. C'eſt le ſens que Cotta donnoit aux vers de la Sibylle, qui diſoit qu'il viendroit un nouveau Roy, & qu'il faloit que les hommes le receuſſent s'ils vouloient eſtre ſauvez.

La ſeconde choſe qu'il faut remarquer, c'eſt que ces vers eſtoient acroſtiches comme ceux de l'Erythrée que nous avons, & formoient une ſentence de leurs premieres lettres. Denys d'Halicarnaſſe qui vivoit un

peu aprés la mort de Ciceron sous l'Empereur Auguste, dit que c'est par ces acrostiches qu'on découvroit les vers des Sibylles.

La troisiéme est que ces vers tendoient à changer de religion; *Valeant ad deponendas religiones.* D'où Ciceron concluoit qu'il les faloit tenir cachez, & empescher les Pontifes de publier, que les Sibylles parloient de recevoir un nouveau Roy ; ce que Ciceron ne pouvoit souffrir, & ce que les Partisans de Cesar vouloient obtenir du Senat, produisant l'authorité des Sibylles, qui étoit si grande dans Rome, qu'elle étoit capable de faire changer la forme & de la religion & du gouvernement.

Or quoy que Ciceron par une sagesse politique n'ait pas rapporté ces vers acrostiches de la Sibylle, il est neanmoins indubitable que c'étoiét ceux de la Sibylle Erythrée que nous avons, dont les premieres lettres forment *Jesus Christus, Filius Dei, Salvator, Crux.* JESUS-CHRIST, Fils de Dieu, Sauveur, Croix.

Premierement, parce que l'Empe-

reur Constantin dans le discours qu'il fit aux Peres assemblez dans le grand Concile de Nicée, dont nous parlerons plus bas, assûre les avoir lûs traduits en Latin par Ciceron. Et il ne pouvoit l'ignorer ayant, comme je diray, les mêmes Livres des Sibylles en sa disposition.

Secondement, parce qu'ils parlent d'un Roy, sans lequel on ne peut être sauvé, qui est JESUS-CHRIST Nôtre-Seigneur, lequel vint au monde peu d'années aprés Ciceron. De plus, parce que nos Sibylles combattent l'idolatrie & publient par tout qu'il n'y a qu'un Dieu, ce qui tendoit à la ruine de la religion des Romains.

J'avouë que Ciceron fait tout son possible pour détruire cet Oracle, qui ne luy plaisoit pas & qui favorisoit les rebelles : mais tout ce qu'il dit fortifie nos conjectures au lieu de les ébranler : car s'il semble douter que cela fut dans les Livres des Sibylles ; *Hoc si est in libris*, il marque par là qu'il n'avoit pas lû la prédiction en Grec, mais en Latin, que Cotta avoit

traduite, en ayant secretement tiré une copie, qu'il faisoit courir dans Rome. Et le soupçon qu'il a que cet Oracle ne soit supposé, parce que des vers acrostiches sont plûtôt les productions d'un esprit rêveur que d'une Sybille emportée ; *Magis attenti animi, quàm furentis*. Ce soupçon, dis-je, est un moyen de nullité que ce politique oppose aux raisons de Cotta pour créer un Roy ; mais qui n'est en effet d'aucune force : car s'il croyoit que Dieu parloit par les Sibylles & prononçoit des vers sur le champ par leur organe, quelle peine y a-t-il à croire qu'il ait prononcé des vers acrostiches ? Est-ce que Dieu a besoin d'étude, d'application & de travail pour faire ce jeu & ce rencontre de lettres ?

Mais quand nous accorderions à Ciceron que cet Oracle est supposé, j'ay toûjours contre Monsieur Blondel, que cette prédiction de la venuë d'un Roy qui devoit sauver les hommes par l'établissement d'une nouvelle religion, & par la destruction de l'Idolatrie, a precedé la venuë du

Fils de Dieu ; par consequent que les Livres des Sibylles n'ont pas esté composez comme il dit 138 ans aprés luy.

Or il est évident que les vers acrostiches dont parle Ciceron étoient effectivement des vers des Sibylles, & qu'il dissimule la connoissance qu'il en avoit ; car étant Consul, il avoit droit de sçavoir des Pontifes, si cet Oracle étoit veritable ou non ; & la chose étoit d'une trop grande consequence pour ne s'en pas informer, veu qu'il s'agissoit d'une affaire d'état & de religion. Puisque donc il ne s'inscrit pas en faux, & qu'il conclud seulement à tenir cachez les Livres des Sibylles, & à empescher qu'ils ne soient lûs que par ordre du Senat : puisqu'il veut qu'on ferme la bouche aux Pontifes, & qu'on obtienne d'eux qu'ils ne parlent jamais d'un nouveau Roy ; il est évident qu'il reconnoist cet Oracle pour veritable ; qu'ainsi les Sibylles ont parlé du Fils de Dieu avant sa naissance, qui est ce que je pretens montrer.

Je ne m'arreste point à la chicane

de Monsieur Blondel sur ce que Ciceron l'appelle Cumane & non pas Erythrée: car il est évident qu'on confondoit alors, comme j'ay dit, les noms des Sibylles, & qu'à Rome on attribuoit toutes les grandes predictions à la Cumane.

VIRGILE.

JE joins au Prince des Orateurs le Prince des Poëtes, qui ne merite pas moins de créance qu'un Historien, puis qu'il s'agit d'un fait, dont il peut étre témoin, & qu'on ne peut le soupçonner de collusion avec les Chrétiens ayant écrit quarante-un an avant la naissance de JESUS-CHRIST; outre qu'il s'agit de la prediction, & que les Poëtes ont leurs fureurs & leurs entousiasmes, qui leur peuvent donner quelque rang parmy les Sibylles. Aussi le grand Constantin, Lactance, Saint Augustin & les autres Peres ont produit son témoignage, comme une preuve authentique de nôtre Religion. Ils le tirent de sa quatriéme

Eclogue, où il parle ainsi.

Jam nova progenies cœlo demittitur alto.
Vltima Cumæi venit jam carminis ætas.
Jam redit & Virgo, redeunt Saturnia regna, &c.
Tu modo nascenti puero, quo ferrea primum
Desinet, ac toto surget gens aurea mundo,
Casta Lucina, fave.
Hoc duce si qua manent sceleris vestigia nostri
Irrita, perpetuâ solvent formidine terras.

Je traduis ces vers en prose pour en rendre le sens plus fidellement.

Maintenant un enfant nouveau, nous est envoyé du plus haut des Cieux. Voicy le dernier âge qui a esté prédit par les vers de la Sibylle Cumée. Un grand ordre de siecles prend un nouveau cours. La Vierge aussi retourne à present, & le regne de Saturne, &c. *Vous donc, ô chaste Lucine, soyez favorable à cet enfant naissant ; lequel*

fera cesser une nation dure comme le fer, & en fera naistre dans le monde une précieuse comme l'or.

Sous la conduite de cet enfant s'il reste encore quelques traces de nos crimes, elles seront effacées, & il délivrera la terre d'une crainte eternelle.

Je laisse quantité de belles choses de ce siecle d'or que ce Poëte dit devoir arriver à la naissance de cet enfant, & qui sont tout à fait conformes à ce qu'a prédit Isaïe de la felicité du regne de Nôtre-Seigneur.

Ce que j'ay rapporté n'a besoin ny de glose ny de commentaire. Il est évident que ce que dit Virgile convient parfaitemenr au Fils de Dieu, qui nâquit au monde de son temps, & ne peut convenir qu'à luy. Car qui est cet enfant qui descend du Ciel, sinon JESUS-CHRIT? Quel est ce renouvellement du monde, sinon le temps de la grace? Quel est ce siecle d'or & ce peuple Saint, sinon le regne de nôtre Sauveur & le Christianisme? Mais qui est-ce des Anges ou des hommes dont on puisse dire qu'il effacera le reste de nos crimes,

& qu'il délivrera le monde d'une crainte & d'une misere eternelle? Quelques-uns estiment que ce sage Poëte a prononcé ces vers par une inspiration divine, sans sçavoir ce qu'il disoit, aussi bien que les Sibylles : mais il est plus probable qu'il ne fait que rapporter la prédiction de la Sibylle Cumée ou Cumane, disant *que le temps estoit venu qui étoit prédit par les vers de la Cumée.*

Monsieur Blondel dit trois choses pour affoiblir ce témoignage que les Peres ont tant vanté.

La premiere que Virgile applique cette prédiction de la Sibylle à Salonin fils d'Asinius Pollion nouvellement creé Consul. La seconde que Virgile ne pouvoit avoir lû les vers des Sibylles, puis qu'ils étoient soigneusement gardez. La troisiéme qu'ils avoient esté brûlez avec le Capitole.

Je réponds en trois mots à ces trois nullitez prétenduës, qu'à la verité Virgile applique cette prophetie au fils de Pollion qu'il veut flatter: mais il faut être aveugle pour ne pas voir

qu'elle ne luy convient nullement. Quoy eſt-ce un enfant que Salonin qui ſoit deſcendu du Ciel ? A-t-il renouvellé le monde ? A-t-il amené le ſiecle d'or ? A-t-il fait venir en terre la mere des Dieux ? mais Virgile n'auroit-il pas perdu le ſens de dire d'un enfant commun & pecheur, qu'il effaceroit les crimes des hommes, & qu'il leur procureroit une paix eternelle ?

Au reſte ce n'eſt pas merveille, ſi un Payen a fait tout ſon poſſible pour détourner le ſens de la Sibylle, & pour le rendre favorable à ſon deſſein : c'eſt ainſi que Cotta vouloit que par le Roy qui devoit venir, on entendit Jules Ceſar. Que ſi Virgile a composé ces vers par une inſpiration divine, il ne faut pas s'étonner s'il n'a pas conceu ce qu'il diſoit, comme nous juſtifierons en ſon lieu par quantité d'exemples ſemblables.

Quant à ce que demande Monſieur Blondel, comment Virgile a pû lire les Livres des Sibylles qui étoient gardez par quinze Magiſtrats appellez *Quindecimvirs* ? Je répons qu'il y en-

avoit quantité d'exemplaires qui couroient en ce temps-là, comme declare Ciceron par la plainte qu'il en fait, & par le desir qu'il avoit qu'ils ne fussent lûs que par l'ordonnance du Senat, ainsi qu'il avoit esté arresté; reglement qui ne se gardoit pas alors; ce qui obligea Auguste & Tibere d'y mettre ordre, & de faire garder ces Livres plus soigneusement.

En effet tous les Historiens Romains rapportent qu'Auguste fit transcrire par les Prêtres les Oracles des Sibylles qui étoient si anciens que les caracteres en étoient presque tout effacez. Or outre qu'avant cet ordre les Consuls & les *Quindecimvirs* qui avoient droit de lire ces Livres dans les necessitez publiques, comme témoigne Ovide dans ses Fastes, conservoient chez eux des copies secrettes de ce qu'ils avoient lû, il étoit tres-facile à Virgile qui avoit alors beaucoup d'accez auprés d'Auguste, & qui vivoit familierement avec les Pontifes, d'aprendre quelque chose de ces Oracles:

& dés-là qu'il cite la Cumée, il faloit que cette prédiction fût publique, autrement il eût encouru les peines portées par les loix contre ceux qui publioient les Oracles cachez des Sibylles.

Ce que dit Monsieur Blondel en plusieurs endroits de son Livre, (quoy qu'avec peu d'assurance) de l'incendie du Capitole où les Livres des Sibylles furent brûlez, est une difficulté d'une plus grande consequence, que nous examinerons en un autre lieu, & dont nous ferons voir la fausseté.

L'EMPEREVR AVRELIEN.

ON ne peut pas soupçonner cet Empereur d'intelligence avec les Chrétiens, puis qu'il a esté un de leurs grãds persecuteurs. Nous avons déja remarqué qu'on avoit interdit aux Chrétiens la lecture du Livre des Sibylles, ce qui montre évidemment qu'elles parloient avantageusement de nôtre Religion : mais outre cela la lettre que L. Domitius Aurelien envoya

envoya au Senat 271 an aprés la naiſſance de Nôtre Seigneur, en eſt encore une preuve tres-manifeſte. Vopiſcus la rapporte en ces termes. *Vopiſc. in Aureliano.*

Miror vos, Patres ſancti, tandiu de aperiendis libris Sibyllinis dubitaſſe, perinde quaſi in Chriſtianorum Eccleſia, & non in templo omnium deorum tractaretis, &c. Je m'étonne, Peres Saints, que vous ayez douté ſi longtemps s'il faloit conſulter les Livres des Sibylles ou non: comme ſi vous aviez à traiter dans une Egliſe de Chrétiens & non pas dans le Temple de tous les Dieux. Je laiſſe le reſte de ſa lettre qui ne regarde pas mon ſujet.

Pour concevoir ſa penſée, il faut remarquer que ce Prince eſtant engagé dans la guerre Marcomanique qui étoit fort dangereuſe, pluſieurs méchans politiques n'étoient pas d'avis qu'on eût recours aux Dieux, ny qu'on conſultât les Sibylles, diſant que cela marqueroit de la crainte dans l'Empereur, & de la foibleſſe dans l'Empire: mais Aurelien au contraire écrit au Senat que ce n'eſt

pas une chose honteuse aux Princes de demander à Dieu du secours dans leurs necessitez, & que pour eux ils ne doivent pas craindre d'ouvrir les Livres des Sibylles, dont la lecture n'est defenduë qu'aux Chrétiens.

Monsieur Blondel répond que les Livres dont on défendoit la lecture aux Chrétiens n'étoient pas ceux que nous avons; mais ceux que les Payens tenoient enfermez sous la baze du Temple d'Apollon, qu'ainsi nous ne pouvons pas nous prévaloir de cette Lettre. A la verité c'est une chose bien dangereuse que de se laisser prévenir de quelque passion; car on s'engage à dire beaucoup de choses, non seulement contre la verité; mais encore contre le bon sens. Monsieur Blondel declame incessamment contre les Livres des Sibylles qui étoient sous la garde des *Quindecimvirs*. Il dit que c'étoient des Livres execrables, pleins d'impietez & d'idolâtries, qu'on ne consultoit jamais sans faire des sacrifices aux faux Dieux, & que le resultat de leur lecture étoit une persecution san-

glante contre les Chrétiens.

Or je demande à Monsieur Blondel pourquoy l'on défendoit si severement aux Chrétiens la lecture de ces Livres, s'il est vray, comme il le prétend, qu'ils donnoient vogue à l'idolatrie, bien loin de favoriser nôtre religion? Car enfin on ne fait pas des Edits sans sujet, & des Edits si sanglans comme est de perdre la vie. Il faut donc que les Livres qu'on défendoit aux Chrétiens de lire avec tãt de rigueur, leur fussent favorables.

Ceux que gardoient les Payens, dit Monsieur Blondel, n'ont jamais parlé de JESUS-CHRIST, & authorisoient le culte des faux Dieux. Pourquoy donc en ôte-t-on la connoissance aux Chrétiens? Pourquoy leur en défent-on la lecture sous de si grosses peines? Cet argument est trop fort, & de quelque côté que se tourne Monsieur Blondel, il s'enferre pitoyablement: car si les Sibylles Payennes ont parlé en faveur de JESUS-CHRIST, j'ay ce que je prétends; si elles n'en ont pas parlé, les Chrétiens ne peuvent tirer aucun avanta-

ge de leur lecture, & les Payens ne sont pas raisonnables de la leur défendre.

l. 13. doctr. temp. A. D. 471. J'avouë ce que dit le P. Petau *que les Chrétiens avoient horreur de lire dans les Eglises les Livres des Sibylles* : dautant que c'étoient des Livres profanes, & qu'on n'y lisoit que des Livres canoniques ; mais puis qu'on faisoit difficulté de les lire dans les Eglises, il faut dire que ces Oracles étoient avantageux à nôtre religion : car qui croira qu'on ait deliberé si on liroit publiquement aux fideles pendant les sacrez mysteres, des Livres impies qui loüoient, approuvoient & recommandoient le culte des Idoles ? Voilà comme Monsieur Blondel au lieu de se défendre tourne ses armes contre luy-même.

TACITE ET SUETONE.

JE puis encore produire pour la défense des Sibylles ce que deux illustres Historiens Romains, Tite-Live & Suetone ; tous deux ennemis des Chrétiens, rapportent d'une tres-

ancienne prediction des Sibylles, qui portoit qu'une personne native de Judée se rendroit maître de tout l'univers. Voicy ce qu'en dit Tacite.

Pluribus persuasio inerat antiquis, sacerdotum litteris contineri, eo ipso tempore fore, ut valesceret oriens profectique Judaâ rerum potirentur; Plusieurs des anciens étoient persuadez que les écrits qui étoient sous la garde des Prestres déclaroient, qu'en ce même temps l'Orient deviendroit puissant, & que des gens venus de Judée se rendroient maîtres de tout le monde. *Corn. Tacit. l. 11. circa med.*

Suetone dit le même, *Percrebuerat Oriente toto vetus & constans opinio esse in fatis, ut eo tempore Judaa profecti rerum potirentur.* Une ancienne & constante opinion s'étoit répanduë par tout l'Orient, que les destinées portoient, qu'en ce temps des gens venus de Judée se rendroient maîtres de tout l'univers. *Sueton. in Vespas. c. 4.*

Il faut remarquer premierement que ces deux Auteurs parlent d'un bruit tres-ancien, tres-constant & tres-commun, & par consequent qui

precedoit la venuë de JESUS-CHRIST: car ils écrivoient tous deux six-vingts ans aprés luy.

Secondement, que ce bruit procedoit d'une prédiction des Sibylles, que Suetone appelle *Destinée*, & Tacite les *Ecrits des Prêtres*, c'est à dire qui étoient sous la garde des Prêtres.

Troisiémement, que cette Prophetie portoit que des gens venus de Judée assujetiroient les Romains, & deviendroient les Seigneurs de tout l'univers. Ce bruit épouventa tellement Vespasien qu'il fit mourir tous les Juifs qui étoient de la famille de David. Or il est certain que cette prédiction marque le temps de la naissance du Fils de Dieu, & de la publication de son Evangile.

Je sçay que ces deux Auteurs & Joseph avec eux ont flatté Vespasien de l'opinion que c'étoit de luy que parloit cette Prophetie: mais il est évident qu'elle convient uniquement à Nôtre Seigneur, & que ce n'étoit pas seulement des Prophetes, que ce bruit avoit pris naissance : mais encore *des Livres des Sibylles*, comme

marque Tacite, & des *anciennes destinées*, comme parle Suetone. Voilà assez parlé des Payens, venons aux Saints Peres.

CHAPITRE VI.

La verité des Oracles des Sibylles prouvée par le témoignage des Saints Peres.

QUelque reputation que Monsieur Blondel se soit acquise parmy les sçavans, je ne croy pas qu'il y ait un homme sage qui veüille preferer son sentiment qui est singulier, à celuy de tous les Saints Peres qui ont tous reconnus les Oracles des Sibylles pour de veritables Propheties, qui en ont fait un des boulevarts de nôtre religion, qui les ont opposez aux infideles, qui s'en sont servis comme d'une batterie tres-puissante pour détruire l'idolatrie, & qui ont répondu à la calomnie de ceux qui disoient comme luy, que c'étoient des Oracles supposez par un Chrétien.

Car enfin il faut ou que tous les Peres se soient trompez, ou qu'ils ayent eu dessein d'imposturer toute la terre ; leur sagesse les met à couvert de l'un & leur sainteté de l'autre. En effet, il n'entrera jamais dans l'esprit d'un Chrétien, que tous les Peres ensemble par une conspiration universelle, & par une espece de malice étudiée ayent combatu la verité, & travaillé de toutes leurs forces à donner du credit au mensonge : leur sainteté détruit ce soupçon comme la chose du monde la plus injurieuse à leur réputation ; & si c'est un crime de les soupçonner de collusion dans une matiere de telle importance; c'est une temerité qui n'est nullement pardonnable de les accuser de surprise & d'ignorance, eux qui étoient les gens du monde les plus sages, les plus spirituels, les plus éclairez, les mieux versez dans la connoissance de l'antiquité, & dans la lecture de toutes sortes de Livres Grecs & Latins, sacrez & profanes. Ces Peres sont, Saint Clement Alexandrin, Athenagote, Theophile d'Antioche, Saint

Juſtin Martyr, Tertullien, Lactance, Saint Iſidore de Seville, Euſebe de Ceſarée, Saint Optat, Saint Hierôme, Saint Auguſtin, Saint Proſper, Saint Jean de Damas, Palladius, Saint Thomas avec tous ſes Diſciples, ſans parler des Docteurs modernes, Onuphrius, Sixte de Sienne, le Cardinal Baronius, le Cardinal Bellarmin & quantité d'autres qui les ont ſuivis.

Mais ce qui eſt bien conſiderable, c'eſt que pluſieurs de ces Peres ont vécu dans les premiers ſiecles de l'Egliſe, & au temps même que le Livre des Sibylles (ſi nous en croyons Monſieur Blondel) a eſté compoſé: & quoy que l'Auteur en ſoit Grec, & que les plus habiles d'entre les Saints qui vivoient alors, fuſſent dans la Grece; on nous veut perſuader que ces bonnes gens ont eſté pris pour duppes, qu'ils ont preſenté aux Infideles, tout ſçavans qu'ils étoient, un Livre tout fraîchement compoſé, & ſortant pour ainſi dire de la Preſſe; & qu'ils ont voulu faire croire que cet enfant d'un jour avoit plus de

mille ans ſur la tête. Je veux dire que ces Oracles forgez depuis deux ou trois ans, avoient eſté rendus douze cens ans auparavant, & que nul ny de ces Peres ſi éclairez, ny des infideles ſi intereſſez dans cette cauſe, n'ayent pû découvrir cet impoſteur.

J'avouë que dans les premiers ſiecles pluſieurs heretiques ont ſuppoſé des Livres qu'ils attribuoient les uns à Noé, les autres à Abraham, les autres à Joſué, les autres aux Prophetes & aux Apôtres; mais ils ont eſté preſque auſſi-tôt rejettez que connus, & leur fourbe a eſté découverte au même temps qu'elle a eſté conceuë. Il n'y a que le Livre des Sibylles qui eſt celuy qui a fait le plus de bruit dans tous les ſiecles, qui a eſté le plus examiné par les Docteurs ſacrez & profanes, fideles & infideles, dont on a le plus ſoigneuſement recherché l'origine, qui a eſté (pour ainſi parler) plus long-temps dans le creuſet, & qui a cependant paſſé pour une monnoye de bon alloy, quoy qu'elle fût fauſſe & de nulle valeur. A la verité ces ſentimens me pa-

roissent incomprehensibles, & je ne vois pas que la partie soit bien faite d'un seul homme Protestant & prevenu de ses erreurs, contre tous les Saints Peres & tous les Docteurs de l'Eglise d'une science & d'une sainteté consommée. Voyons maintenant ce qu'ils disent des Sibylles.

SAINT CLEMENT PAPE.

JE commence par le témoignage de ce grand Pape qui détruit entierement l'hypothese de Monsieur Blondel ; puis qu'il a esté disciple des Apôtres, & qu'il a vécu presque cinquante ans avant celuy qu'il pretend étre l'auteur des Sibylles. Je ne produis point ses constitutions où il parle de ces Prophetesses Payennes : je sçay qu'elles n'ont pas beaucoup d'authorité dans l'Eglise. Je cite ses deux Epîtres aux Corinthiens dont il est reconnu l'auteur par tous les habiles gens, & même par les Protestans.

Iren. l. 3. Clem. Alex. l. 7. Strom. Euseb. l. 3. Hist. c. 12. Hieron. in script. Eccl.

La premiere qui a merité tant d'éloges des Peres, & qui estoit si considerée qu'on la lisoit publiquement dans les assemblées des Fideles, comme témoigne saint Hierôme, a esté un thresor enfoüi l'espace de plusieurs siecles, sans qu'on en eût aucune connoissance. Bellarmin declare qu'elle estoit encore perduë de son temps; mais enfin l'an de Nôtre Seigneur 1663, elle a esté trouvée à Oxford en Angleterre dans la Bibliotheque Royale par les soins du sieur Patrice Junius, & mise en lumiere sur les restes d'un vieil Exemplaire Grec & Latin. Or dans cette Epître si noble & si authentique saint Clement declare que les Sibylles ont prédit la fin du monde & le Jugement dernier, qui est une preuve évidente que nos Livres des Sibylles où nous lisons ces mesmes prédictions, estoient du temps de ce grand Pape; par consequent, que ce n'est pas l'ouvrage d'un Chrétien qui ait vécu presque cent ans aprés luy.

Je sçay que nous n'avons pas cette Epître entiere, & que quelques pages

y manquent : mais nous apprenons de saint Justin le Martyr, qui vivoit presque de son temps, qu'il y parle des Sibylles. Voicy le témoignage qu'il en rend dans la réponse qu'il a faite à la question 74 des Gentils.

La fin de ce monde est le Iugement qui se fera par le feu contre ceux qui ont eu horreur de la Religion divine, comme declarent les écrits des Prophetes & des Apôtres, & mesme ceux des Sibylles, ainsi qu'écrit le B. Clement en son Epître aux Corinthiens.

Τῆς παρούσης καταστάσεως τὸ τέλος ἐστὶν ἡ διὰ τοῦ πυρὸς κρίσις τῶν ἀσεβῶν, καθά φασιν αἱ γραφαὶ προφητῶν τε καὶ ἀποστόλων· ἔτι δὲ καὶ τῆς Σιβύλλης, καθώς φησιν ὁ μακάριος Κλήμης ἐν τῇ πρὸς Κορινθίους ἐπιστολῇ, &c. *Iustin. resp. ad Gent. q. 74.*

Monsieur Blondel pour détourner ce coup qui luy est mortel, a recours à ses défaites ordinaires, disant que ces réponses si sçavantes ne sont point de saint Justin, puis qu'il cite saint Irenée & Origene, qui ont vécu l'un 30 ans, l'autre 80 ans aprés luy. J'avouë le fait : mais cependant je ne juge pas que ce soit une réponse suffisante pour ôter à saint Justin le plus sçavant & le plus subtil Philosophe de son siecle, la gloire de cet ouvrage : car Photius l'en reconnoît l'auteur : & on sçait de quel poids est le sentiment de ce Patriarche, quoy-

que Schiſmatique, parmy les Sçavans dans le jugement qu'il porte des Ecrivains, & dans le diſcernement de leurs écrits : car c'eſtoit un homme des plus habiles d'entre les Grecs, & d'un jugement ſi fin en matiere de critique, qu'il y a peu de gens qui l'ayent égalé ; puiſque donc il reconnoît ſaint Juſtin pour auteur de ces réponſes, il eſt juſte que nous diſions avec un ſçavant homme de noſtre ſiecle, qu'elles ont eſté corrompuës par les Heretiques ou par quelque Copiſte indiſcret, qui ſuivant ſa paſſion, où le party qu'il tenoit, ſe donnoit la liberté de corrompre les Exemplaires, y ajoûtant ce qui luy plaiſoit, ou en retranchant ce qui ne luy plaiſoit pas.

Et certes ſi on rejette un Livre pour quelque fauſſeté qu'on y rencontre, il faudra rejetter la plûpart des Livres des Saints Peres, où les Heretiques ont ſemé leurs erreurs, ſoit par l'infidelité de leurs traductions, ſoit par la mauvaiſe foy des Copiſtes.

Monſieur Blondel veut que l'Auteur des réponſes de ſaint Juſtin ait

vécu plus de 406 ans aprés Nostre Seigneur: il entend sans doute Theodoret, qui en est soupçonné par quelques Sçavans : mais il supprime son nom de peur que l'autorité d'un si grand homme ne nuise à sa cause; car supposons que c'est l'ouvrage de Theodoret, j'ay du moins que de son temps l'Epître de saint Clement portoit ce beau témoignage des Sibylles qui decide nostre different. Or qui osera dire qu'un si habile homme comme Theodoret, citant une Epître qui estoit alors presque aussi commune que celles de saint Paul, en ait produit un passage qui n'y étoit point? Je ne croy pas que le plus hardy de Messieurs les Protestans ose l'accuser d'une fausseté si manifeste.

Quoy qu'il en soit, il est certain que l'Auteur de ces réponses est tres-ancien, quand nous accorderions que ce n'est pas saint Justin, & que sur les prédictions des Sibylles il cite l'Epître de saint Clement, qui estoit alors entre les mains de tout le monde, & qui se lisoit publiquement dans les Eglises. Il n'y a donc pas lieu de croi-

re qu'il l'ait citée à faux : car il eut passé pour un fourbe & pour un imposteur manifeste. Ceux qui liront ces réponses qui sont les plus subtiles & les plus sçavantes d'aucun des saints Peres, qui ayent écrit dans les premiers siecles, ne se persuaderont jamais que celuy qui en est l'Auteur ait esté capable d'une si grande bassesse, & qu'il ait voulu porter faux témoignage en un temps où les enfans mesmes l'eussent pû convaincre de mensonge.

Monsieur Blondel a pressenti la force de ce raisonnement, & s'est bien douté qu'on s'en serviroit pour le combattre : c'est pour cela qu'aprés avoir supprimé le nom de Theodoret qu'il substituë à saint Justin, il dit que si ce témoignage des Sibylles se trouve dans l'Epître de saint Clément ; *C'est une marque que cette Perle precieuse de l'antiquité a esté falsifiée & corrompuë.*

Voilà comme ces Messieurs decident tous les differens que nous avons avec eux en matiere de Religion. Dés-lors qu'on leur produit quelque

passage des Ecritures ou des Peres, qui leur donne de la peine, ils s'inscrivent en faux contre l'Auteur du Livre, & pourveu qu'ils trouvent quelque lieu de chicaner, ils se jugent bien fondez en droit de recuser leurs témoignages, quoy qu'ils ayent passé pour sinceres & pour irreprochables dans toute l'antiquité.

S. IUSTIN LE MARTYR.

SAint Justin est un Pere de l'Eglise illustre pour son antiquité, pour sa profession, pour sa doctrine & pour sa pieté ; pour son antiquité, ayant vécu dans le milieu du second siecle ; pour sa profession, parce que c'estoit un excellent Philosophe qui avoit paru avec éclat dans l'Academie des Payens où il avoit enseigné. Pour sa doctrine, dautant qu'il avoit leu tous les Auteurs sacrez & profanes. Pour sa pieté, parce qu'il a esté Martyr, & a versé son sang pour Jesus-Christ. Photius a fait son éloge, qui est admirable : ainsi son témoignage sur le fait des Sibylles que

nous traittons, ne peut étre suspect ni d'ignorance ni de malice, il suffit seul pour en établir solidement la créance. Or il en parle en plusieurs endroits de ses Ouvrages, mais principalement dans l'exhortation qu'il a faite aux Grecs, & dans les deux Apologies qu'il a presentées à l'Empereur Antonin, & aux deux Cesars ses enfans adoptifs.

Iustin. Orat. Paranet. ad Græcos.

Dans l'oraison parenetique qu'il fait aux Grecs, il leur propose le témoignage des Sibylles dont il traitte bien au long : Voicy le commencement de son discours traduit en nôtre Langue.

Ἔστι δὲ ὑμῖν ῥᾳδίως τὴν ὀρθὴν θεοσέβειαν ἐκ μέρους παρὰ τῆς παλαιᾶς Σιβύλλης ἔκ τινος δυνατῆς ἐπιπνοίας, διὰ χρησμῶν ὑμᾶς διδασκούσης, μανθάνειν ταῦθ' ἅπερ ἐγγὺς εἶναι δοκεῖ τῆς τῶν προφητῶν διδασκαλίας, &c.

Il vous sera tres-facile d'apprendre en partie quelle est la veritable Religion, & ce que les Prophetes ont dit à peu prés de l'ancienne Sibylle, qui vous l'apprend par ses Oracles & par ses Réponses.

Ensuite il declare quelle est cette Sibylle; il dit qu'elle est née à Babylone; & qu'elle est fille de ce Berosus qui a écrit l'histoire des Chaldéens; qu'elle est venuë, sans sçavoir comment, à Cumes, & qu'elle y a prédit

les choses futures ; qu'il a esté sur les lieux ; *Qu'il y a veu une chose grande & digne de toute admiration, à sçavoir un grand édifice basty d'une seule pierre, où les habitans disoient que la Sibylle rendoit ses Oracles.*

Ἐθεασάμεθα δὲ ἐν τῇ πόλει γενόμενοι καί τινα τόπον ἐν ᾧ βασιλικὴν μεγίστην ἐξ ἑνὸς ἐξεσμένην λίθου ἔγνωμεν, πρᾶγμα μέγιστον καὶ πάντος θαύματος ἄξιον, &c.

Il ajoûte qu'au milieu de ce Temple on luy avoit montré trois Cisternes taillées dans la mesme pierre, où elle faisoit mettre de l'eau pour se laver ; puis prenant une Estole, qui est une espece de Simmare, elle s'alloit cacher dans le fond de cette Basilique bâtie de la mesme pierre ; & là montant sur un thrône élevé, elle prononçoit ses Oracles & ses Propheties.

Aprés ce recit, il dit que Platon, dont il rapporte les paroles, a fait mention de cette Sibylle ; il rend raison pourquoy ses vers ne sont pas comme ceux des Poëtes polis & achevez ; puis adressant son discours aux Grecs ; Il leur dit :

Sans vous arrester davantage aux vers & à la façon de parler de la Sibylle, & sans vous laisser prévenir d'un esprit de contradiction, prenez

Ἀφέμενοι λοιπὸν τῆς τῶν μέτρων καὶ λόγων ἀκριβείας τοῖς ὑπ᾽ αὐτοῖς ἀρχομένοις ἀφιλο-

garde à ce que dit la Sibylle, & reconnoiſſez enfin les biens qu'elle vous doit procurer, prédiſant en termes ſi clairs & ſi nets la venuë de Ieſus-Chriſt Noſtre Sauveur, lequel eſtant le Verbe de Dieu nullement ſeparé de luy ni en vertu ni en puiſſance, a pris la nature de l'homme, qui avoit eſté formé à l'image de Dieu, & nous a rétablis dans l'innocence de nos premiers Peres.

ἀκοῦσαι προσέχετε, γνῶτε πόσων ὑμῖν ἀγαθῶν αἰτία ἔσται, τὴν τοῦ Σωτῆρος ἡμῶν Ἰησοῦ Χριστοῦ ἄφιξιν σαφῶς καὶ φανερῶς προαγορεύουσα, &c.

Il rapporte enſuite un de leurs Oracles, qui declare que Dieu avoit formé le premier homme, & qu'il l'avoit nommé Adam; puis il conclud ſon diſcours par cette belle exhortation qu'il fait aux Grecs.

C'eſt pourquoy, Meſſieurs les Grecs; ſi vous n'eſtes point reſolus de preferer une fauſſe imagination que vous avez conceuë de ceux que vous eſtimez Dieux, & qui ne le ſont pas, croyez comme j'ay dit à la Sibylle tres-ancienne, dont les Livres ſe conſervent heureuſement dans tout le monde; laquelle vous inſtruit par ſes Oracles qu'elle rend, inſpirée qu'elle eſt de la divinité d'une maniere merveilleuſe, de la nature de ceux qu'on appelle Dieux, &

Εἰ τοίνυν, ὦ ἄνδρες Ἕλληνες, μὴ προτιμοτέραν ἡγεῖσθε τῆς ὑμῶν αὐτῶν σωτηρίας τὴν περὶ τῶν μὴ ὄντων Θεῶν ψευδῆ φαντασίαν, πείθητε, ὥσπερ ἔφην, τῇ ἀρχαιοτάτῃ καὶ σφόδρα παλαιᾷ Σιβύλλῃ, ἧς τὰς βίβλους ἐν πάσῃ τῇ οἰκουμένῃ σώζεσθαι συμβαίνει, &c.

qui ne le sont point ; & qui prédit nettement & ouvertement l'avenement futur de Nôtre Seigneur Iesus-Christ, & tout ce qu'il doit faire. Voilà le discours de saint Justin, & l'avis qu'il donne aux Grecs.

Mais le lieu où il parle encore plus avantageusement des Sibylles, c'est la seconde Apologie qu'il presenta à l'Empereur Antonin & aux deux Cesars ses enfans adoptifs pour la défense de nostre Religion. C'est là qu'il se plaint avec cette sainte liberté que faisoient paroître les Martyrs devant les Tyrans, de la défense qu'on avoit faite aux Chrétiens sous peine de la vie de lire les Livres des Sibylles; & celuy d'un Payen nommé *Hystaspes*, dont nous n'avons plus rien. Il est bon de rapporter ses paroles, car elles sont d'un grand poids pour le sujet que je traitte.

C'est par l'instinct & par l'artifice des Demons qu'on a porté sentence de mort contre ceux qui liroient les Livres d'Hystaspes ou des Sibylles, ou des Prophetes : afin que les hommes fussent détournez par la crainte de lire ces

Κατ' ἐνέργειαν δὲ τῶν φαύλων δαιμόνων, θάνατος ὡρίσθη κατὰ τῶν τὰς Ὑστάσπου ἢ Σιβύλλης ἢ τῶν προφητῶν βίβλους ἀναγ-

νωσκέσθαι, ὅπως, &c.

Ecrits qui leur donneroient la connoissance du bien, & qu'ils demeurassent toûjours esclaves de ces malins esprits.

Ἀφόβως μὲν γὰρ οὐ μόνον ἐντυγχάνομεν αὐταῖς, ἀλλὰ καὶ ὑμῖν ὡς ὁρᾶτε εἰς ἐπίσκεψιν φέρομεν, &c.

Mais ils n'en ont pû venir à bout, poursuit-il ; *Car nous ne lisons pas seulement ces Livres sans crainte : mais encore nous vous les presentons, comme vous voyez, à lire, & à considerer, sçachant que tout le monde l'aura pour agreable.*

Il est bon que nous fassions quelques reflexions sur ces deux discours que saint Justin fait à un Empereur le plus puissant de toute la terre, & aux Grecs les plus sçavans de tous les hommes : car l'ennemy des Sibylles confesse que si leurs Livres ont paru 20 ans seulement devant saint Justin, ils ont prédit la venuë de JESUS-CHRIST, puis qu'il n'y a pas d'apparence qu'une si grande imposture eût esté faite par un Chrétien disciple des Apôtres ; & que le soupçon de Monsieur Blondel ne tombe que sur *Hermas* ou *Hermes Pastor*, qu'il prétend estre frere du Pape Pie I. (ce qu'il n'est pas necessaire d'examiner.) Ainsi les Livres des Sibylles n'auront

esté composez que cinq ou dix ans avant que saint Justin fist paroître les siens, puisqu'il declare luy-mesme qu'il vivoit 150 ans aprés Nôtre Seigneur.

Or l'hypothese de Monsieur Blondel n'est pas soûtenable, & il ne faut, ce me semble, qu'un peu de sens pour voir l'injustice qu'il fait aux Chrétiens de la primitive Eglise, de les accuser de telle fausseté.

En effet, qui pourra se persuader qu'un Livre de telle consequence, qui ruïnoit l'Idolatrie, & qui établissoit la Religion Chrétienne, ait pû estre supposé six ans avant saint Justin, & que ce grand homme qui estoit la lumiere de son siecle, & versé plus qu'homme du monde dans la lecture de tous les Historiens (c'est comme en parle Photius) n'ait point découvert cet imposteur qui commençoit de naître en son temps, & qu'il ait presenté aux Empereurs un Livre qui n'avoit que six années, pour un Livre qui en avoit déja plus de mille? Et si saint Justin s'est laissé surprendre, comment est-ce qu'Athenagore *Athenagore.*

le Philoſophe qui vivoit au meſme ſiecle, n'a point encore reconnu ce fourbe, & n'en a point donné avis à ſaint Juſtin? d'où vient que luy-meſme produit avec tant d'éclat le témoignage de ces Sibylles?

Theophile Eveſque d'Antioche.

Mais qui ne s'étonnera que Theophile VI. Eveſque d'Antioche aprés ſaint Pierre, ait encore honteuſement donné dans cette illuſion, & qu'il ait pris, comme j'ay dit, un enfant nouveau né pour un vieillard de quinze cens ans, luy qui eſtoit un des plus ſçavans & des plus forts eſprits de ſon ſiecle, comme on peut connoître par ſes ouvrages.

En effet ce grand Prelat qui eſtoit preſque contemporain des deux precedens dans le Livre ſecond qu'il a fait contre les Calomniateurs de la Religion Chrétienne, oppoſe aux Payens le témoignage des Sibylles qui appuyent nôtre creance.

Au reſte, dit ce ſaint Prelat, *les Prophetes dont j'ay fait mention étoient des Paſteurs idiots & ſans lettres parmy les Iuifs.*

Mais

Mais aussi la Sibylle qui a esté la Prophetesse des Grecs & de toutes les Nations de la Terre, au commencement de sa Prophetie invective contre les hommes, disant:

Σίβυλλα δὲ ἐν Ἕλλησι καὶ ἐν τοῖς λοιποῖς ἔθνεσι γενομένη προφῆτις ἐν ἀρχῇ τῆς προφητείας αὐτῆς ὀνειδίζει τὸ τῶν ἀνθρώπων γένος λέγουσα. Ἄνθρωποι θνητοὶ καὶ σάρκινοι, οὐδὲν ἐόντες, πῶς ταχέως ὑψοῦσθε, &c.

Hommes mortels, corps de chair tres-vils, qui n'estes rien, pourquoy vous élevez-vous, & ne songez-vous pas à la fin du monde? vous ne tremblez point à la presence d'un Dieu Souverain qui soûtient vostre estre, & vous ne craignez point celuy qui est témoin de toutes vos actions.

Ce témoignage est tiré du premier Livre des Sibylles que nous avons, ce qui montre évidemment que c'est le mesme que cite saint Theophile. Je demande donc à Monsieur Blondel comment il s'est pû faire que trois hommes si sçavans se soient trompez si lourdement, & qu'ils ayent receu pour un Manuscrit de mille ans un Poëme tout recemment écrit?

Je ne m'étonne pas que Monsieur Blondel ne puisse découvrir le nom d'un Imposteur qui ne fut jamais, & qui se cacheroit, s'il avoit esté, dans

les vaſtes étenduës de 15 ſiecles : mais il eſt inconcevable qu'on fiſt paroître en ſon temps un Livre ſuppoſé, & qu'il le prît pour un ouvrage de vieille date, comme eſt de mille années. C'eſt cependant dans cette illuſion qu'il veut que ſoient tombez ces trois grands hommes dont je parle, & tous les ſaints Peres qui les ont ſuivis.

De plus, ſi les Chrétiens ſe ſont laiſſez éblouïr de l'éclat de ces Propheties imaginaires, comment s'eſt-il pû faire que les Infideles qui ſe voyoient battus en ruïne par ces Propheties, & qui avoient un tres-grand nombre d'habiles gens qui examinoient nos Livres avec toute l'application d'eſprit imaginable, & toute la malignité de cœur poſſible, n'ont point découvert ce Poëte maſqué, n'en ont point publié le nom, n'ont point tiré tout l'avantage qu'ils pouvoient tirer de cette impoſture pour décrier nôtre Religion? Nous verrons plus bas ce qu'ils répondoient aux inſtances des Peres.

Mais ce qui renverſe entierement

toute la machine de Monsieur Blondel, & qui montre qu'il est tres-mal fondé d'accuser les premiers Chrétiens de cette supercherie, c'est que saint Justin declare *qu'il y avoit par toute la terre des Livres de la Sibylle.* Assurément Monsieur Blondel n'est pas un homme de miracles, & je ne sçay comment il nous pourra persuader qu'en un temps où l'Imprimerie n'estoit point encore en usage, & où tous les Livres s'écrivoient à la main, on ait pû tirer sans miracle en cinq ans un si grand nombre de copies du Livre des Sibylles, qu'il y en ait eu par toute la terre, & que tous les hommes ayent esté si insensez que de prendre pour de vieilles Pancartes un Livre tout fraîchement écrit.

ἥτις βίβλος ἐν πάσῃ τῇ οἰκουμένῃ σώζεσθαι συμβέβηκε. Orat. Paræn. ad Græcos.

De plus je ne conçois pas avec quelle hardiesse, pour ne pas dire impudence & temerité, saint Justin qui estoit tres sçavant dans l'Histoire & dans le discernement des Livres, eût osé provoquer les Gentils au jugement de la Sibylle, & se plaindre à l'Empereur de ce qu'il en défendoit la lecture aux Chrétiens, si le

Livre ne paroiſſoit que depuis ſix années : comment il eût exhorté les Payens à le lire, à le conſiderer & à l'examiner : comment il l'eût appellé *la tres-vieille & tres-ancienne Sibylle :* comment enfin il eût fait éclater par tout ſes Oracles comme rendus long-temps avant la venuë de JESUS-CHRIST, ſi on n'en avoit rien veu, ni entendu parler ſix ans auparavant.

Car enfin ſaint Juſtin n'ignoroit pas que l'Original de ces Livres eſtoit gardé dans Rome où il preſentoit ſon Apologie, & qu'il eſtoit facile de le convaincre d'impoſture, confrontant ce Livre ſuppoſé des Sibylles avec ceux qui eſtoient dans le Temple d'Apollon. D'ailleurs les Pontifes qui en avoient un exemplaire, & qui eſtoient plus que tous les hommes du monde intereſſez dans cette cauſe, ne devoient-ils pas s'inſcrire en faux, & demander à l'Empereur que ſaint Juſtin fût châtié comme un fauſſaire & un ſeditieux; enſuite arreſter le cours d'une erreur qui s'eſtoit déja répanduë

par toute la terre? Or ils n'ont jamais dit que le Livre des Sibylles que nous leur presentions, estoit un Livre supposé; ils ont bien soupçonné les Chrétiens d'y avoir inseré des médisances: mais ç'a esté depuis saint Justin, & ce n'a esté qu'un soupçon, & cette médisance, comme je diray, ne tomboit point sur les points essentiels de nostre Religion, à sçavoir sur l'unité d'un Dieu & sur la venuë de son Fils, que saint Justin maintenoit avoir esté nettement prédites par les Sibylles, sans crainte de passer pour un imposteur, défiant ceux qui avoient les Originaux en main, de le convaincre de mensonge.

J'ajoûte à tout cela que la lecture de ces Livres avoit esté défenduë aux Chrétiens quelques années auparavant que saint Justin qui s'en plaint, presentât ses deux Apologies: car un ouvrage sçavant comme celuy-là, & qu'il devoit presenter à un Empereur, luy a coûté du temps & du travail, ne pouvant pas douter qu'il ne dût estre bien examiné par ses ad-

verſaires. D'ailleurs le ſujet principal pour lequel cette défenſe fut faite, eſt que ces Livres couroient par tout le monde, & convertiſſoient beaucoup d'Infideles. Nous ne ſçavons pas le temps préciſément que la lecture des Sibylles fut interdite aux Chrétiens, mais on ne peut gueres moins mettre que ſix ans avant que ſaint Juſtin eût composé ſon ouvrage, puis qu'il declare que nonobſtant cet Edit les Chrétiens liſoient ces Livres ſans apprehender la mort, *& qu'ils eſtoient répandus par toute la terre*. Ainſi ſi ces Livres n'ont eſté ſuppoſez que ſix ans avant ſaint Juſtin, comme veut Monſieur Blondel, il faut dire qu'on défendoit de les lire au temps meſme qu'on les compoſoit, qui eſt la choſe du monde là plus ridicule.

Mais qui ne s'étonnera, que l'Empereur dans ſon Edit n'a jamais declaré que ces Livres eſtoient faux, ſuppoſez, remplis de menſonges & d'impoſtures, & tout-à-fait contraires aux Livres des Sibylles qu'on gardoit à Rome? Il n'en falloit pas

davantage pour le décrier, & cela eut eu plus d'effet que cette défẽſe rigoureuſe qu'on faſoit de les lire, qui en augmentoit le deſir. Or jamais les Empereurs dãs leurs Edits n'ont taxé les Chrétiens d'eſtre les auteurs de ces Livres ; & ſaint Juſtin ne s'eſt point défendu ſur ce ſujet, au contraire il exhorte les Empereurs à les lire, à les examiner, & à les confronter. Il leur repreſente qu'ils ſont entre les mains de tout le monde, & qu'ils ſont tres-anciens, & que la Religion Chrétienne y eſt établie d'une maniere ſi forte & ſi ſolide, qu'il n'y a pas moyen de l'ébranler.

Je ne dis point encore de quelle maniere les Chrétiens ont pû recouvrer les Livres des Sibylles, qui eſtoient gardez ſi ſoigneuſement par les Magiſtrats de Rome: nous en parlero s plus au long en un autre lieu.

Je ne m'arreſte point non plus à refuter les calomnies que nos Heretiques impoſent à ſaint Juſtin, le faiſant auteur de pluſieurs erreurs. Les Docteurs Catholiques qui ont entrepris ſa défenſe, en ont découvert la fauſ-

ſeté ; & quand il ſe ſeroit égaré dans quelques ſentimens en un temps où les Myſteres de noſtre Foy n'eſtoient pas éclaircis comme ils ſont à preſent, cela luy ſeroit auſſi pardonnable qu'à tous les autres Peres, qui ſont les aſtres de l'Egliſe, & qui ont eu cependant tous des taches, des eclipſes & des défaillances, afin que nous reconnoiſſions qu'il n'y a que l'Egliſe ſeule qui ſoit infaillible en ſa créance & en ſa diſcipline, & que les particuliers, quelque ſçavans qu'ils puiſſent eſtre ; ne ſont point regles de noſtre Foy.

Au reſte ce n'eſt point agir en homme d'honneur, que de ſe déchaîner contre ſes juges, & de déchirer leur reputation, parce qu'ils n'appuyent pas noſtre party ; car quand ſaint Juſtin, auſſi-bien que tous les autres Docteurs de l'Egliſe, ſe ſeroit un peu écarté de la verité, il n'eſt pas bien ſeant à Monſieur Blondel de flétrir leur memoire par le recit de leurs foibleſſes & de leurs mépriſes : il ne s'agit point de ſçavoir ſi la Sibylle de Cumes eſtoit fille de Beroſe, ou ſi

elle estoit venuë de Babylone : ce sont des questions agitées entre les Sçavans, qui appuyent tous leurs sentimens de trés-fortes conjectures ; mais il s'agit de prouver que les Livres des Sibylles ont esté composez par un Chrétien au temps que S. Justin vivoit, & qu'on les lisoit par toute la terre comme des monumens precieux de l'antiquité ; que la lecture n'en estoit point défenduë avant qu'ils fussent composez, comme je viens de faire voir, & que saint Clement plus de 50 ans avant l'Epoque de Monsieur Blondel, n'avoit pas cité le témoignage des Sibylles. C'est ce qu'il faut prouver, sans s'arrester à des chicanes sur un point d'histoire, & sans faire un crime à un saint Pere, de ce qu'il a pris l'Idole de *Semosangue*, qui est un des faux-Dieux des Sabins, pour la Statuë de Simon le Magicien, & de ce qu'il dit avoir veu à Pharos prés d'Alexandrie les restes des 72 Cellules des Interpretes : tout cela est problematique, & ne fait rien à nostre sujet.

LACTANCE.

JE produis aprés Saint Juſtin un juge & un témoin irreprochable, c'eſt Lactance Firmien qui vivoit deux cens ans aprés Nôtre-Seigneur, & qui étoit l'homme au jugement de Photius le plus ſçavant & le plus diſert de ſon ſiecle : auſſi les Peres l'appellent-ils ordinairement le *Ciceron Chrétien*. Lors qu'il étoit vieil Conſtantin le Grand l'appella à ſa Cour pour étre le Precepteur de ſon fils Criſpus, ne trouvant point dans tout ſon Empire d'homme plus ſage & plus habile que luy pour élever un Prince. Au reſte il étoit ſi deſintereſſé que dans ce grand employ, bien loin de profiter de ſa faveur, & de ſonger à faire une grande fortune, il manquoit meſme des choſes neceſſaires à la vie, & mourut dans une extréme pauvreté comme témoigne S. Hierôme.

Or ce grand homme a compoſé un Livre pour la défenſe de la Religion Chrétienne contre les Infideles

qu'il a intitulé, *Institutions Divines*, où il prouve par le témoignage des Sibylles, dont il fait un grand discours, la divinité du Fils de Dieu. Il montre comme elles ont predit sa naissance, sa prédication, ses miracles, sa passion, sa mort, sa resurrection, son ascension & son dernier avenemẽt: & dautant que les Payens pressez par la force de ces Oracles étoient obligez de recõnoître ou que nôtre Religion étoit veritable, ou que ces Oracles étoient faux: ne voulant pas admettre le premier, ils furent contrains d'en venir au second, & de dire non pas comme Monsieur Blondel que le Livre des Sibylles étoit un Livre supposé; mais que les vers que produisoit Lactance y avoient esté inserez par un Chrétien. Voicy comme il explique leurs sentimens au Livre qu'il a fait de la vraye Sagesse chapitre cinquiéme.

His testimoniis quidam revicti solent eò confugere, ut aiant non illa esse carmina Sibyllina, sed à nostris ficta aut composita. Quelques-uns convaincus par ces témoignages que je viens de

produire, ont coûtume de se sauver ? disant que ces vers ne sont point ceux des Sibylles, mais que c'est un des nôtres qui les a inventez & composez. Il ne dit pas que tous apportoient cette défaite ; mais seulement quelques-uns les plus hardis & les plus desesperez : *Quidam revicti* sans en pouvoir produire l'Autheur ny le temps qu'il a vécu. Or il détruit cette calomnie par les raisons suivantes.

Quod profectò non putabit qui Ciceronem Varronemque legerit aliosque veteres qui Erythraam Sibyllam caterasque commemorant, ex quarum libris ista exemplaria proferimus ; qui authores obierunt antequam Christus secundùm carnem nasceretur. Mais assurément cette pensée ne viendra jamais dans l'esprit d'un homme qui aura lû Ciceron & Varron, & les autres anciens Ecrivains qui font mention de la Sibylle Erythrée & des autres Sibylles, & c'est de leurs Livres que nous produisons ces exemplaires que nous en avons tirez : car ces Auteurs sont morts avant que JESUS-

Christ nâquit ſelon la chair. Ce raiſonnement eſt fort & juſte : mais parce que ces Sibylles parlent ſi diſtinctement de toutes les actions de Nôtre-Seigneur, qu'on diroit qu'elles ſont venuës aprés luy ; Il ajoûte ce qui ſuit.

Verùm non dubito quin illa carmina prioribus temporibus pro deliramento ſint habita, cùm ea nemo intelligeret : denuntiabant enim monſtruoſa quædam miracula ; quorum nec ratio, nec tempus, nec author deſignabatur, &c. Pour moy, dit-il, je ne doute pas que ces vers n'ayent paſſé dans les vieux temps pour des réveries, veu que perſonne ne les entendoit : car ils rapportoient des miracles prodigieux, dont ils ne marquoient ny la maniere, ny le temps, ny l'auteur. Ce qu'il confirme par l'exemple des Prophetes dont les prédictions touchant Jesus-Christ n'ont eſté entenduës ny compriſes qu'aprés ſa naiſſance & ſa mort.

Il ne faut à mon ſens que ce ſeul témoignage de Lactâce pour diſſiper les ſoupçons de tous les incredules. Ce

Pere le plus habile de son siecle dispute contre les Idolâtres, & leur propose les Propheties des Sibylles; ceux-cy demeurent muets, & n'ont rien à repartir. Quelques-uns plus avanturiers que les autres, ont recours à la défense de tous ceux qui voyent leur cause desesperée, qui est de s'inscrire en faux contre les pieces qu'on leur produit, & de recuser les témoins qu'on leur confronte.

Lactance répond que cette pensée ne peut venir dans l'esprit d'un homme qui aura lû les Auteurs anciens & profanes qu'il cite, lesquels estant morts avant que Nôtre-Seigneur fut né, ont neanmoins fait mention des Sibylles. Il produit mesme les exemplaires de leurs Livres, il les leur presente à examiner & à confronter avec les Originaux qui étoient entre les mains des Pontifes : *Ex quarum libris ista exemplaria proferimus.* Il les deffie d'y trouver aucune difference. En bonne foy un homme si sage auroit-il fait ce deffi aux plus doctes d'entre les Gentils qui vivoient de son temps s'il n'eût esté bien assuré du fait?

Car enfin c'étoient des gens qui ne ſe payoient pas de paroles : c'étoient des eſprits éclairez & déchaînez contre les Chrétiens, qui n'euſſent pas pardonné une faute ſi conſiderable à Lactance, & qui euſſent eſté ravis de le décrier comme un menteur & un impoſteur, s'il y eut eu quelque difference entre la copie&l'original qu'on gardoit àRome.Ces ſçavans profanes qui vivoient de ſon temps ; étoient Philoſtrate,Appien, Macrobe,Dion, Papien, Ulpien ſon diſciple ennemy juré des Chrétiens, Athenodore, Julien l'Africain, Plotin, Porphyre & quantité d'autres.

Au reſte il eſt preſque hors de doute que Lactance avoit vû les Originaux de ces Livres des Sibylles qu'on gardoit à Rome. Premierement, parce qu'il étoit Prêtre du Capitole avant que d'eſtre Chrétien, comme témoigne Marc Antimachus dans la Preface qu'il a faite ſur les Livres des Sibylles ; car les Prétres par ordre d'Auguſte Ceſar gardoient un exemplaire de ces Livres Sibyllins, comme avouë Monſieur Blondel, & c'eſt L. 1. c. 17.

de leur lecture, dit-il, qu'ils prenoient occasion de susciter des persecutions aux Chrétiens : Cependant plusieurs de ces Prétres qui cherchoient de bonne foy la verité comme Lactance, l'ayant reconnuë dans ces Livres, dont la lecture leur étoit permise, se faisoient Chrétiens. Ainsi les Oracles des Sibylles qu'on tenoit si secrets furent manifestez par les Prétres mémes qui embrassoient la Foy Chrétienne; & peu importe que les Livres fussent dans le Capitole ou dans le Temple d'Apollon : car les Prétres du Capitole qui les gardoient avant son incendie eurent le méme droit de les voir & de les garder aprés son incendie.

Mais quand nous n'aurions pas ces preuves qui sont tres-bien fondées, n'est-ce pas assez pour établir cette verité, que de sçavoir que Lactance étoit Précepteur de Crispus fils de Constantin premier Empereur Chrétien, auquel il étoit & trés-agreable & trés-familier ? Car qui doutera qu'un Empereur Chrétien ne luy ait donné le pouvoir de lire ces Livres

qu'on gardoit à Rome, & qui n'ont esté brûlez que sous l'Empire d'Honorius ? Lactance se déclare assez évidemment par ces paroles : *Ex quorum libris ista exemplaria proferimus* ; les exemplaires que je vous propose sont tirez de leurs Livres. D'ailleurs il n'y a pas sujet de croire qu'un homme sçavant & Chrétien comme Lactance se fût laissé tromper si facilement par un imposteur qui eût presque vécu de son temps, ou qu'il n'eût pû découvrir sa tromperie, ou que l'ayant découverte il l'eût appuyée & défenduë, comme si la Religion Chrétienne eût eu besoin des armes du mensonge pour se defendre contre ses ennemis.

Cependant Monsieur Blondel fait cet honneur aux Peres, que de dire ou qu'ils n'ont pas connu l'imposture, ou qu'ils s'en sont servis adroitement pour defendre la verité. Les Peres opposoient aux Payens les Oracles des Sibylles qui les condamnoient. Les Payens répondoient aux Peres que ces Oracles étoient faux & supposez. Les Peres prouvent la ve-

rité des Oracles par la confeſſion de leurs Auteurs & par leurs Livres mêmes qui étoient ſous la garde des Magiſtrats. Les Payens n'ont rien à répondre à cela:mais Monſieur Blondel vient à leur ſecours, & produit pour leur défenſe des moyens que les Infideles mêmes n'oſoient apporter de peur de paſſer pour gens de mauvaiſe foy. N'eſt-ce pas là un grand ſervice que Monſieur Blondel rend à l'Egliſe?

SAINT CLEMENT *Alexandrin.*

SAint Hierôme parlant de Saint Clement Prêtre de l'Egliſe d'Alexandrie, l'appelle le Philoſophe des Philoſophes, un homme d'un eſprit vaſte & étendu, à qui rien n'échapoit, un fonds inépuiſable de doctrine & de ſcience. Il vivoit au commencement du troiſiéme ſiecle, & a composé huit Livres pour la défenſe de la Religion Chrétienne qu'il a intitulé *Tapiſſeries*, où il combat avec une force incroyable tous les

idolâtres & tous les heretiques.

Or entre les preuves qu'il produit 6. Strom.
contre les Payens, une qu'il fait bien valoir, est le témoignage des Sibylles; car il remarque trés-bien que Dieu qui a donné les Prophetes aux Juifs, a donné les Sibylles aux Gentils, pour rendre les uns & les autres inexcusables s'ils ne recevoient pas son fils; mais ce qui est infiniment avantageux à la cause que je défends & qui montre évidemment que les prédictions des Sibylles ne sont pas des contes faits à plaisir, c'est que ce Saint & sçavant homme assure que Saint Paul dans ses Predications employoit méme l'authorité de ces Vierges Payennes; sçachant combien les infideles avoient pour elles de respect & de veneration. Voicy les termes de ce Pere.

Comme Dieu a voulu sauver les Juifs leur donnant des Prophetes, il a pareillement choisi & separé du commun, les plus considerables d'entre les Grecs, versez dans la connoissance de leur propre langue, & autant capables qu'ils pouvoient étre de comprendre les bon-

Καθάπερ Ἰουδαίους σώζεσθαι ἐβούλετο ὁ Θεὸς, τοὺς προφήτας διδοὺς, οὕτως καὶ Ἑλλήνων, τοὺς δοκιμωτάτους οἰκείους αὐτῶν τῇ διαλέκτῳ

tez de Dieu pour le salut des Gentils. Outre la Prédication de Saint Pierre, Saint Paul Apôtre l'a déclaré disant: Prenez aussi les Livres Grecs, voyez la Sibylle comme elle déclare l'unité d'un Dieu & tout ce qui doit arriver: Prenez Hystaspes & le lisez, & vous verrez qu'il a parlé du Fils de Dieu dans ses Livres beaucoup plus clairement & plus ouvertement.

Nous n'avons plus rien de cet Hystaspes, dont parle Saint Paul, le temps nous a ravy ce tresor: mais nous avons les Sibylles qui parlent de JESUS-CHRIST, comme dit ce grand Apôtre. J'avouë qu'il n'en a fait aucune mention dans ses Epîtres, mais c'est l'opinion des sçavans qu'il les citoit dans les discours qu'il faisoit aux Infideles pour les convaincre par le témoignage des personnes qu'ils estimoient avoir commerce avec la Divinité.

En effet, il est constant que Saint Paul a fait une infinité de Sermons qu'il n'a point mis par écrit, & comme il prouvoit aux Juifs la Divinité de JESUS-CHRIST par leurs Prophetes,

προφήτας ἀναστήσας, ὡς οἷοί τε ὦσιν δέχεσθαι τὴν παρὰ Θεοῦ εὐεργεσίαν, τῶν Ἰουδαίων ἀνθρώπων διέκρινεν. δηλώσει πρὸς τῷ Πέτρου κηρύγματι, ὁ Ἀπόστολος λέγων Παῦλος· λάβετε καὶ τὰς Ἑλληνικὰς βίβλους. ἐπίγνωτε Σίβυλλαν, ὡς δηλοῖ ἕνα Θεὸν καὶ τὰ μέλλοντα ἔσεσθαι. καὶ τὸν Ὑστάσπην λαβόντες ἀνάγνωτε. καὶ εὑρήσετε πολλῷ τηλαυγέστερον καὶ σαφέστερον γεγραμμένον τὸν υἱὸν τοῦ Θεοῦ, &c.

il la prouvoit aux Gentils par leurs Sibylles. On tient que c'est par le canal de la tradition que cette connoissance est venuë jusques à S. Clement: ceux qui l'avoient entendu prêcher racontant aux autres les endroits les plus considerables de ses Prédications.

Comme ce témoignage est decisif & détruit entierement les calomniateurs des Sibylles, Monsieur Blondel traite fort mal ce Pere, que l'Eglise revere comme un des grands appuis de la Religion. Il veut que ce qu'il rapporte de Saint Paul soit une fable (car Messieurs les Protestans ne reçoivent point les traditions.) Si vous luy demandez quelle raison il a de s'inscrire en faux contre cette piece si importante à nôtre cause, il n'en produira point d'autre que son sens, & une liste d'égaremens où il prétend que ce saint Pere est tombé. Il dit d'une maniere atroce & insupportable qu'il eût reconnu sa faute; *Si pour parvenir à son but, il eût autant fait état d'exercer son jugement que d'épuiser sa mémoire; que portant toutes* L. 1. c. 5

ses pensées à se servir des Payens & des Heretiques contre eux-mémes pour les détromper tous, sans se garder luy-méme de surprise, il a donné comme les autres Peres dans les panneaux, &c. Ce sont les termes de Monsieur Blondel, qu'il croit assez honnestes & assez modestes pour faire l'eloge d'un saint Pere, qu'il confesse luy-méme étre un prodige de science.

E. 1. c. 10. En un autre endroit il dit que Saint Clement Alexandrin & Saint Augustin ont opposé *sans scrupule, méme avec bravade* (c'est comme il s'énonce) *ainsi que les autres Peres, un faux Hystaspes aux Payens, qui ne sçavoient dequoy on leur parloit.*

C'est là parler hardiment; mais je voudrois sçavoir où il a lû que lors que les Peres citoient d'Hystaspes, les Payens ne sçavoient dequoy on leur parloit? Car enfin nul Auteur ne rapporte ce que dit Monsieur Blondel, & je ne luy feray point injure si je dis que saint Clement qui cite ce Payen, est plus croyable & mieux informé de la verité que luy.

En effet, jamais on ne produit pour

témoins que des gens irreprochables & connus. A qui est-ce que Monsieur Blondel pourra jamais persuader que deux hommes sçavans & judicieux, comme sont saint Clement Alexandrin & saint Augustin, ayent proposé aux Infideles pour témoins de la verité qu'ils leur prêchoient, un homme inconnu, & qui n'avoit jamais esté au monde?

Je ne prétens point défendre icy saint Clement Alexandrin contre ses injustes accusateurs: plusieurs grands hommes ont fait son Apologie, & montré que c'est à tort que Messieurs les Centuriateurs, & aprés eux Monsieur Blondel ont tâché de deshonorer sa memoire, luy imputant beaucoup d'erreurs où jamais il n'est tombé.

Mais quand cela seroit, est-il raisonnable de conclure qu'un homme qui vivoit deux cens ans aprés les Apôtres, & qui a eu commerce avec quelques-uns de leurs Disciples ait pû ignorer ce qu'a presché Saint Paul, & s'il y a eu un Hystaspes au monde, ou qu'il se soit erigé en fourbe & en im-

posteur ? Je dis de luy ce que j'ay dit des autres, sa ſçience ne nous permet pas de croire qu'il ſe ſoit trompé, & ſa ſainteté qu'il nous ait voulu tromper.

Or ſi Saint Paul a cité les Sibylles, il eſt hors de doute qu'elles ont précedé la venuë de JESUS-CHRIST: qu'ainſi c'eſt à tort que Monſieur Blondel accuſe les premiers Chrétiens d'une malice ſi noire, ſi publique & ſi ſcandaleuſe, comme eſt de ſuppoſer de faux Oracles en matiere de Religion.

CONSTANTIN LE GRAND.

DE tous les témoignages qu'on peut apporter pour la défenſe des Sibylles, il n'y en a point à mon jugement de plus illuſtre ny de plus certain que celuy de Conſtantin le Grand : c'eſt le plus illuſtre, parce que c'eſt un Empereur qu'on ne peut accuſer de menſonge ſans luy faire un outrage mortel, le menſonge étant le vice des ames lâches & des cœurs timides, & dont les Rois qui ſont les Auteurs

Auteurs & les Defenseurs de la foy publique ne devoient jamais étre soupçonnez.

C'est encore le plus certain, parce que le discours qu'il a fait des Sibylles a esté recité par ce grand Prince dans le Concile general de Nicée, devant la plus auguste assemblée qui fut jamais; car elle étoit composée de Martyrs, de Confesseurs, de saints & de sçavans Prelats, qui n'eussent pas manqué de faire connoître à l'Empereur qu'on avoit surpris sa Religion, & que tout ce qu'on luy avoit dit des Sibylles étoit un songe & une fable: veu principalement qu'il y avoit quantité d'Evesques Ariens qui nioient la Divinité de Jesus-Christ que l'Empereur mesme tâchoit de convaincre par l'autorité des Sibylles.

Mais ce qui nous donne encore de plus grandes assurances de la verité de son témoignage, c'est qu'il avoit en sa disposition les Livres des Sibylles qui étoient gardez à Rome, & qui ne furent brûlez que plus de 50 ans aprés sa mort: car on ne peut pas

douter qu'il n'ait eu la curiosité de les voir, soit lors qu'il étoit encore Payen pour y apprendre sa destinée; soit lors qu'il étoit Chrétien, pour voir si ce qu'on publioit des Sibylles étoit conforme à la verité.

Et certes on ne peut pas nier que Constantin n'eut sans comparaison plus d'autorité dans Rome que n'en avoit le Tyran Maxence, & peut-étre autant de curiosité que luy. Or Zozime rapporte dans le Livre onziéme de son Histoire, que Maxence étant à Rome offrit quantité de victimes aux Dieux, & voulut voir les Livres des Sibylles : *Intra muros inclusus diis victimas offerebat* .... *ipsis quoque Sibyllinis oraculis pervestigatis.* Arrestons donc cette verité tres-certaine & tres-importante que Constantin soit Chrétien, soit encore Payen avoit lû les Livres des Sibylles, & les avoit fait voir aux plus habiles gens de son temps, comme nous dirons maintenant, principalement lors qu'il se rendit maître de l'Empire : car on ne manquoit jamais de les consulter dans toutes les revolutions

d'Etat, & dans les grandes necessitez de la Republique, comme font foy tous les Historiens Romains.

Il faudroit transcrire presque toute l'Oraison que ce grand Prince fit devant les Peres du Concile de Nicée pour rapporter tout ce qu'il dit des Sibylles. Je me contente de produire ce qui regarde leur autorité, & quelques endroits de leur Propheties que j'ay rapportées au commencement de cet ouvrage. Aprés donc avoir parlé de l'Erythrée, qui est la plus ancienne de toutes: Il dit,

Apud Euseb. c. 18

Cette Sibylle inspirée sans doute de Dieu, a prédit en vers ce qui devoit arriver, declarant clairement l'Histoire de la venuë de JESUS-CHRIST *dans la suite des premieres lettres qu'on appelle acrostiches, qui porte ces paroles:* ΙΗΣΟΥΣ ΧΡΙΣΤΟΣ ΘΕΟΥ ΥΙΟΣ ΣΩΤΗΡ ΣΤΑΥΡΟΣ: c'est à dire, JESUS-CHRIST, *Fils de Dieu, Sauveur, Croix.*

Θείας ἐπιπνοίας ὄντως πεπληρωμένη, δι' ἐπῶν τὰ περὶ τοῦ Θεοῦ τὰ μέλλοντα προεθέσπιζε, σαφῶς τῇ προτάξει τῶν πρώτων γραμμάτων, ἥτις ἀκροστιχὶς λέγεται, &c.

Il rapporte ensuite ces 27. acrostiches qui parlent du dernier jugement, de la resurrection des morts, de la peine des coupables & de la fe-

licité des bons. Voicy les ſix premiers traduits par Caſtalion en vers Latins, qui compoſent le nom de Jesous : car c'eſt ainſi que le prononcent les Grecs.

Judicii fuerit cum ſignum, terra madebit,
Et cœlo veniet princeps per ſæcla futurus
Scilicet ut carnem præſens & judicet orbem,
Omnis homo hunc fiduſque Deum infiduſque videbit
Unà cum ſanctis excelſum fine ſub ævi,
Sede ſedens animas cenſebit corpora & ipſa.

Les deux derniers de ces ſix vers acroſtiches ſont ceux qui ſuivent.

Omnipotens Deus eſt præſcriptus verſibus iſtis
Servator noſtro æternus rex paſſus amore.

C'eſt à dire : le Dieu tout-puiſſant, qui eſt marqué par ces vers ; c'eſt le Roy Eternel & le Sauveur qui a ſouffert pour nôtre amour.

L'Empereur Conſtantin ayant rap-

porté ces Oracles de la Sibylle Erythrée répond aux doutes des Payens que Monsieur Blondel fortifie des siens.

Mais il y a plusieurs personnes, dit ce Prince, *qui n'ajoûtent aucune foy à cette Prophetie, quoy qu'ils confessent qu'il y a une Sibylle Erythrée. Ils soupçonnent méme que quelqu'un de nôtre Religion, & qui sçavoit un peu faire des vers ait composé ces acrostiches, & leur ait donné un faux titre, les mettant au nombre des Oracles des Sibylles.*

Ἀλλ' οἱ πολλοὶ τῶν ἀνθρώπων ἀπιστοῦσι καὶ ταῦτ' ὁμολογοῦντες Ἐρυθραίαν γεγενῆσθαι Σιβύλλαν μάντιν. ὑποπτεύουσι δέ τινα τῶν τῆς ἡμετέρας θρησκείας ποιητικῆς μούσης οὐκ ἄμοιρον τὰ ἔπη ταῦτα πεποιηκέναι, νοθεύεσθαί τε αὐτὰ καὶ Σιβύλλης θεσπίσματα εἶναι λέγεσθαι. &c.

Voila ce que les Idolâtres répondoient aux Chrétiens, qui leur citoient les Sibylles. Ils ne disent pas comme Monsieur Blondel, que leur Livre est une chose supposée: mais seulement que ces vers artificieux y ont esté inserez. Ils ne l'assurent pas, mais ils le *soupçonnent* seulement: parce que la prédiction étoit trop claire, & qu'ils n'avoient aucune preuve de sa fausseté.

ὑποπτεύουσι

Or il est certain que Constantin qui n'étoit pour lors que Catechumene, & qui avoit l'esprit aussi grand que le cœur, n'eut jamais donné

créance à ces vers s'il n'eût esté fortement persuadé qu'il n'y avoit ny collusion ny supercherie : mais qu'ils étoient dans l'Original des Sibylles, & qu'ils avoient esté prononcez de la maniere qu'il les recitoit. La réponse qu'il fait à ce doute nous en est une preuve incontestable. Voicy donc ce qu'il ajoûte.

Ἐν φανερῷ δ' ἀλήθεια τῆς τῶν ἡμετέρων ἀνδρῶν ἐπιμελείας συλλεξάσης τοὺς χρόνους ἀκριβέστερον ὡς πρὸς τὸ μηδένα ὑποτοπάζειν μετὰ τὴν τοῦ Χριστοῦ κάθοδον καὶ κρίσιν γεγενῆσθαι τὸ ποίημα, καὶ ὡς πάλαι προλεχθέντων ὑπὸ Σιβύλλης τῶν ἐπῶν ψευδῶς διαφημίζεσθαι, &c.

Mais il est constant que cette prédiction est veritable. C'est là parler en Prince qui est assuré du fait, il en rend la raison qui est bien remarquable.

Car les habiles gens de nôtre Religion (il entend sans doute S. Justin, S. Clement Alexandrin, Lactance, & principalement Eusebe qui avoit une connoissance parfaite de l'antiquité) *ont examiné & supputé le temps avec tant de soin d'application & d'étude, que nul ne peut soupçonner que ce Poëme ait esté composé depuis que* JESUS-CHRIST *est descendu en terre : c'est pourquoy ceux qui disent que ces vers n'ont point esté prononcez beaucoup auparavant par la Sibylle sont manifestement convaincus de mensonge.*

Voilà une conclusion qui traite fort mal Monsieur Blondel, puis qu'elle le declare luy-même convaincu de calomnie & d'imposture manifeste, & cela aprés une longue recherche & un jugement exact de personnes versées dans l'histoire des temps; de sorte qu'il n'en reste pas, dit-il, seulement le moindre soupçon. Assurément un grand Prince qui ne devoit pas étre credule n'étant encore, comme j'ay dit, que Catechumene, ne parleroit pas avec tant de fermeté devant un si grand nombre de Prelats assemblez de tous les quartiers du monde, s'il n'eut esté fortement persuadé de la verité.

Et pour en confirmer la créance il cite Ciceron & Virgile, dont il rapporte & explique les vers avec autant d'esprit que de pieté, les appliquant au Fils de Dieu, & à l'heureux état de la Religion Chrêtienne. Pour Ciceron il dit qu'il est constant & de notorieté publique qu'il avoit lû ces vers, & qu'il les avoit traduits en Latin.

Monsieur Blondel a bien de la pei-

ne à pardonner à Constantin, qui luy a donné une espece de démenty devant une si sainte & si auguste assemblée ; c'est pour cela qu'il chicane sur toutes ses paroles, sans autre avantage que d'avoir fait paroître son ressentiment.

Mais il taxe principalement ce grand Prince de legereté & d'inconsideration, pour avoir attribué ces vers à la Sibylle Erythrée que Ciceron attribuë à la Cumane. A la verité quand Constantin se seroit mépris en ce point, il ne meritoit pas une censure si outrageuse de Monsieur Blondel. Il devoit plûtôt s'en prendre à Ciceron, qui a confondu comme font plusieurs autres la Cumane avec l'Erythrée. Et quant à l'origine des Sibylles il a grand tort de reprendre si severement qu'il fait, ce Monarque sur un point d'histoire qui est agité par les sçavans, & qui n'a jamais esté éclairci par aucun Auteur ny sacré ny prophane. Mais un démenty est difficile à digerer, il faut qu'il en coûte à Constantin de l'avoir donné à Monsieur Blondel.

SAINT AUGUSTIN.

CEux qui n'auroient point de consideration pour les Auteurs que j'ay produits jusqu'à present, en auront je m'asseure pour Saint Augustin le miracle des esprits: & principalement sur les matieres qu'il traite dans le plus grand, le plus sçavant & le plus travaillé de tous ses Ouvrages, qui sont les vingt-deux Livres de la Cité de Dieu, qu'il a composez pour détruire le Judaïsme & l'Idolatrie, & pour établir la verité de nôtre Religion.

Monsieur Blondel qui le louë & qui luy fait justice en tout autre sujet, le traite dans celuy des Sibylles comme un homme simple & inconsideré, l'appellant aussi bien que le grand Empereur dont je viens de parler, *le bon Saint Augustin, le bon Constantin.*

Mais son mépris ne diminuëra rien de l'estime que nous devons avoir pour ce saint Docteur, & je ne crois pas qu'il se trouve aucune personne assez déraisonnable pour préferer le

sentiment de Monsieur Blondel sur une question qu'il ne combat que pour établir une erreur, à celuy de Saint Augustin un des plus sçavans, des plus judicieux & des plus saints de tous les Peres, qui a examiné cette matiere à fond, qui sçavoit les doutes qu'on formoit sur la verité de ces Oracles, qui n'étoit pas bien éloigné des temps où l'on prétend qu'ils ont esté contrefaits, & qui a cependant reconnu comme nous que les Oracles des Sibylles étoient aussi veritables qu'ils sont favorables à nôtre Religion. Il en traite en plusieurs endroits que la breveté de cet ouvrage ne me permet pas de rapporter tout au long. Voicy ce qu'il dit de la Sibylle Erythrée en son chef-d'œuvre de la Cité de Dieu l. 18. c. 23. qu'il repete au Tome 6. dans le Sermon qu'il a fait aux Catechumenes, où il combat les Juifs, les Payens & les Ariens.

Eodem tempore, dit-il, *nonnulli Sibyllam Erythraam vaticinatam ferunt.* Quelques-uns estiment que c'est en ce temps que prophetisa la Sibylle

Erythrée (ce temps dont il parle est celuy qu'Ezechias regnoit en Judée, & que Romulus fondoit la Monarchie de Rome.) Il poursuit : *Hæc sanè Erythræa Sibylla quædam de Christo manifesta conscripsit, quæ etiam nos prius in latina lingua versibus malè latinis & non stantibus legimus, per nescio cujus interpretis imperitiam, sicut post cognovimus.* A la verité cette Sibylle Erythrée a écrit des choses manifestes de JESUS-CHRIST, que nous avions leuës auparavant en vers de méchant Latin & d'une mesure qui ne se soûtenoit pas : ce qui est arrivé par l'ignorance de je ne sçay quel interprete, ce que nous avons depuis reconnu.

Il raconte ensuite comme Flaccian, homme de qualité, d'une eloquence aisée, & d'une profonde doctrine, qui avoit mesme esté Proconsul, *Homo facillimæ facundiæ multæque doctrinæ*, luy avoit montré, lors qu'ils parloient ensemble de JESUS-CHRIST, un Livre Grec qui contenoit les vers de la Sibylle Erythrée ; & en un endroit quelques-uns, dont les premie-

ces lettres liées ensemble formoient ces paroles : JESUS-CHRIST, *Fils de Dieu, Sauveur.* (Il y avoit dans les autres Exemplaires le mot σαυρὸς en Grec, qui signifie *Crux* en Latin, & *Croix* en nostre Langue, qui manquoit dans celuy de ce Seigneur d'Italie, ou qu'on peut avoir omis dans les premieres impressions qu'on en a faites.)

Il rapporte ensuite les 27 vers dont les lettres initiales n'estãt pas les mesmes que dans le Grec, elles ne peuvent pas former la mesme sentence. Il remarque encore que les premieres lettres des cinq paroles Grecques, ΙΗΣΟΥΣ ΧΡΙΣΤΟΣ ΘΕΟΥ ΥΙΟΣ ΣΩΤΗΡ, jointes ensemble composent ἰχθὺς, qui signifie poisson, & qu'il applique à Nostre Seigneur, aussi-bien que Tertullien qui en fait un grand mystere.

Aprés avoir rapporté ces vers acrostiches, il dit que cette Sibylle, *soit l'Erythrée, soit la Cumâne comme l'appellent quelques-uns* (ce qui montre qu'on les confondoit du temps de S. Augustin,) ne disoit rien dans tout

son Poëme, qui regardât le culte des faux-Dieux; mais qu'elle parloit par tout contre eux & contre leurs adorateurs : De sorte, dit-il, qu'on la peut mettre au nombre de ceux qui appartiennent à la Cité de Dieu, *Ut in eorum numero deputanda videatur, qui pertinent ad civitatem Dei.*

Il ramasse ensuite dans un discours tout ce qu'elle a prédit de la Passion du Fils de Dieu, que j'ay rapporté au commencement de cet Ouvrage; & il conclud ce chapitre, disant que quelques-uns ont écrit que la Sibylle Erythrée n'avoit pas vécu du temps de Romulus; mais long-temps auparavant : à sçavoir pendant la guerre de Troye: *Nonnulli sane Sibyllam Erythræam non Romuli, sed belli Trojani tempore fuisse scripserunt.* Voilà ce qui est contenu dans ce chapitre.

Le mesme saint Docteur dans l'Exposition commencée de l'Epître aux Romains, qu'il reconnoît pour son ouvrage au Livre premier de ses Retractations chap. 25. expliquant ces paroles de l'Apôtre : *Segregatus in* Rom. 1.
Evangelium Dei quod antè promiserat

per Prophetas, separé pour prêcher l'Evangile de Dieu, qu'il avoit auparavant promis par ses Prophetes, dit que c'est avec raison que l'Apôtre appelle les Prophetes de Judée les Prophetes de Dieu : *Fuerunt enim & Prophetæ, non ipsius, in quibus etiam aliqua inveniuntur quæ de Christo audita cecinerunt, sicut etiam de Sibylla dicitur.* Car il y a eu des Prophetes aussi, qui n'estoient pas à luy, dans lesquels on trouve quelques choses qu'ils ont apprises & prédites de JESUS-CHRIST: Tel est ce qu'on dit de la Sibylle.

Il produit ensuite ces vers fameux de Virgile.

Ultima Cumæi venit jam carminis ætas.

Voicy le dernier âge prédit par la Cumée, qui est arrivé ; *Cumæum autem carmen*, ajoûte-t'il, *Sibyllinum esse nemo dubitavit* ; Or nul ne doute que les vers de la Cumée ne soient les vers de la Sibylle. *L'Apôtre donc*, conclut-il, *sçachant que les témoignages de la verité se trouvoient aussi dans les Livres des Gentils, il n'a pas seu-*

lement dit par ses Prophetes, de peur que quelqu'un seduit par quelques confessions de la verité qui se trouve dans les faux Prophetes, ne se laissât aller à quelque impieté, il a ajoûté ces paroles : In Scripturis sanctis, *dans les saintes Ecritures : voulant montrer sans doute que les Livres des Gentils estant pleins d'une idolatrie superstitieuse, on ne doit pas les tenir pour saints, bien qu'on y trouve quelque chose qui appartient à* JESUS-CHRIST.

Ce discernement que fait saint Augustin des Livres des Prophetes d'avec les Livres des Sibylles, est tres-sage & tres-judicieux : car comme il n'y a point de mal qui ne s'appuye sur quelque bien, il n'y a point d'erreur qui ne porte sur quelque verité. C'est pourquoy il ne faut pas croire qu'un Livre soit bon, pour y trouver quelque verité de la Foy : parce qu'il n'y en peut avoir qui ne soit composé que d'erreurs & d'heresies. Et c'est ce qui montre évidemment que les Livres des Sibylles que nous avons ; n'ont point esté composez par un Chrétien ; car ils sont mêlez de veri-

tez & d'erreurs, de termes ſacrez & de termes impies, comme nous verrons en un autre lieu. Retournons à ſaint Auguſtin.

Ce Docteur incomparable en l'Epître 155 qu'il écrit à Martian, parlant encore de Virgile, qui rapporte la Prophetie de la Cumée, ou plûtoſt de la Cumane, dit ces paroles conſiderables :

Omnino non eſt cui alteri præter Dominum Chriſtum dicat genus humanum,
Te duce ſi qua manent ſceleris veſtigia noſtri
Irrita, perpetuâ ſolvent formidine terras.

Aſſeurément il n'y a que JESUS-CHRIST Noſtre Seigneur à qui le genre humain diſe: Vous eſtant nôtre chef, les traces de nos crimes, s'il en reſtoit encore, seront entierement effacées, & la terre ſera délivrée d'une crainte eternelle.

Il confeſſe, ajoûte ſaint Auguſtin, *qu'il a tiré cela du Poëme de la Cumée, c'eſt-à dire, de la Sibylle: dautant que cette Propheteſſe avoit peut-eſtre entendu en eſprit quelque choſe qui luy avoit*

esté revelé de nostre unique Sauveur; ce qu'elle a esté obligée de confesser.

Tout ce discours est de saint Augustin, où il montre deux choses; L'une, que Dieu s'est pû servir de personnes infideles pour declarer les veritez de nostre Foy; L'autre, qu'il l'a fait effectivement par les Sibylles. Il n'y a qu'un endroit où il semble douter de la verité de ces Oracles, c'est au chapitre 46 du Livre 18 de la Cité de Dieu, où aprés avoir dit que les Juifs connoissent asseurément par leurs Bibles, que nous n'avons pas inseré dedans les Propheties qu'on y lit de JESUS-CHRIST, & que plusieurs les considerant avant sa passion, mais principalement aprés sa Resurrection, avoient crû en luy: il dit parlant des payens; *Cum scripturis nostris non credunt, complentur in eis sua quas caeci legunt: nisi fortè quis dixerit illas Prophetias Christianos finxisse de Christo, quae Sibyllae nomine vel aliorum proferuntur.* Lors qu'ils ne croyent pas à nos Ecritures, ils trouvent l'accomplissement des leurs, qu'ils lisent comme des aveugles: si

ce n'eſt peut-eſtre que quelqu'un veüille dire que ce ſont les Chrétiens qui ont ſuppoſé ces Propheties de JESUS-CHRIST, qui paſſent ſous le nom d'une Sibylle ou d'autres.

Ces paroles : *Niſi forte*, ſemblent marquer un doute qu'avoit ſaint Auguſtin, que ces Propheties des Sibylles fuſſent legitimes, & Monſieur Blondel s'en fait un bouclier pour ſe défendre : mais il montre évidemment qu'en diſputant de la verité, il ne cherche rien moins que la verité : car ſaint Auguſtin dans tous les lieux que je viens de citer, declare nettement ſa penſée : il dit & aſſeure en termes forts & d'un air affirmatif, qu'il n'y avoit pas lieu de douter que ces Oracles des Sibylles ne fuſſent veritables, *Omnino, ſane, nemo dubitaverit, &c.* Ce ſont ces termes.

D'ailleurs, il eſt évident que ces paroles : *Niſi fortè*, ne marquent point un doute de ſon eſprit, mais le dernier retranchement des Infideles, qui ſe voyant convaincus par des Propheties ſi manifeſtes, n'avoient plus d'autres moyens de ſe défendre,

qu'en disant que c'estoit un artifice des Chrétiens : car il combat les Juifs par leurs Prophetes, les Payens par leurs Sibylles. Les Juifs, dit-il, ne peuvent pas se défendre, disant que nous avons inseré ces Propheties de Jesus-Christ dans nos Bibles, puis qu'ils les lisent dãs les leurs; c'est pourquoy ils sont plus inexcusables que les Payens, qui peuvent dire que nous avons forgé ces Oracles des Sibylles & des autres Ecrivains de leur parti (il entend parler de Virgile & d'Hystaspes) mais ils le diroient sans raison, puisque les Livres des Sibylles estoient avant qu'il y eût aucun Chrétien au monde, & qu'il n'y a que les aveugles qui puissent douter de cette verité.

Voilà le sens de saint Augustin, qui nous est declaré par Loüis Vivés de Valence en Espagne, le plus sçavant homme du siecle passé, qui estoit consulté de tous les doctes, & qui fut prié par Erasme mesme de faire un Commentaire sur les Livres de la Cité de Dieu de saint Augustin, ce

qu'il a fait avec l'étonnement de tous les habiles gens , qui ne ſçauroient aſſez admirer le fond inépuiſable de ſes connoiſſances. Il eſt bon, & meſme avantageux au ſujet que je traitte, de rapporter le diſcours qu'il fait ſur ce paſſage de ſaint Auguſtin.

Il eſt évident, dit-il, que ces Propheties ne ſont pas des fictions inventées par les Chrétiens, puiſque Lactance & Euſebe les citent, & que de leur temps les Livres des Sibylles eſtoient entre les mains de tout le monde. Et certes ils n'eſtoient pas aſſez impudens pour dire que des choſes eſtoient dans les Livres des Sibylles, n'y eſtant pas; & ils euſſent plus nui à la cauſe de la Religion par ce menſonge, qu'ils ne luy euſſent pû ſervir par tous les autres argumens qu'ils euſſent apportez: car les Payens voyant qu'ils appuyoient leur Foy ſur des autoritez controuvées, & reconnoiſſant que c'étoient des ſuppoſitions fauſſes & impudentes, ils euſſent eu tout le reſte de noſtre doctrine pour ſuſpect, & l'euſſent rejetté comme une ſupercherie. Ils euſſent

mesme refusé créance à tout ce que Virgile & Ovide ont manifestement tiré des Sibylles, & ont inseré dans leur Poëme : car il faut estre aveugle, pour ne pas voir que c'est de JESUS-CHRIST qu'ils parlent. Telle est toute l'Eclogue de Virgile, & ce que dit Ovide.

Et Deus humana lustro sub imagine terras.

« Je visite moy-même qui suis Dieu
« la terre sous une forme humaine.

« Et en un autre endroit.

Esse quoque in fatis reminiscitur affore tempus 1 Metam.
Quo mare, quo tellus, correptaque regia cœli
Ardeat, & mundi moles operosa laboret.

« Il se souvient aussi qu'il est marqué
« dans les Destinées, qu'il arrivera un
« temps que la Mer & la Terre, & le
« Palais du Ciel seront tout en feu, &
« que la Machine du monde travaille
« & menace de ruine.

« S'il y a des gens, poursuit ce docte
« Commentateur, qui veüillent faire
« passer ce que nous avons dit, & ce

» qu'enseignent des Auteurs de si grand
» merite pour des contes faits à plaisir,
» qu'ils nous proposent quelque chose
» qui puisse passer pour vray sans con-
» troverse, & nous trouverons quelque
» Academicien qui répondra, qu'il en
» doute aussi.

Voila le discours de ce docte interprete qui montre qu'il n'y a pas lieu de douter de la verité des Oracles des Sibylles, & qu'ainsi Monsieur Blondel n'a pas raison de dire que S. Augustin laisse à chacun la liberté de croire ce qu'il en pense.

Mais quand ce saint Docteur laisseroit la chose probable, n'est-ce pas une grande temerité de faire passer pour une sottise ce que Saint Augustin estime vray-semblable, & de défendre de croire ce qu'il permet d'enseigner ?

August. l. 13 contra Faust. Mani c. 15. tom. 6.

J'ajoûte à tous ces témoignages de de Saint Augustin un autre tiré du Livre 13. qu'il a écrit contre Faustus le Manichéen, où il declare nettement que tout ce que les Sibylles & Orphée, & Trismegiste, & tous les autres, soit Devins, soit Theologiens,

soit Sages, soit Philosophes d'entre les Payens, ont predit de JESUS-CHRIST, & de Dieu son Pere : *Valet quidem aliquid ad paganorum vanitatem revincendam* ; Peut quelque chose à la verité pour convaincre les Payens de la vanité, & de la fausseté de leur Religion : mais non pas pour donner de l'autorité aux Prophetes, lors que nous montrons que nous croyons & adorons un Dieu, dont ces Infideles n'ont pû se taire, quoy qu'ils ayent ou tâché de persuader à ceux qui étoient Gentils comme eux, qu'il faloit adorer lesdemōs, ou qu'ils n'ayent osé les en empescher: *Cum illum Deum nos colere ostendimus, de quo nec illi tacere potuerunt qui suos congentiles populos Idola & Dæmonia colenda partim docere ausi sunt, partim prohibere ausi non sunt.* *Aug. lib. 2. retract. c. 7.*

Pour découvrir la pensée de Saint Augustin, il faut remarquer qu'il disputoit contre un Manichéen, qui méprisoit la loy ancienne & les Prophetes, & nioit l'Incarnation du Fils de Dieu. Cet Heretique rusé se voyant pressé par les Catholiques, qui prouvoient la venuë de Nôtre-

Seigneur par le témoignage des Prophetes, répondoit que cet argument auroit quelque force contre les Juifs qui reconnoissoient ces Prophetes ; mais non pas contre les Gentils qui n'ajoûtoient point de foy à leurs Propheties ; *Sane si sunt aliqua, ut fama est, Sibyllæ de Christo suffragia, aut Hermetis quem dicunt Trismegistum, aut Orphei aliorumque in Gentilitate vatum, hæc nos aliquanto ad fidem juvare poterunt qui de Gentibus efficimur Christiani ; Hebræorum autem, &c.*

A la verité, disoit cet Heretique, si la Sibylle, comme on dit, a prédit quelque chose de JESUS-CHRIST, ou Hermes qu'on appelle Trismegiste, ou Orphée, ou les autres Devins de la Gentilité, cela nous peut aider à embrasser la foy Chrétienne, nous qui de Gentils nous sommes faits Chrétiens: mais non pas le témoignage des Hebreux, auquel un Gentil ne peut croire avant que d'avoir embrassé la foy, ou croit inutilement aprés l'avoir embrassée. Voila le raisonnement de Faustus, qu'il déduit d'une

d'une maniere fine & eloquente.

Saint Auguſtin répond avoüant la même choſe que Fauſtus ſur le fait des Sibylles, qu'à la verité leur témoignage peut confondre les Payens, & leur faire voir la vanité de leurs erreurs: toutefois qu'il ne ſuffit pas pour donner de la créance aux Prophetes: mais qu'un Gentil voyant que tout ce qu'ils ont prédit longtemps auparavant, de la perſecution des Tyrans, de la propagation de la foy, de l'extinction de l'Idolatrie, de l'aveuglement des Juifs, & autres choſes ſemblables eſt parfaitement accomply, que ce Gentil, dis-je, n'aura pas de peine à croire que ces Prophetes étoient éclairez de Dieu, à moins que d'avoir un eſprit méchant & determiné à ne rien croire. . . . .

Voilà le ſujet de la diſpute de Saint Auguſtin avec cet Heretique, où il faut remarquer que tous deux conviennent que le témoignage des Sibylles peut faire connoître à un Payen la vanité de ſa Secte, & la verité de nôtre Religion; que Fauſtus tout Heretique qu'il eſt, & qui ne

défere point à l'authorité des Prophetes, reconnoiſt de bonne foy qu'il faut donner créance aux Sibylles ſi elles ont parlé de Nôtre Seigneur, & que leurs prédictions peuvent quelque choſe ſur les Infideles. N'eſt-ce pas une choſe bien étrange que le témoignage des Sibylles du conſentement de Saint Auguſtin & de Fauſtus ſon adverſaire peut convaincre un Payen, & qu'il ne peut convaincre Monſieur Blondel lequel ſe dit Chrétien?

Quoy qu'il en ſoit, tout cela fait voir que dans les premiers ſiecles les Chrétiens & les Payens, les Catholiques & les Heretiques, reconnoiſſoient qu'il y avoit eu des Sibylles, & qu'elles avoient prédit pluſieurs choſes de Nôtre-Seigneur; C'eſt tout ce que je prétens prouver.

SAINT HIEROME.

JAmais ce ſaint Pere n'a paſſé pour un eſprit foible, qui donnât dans la viſion & dans la bagatelle. C'étoit l'homme le plus ſage, le plus ſçavant

& le plus judicieux qui ait esté dans l'Eglise de Dieu. Saint Augustin dit qu'il avoit lû tous les Livres imaginables ; qu'il étoit sçavant dans toutes les Langues, & qu'on pouvoit ignorer sans confusion ce que Hierôme ne sçavoit pas.

Cependant ce grand Docteur de l'Eglise qui avoit un discernement si juste, un jugement si fin & si exquis, est au sentiment de Monsieur Blondel, un de ces bonnes gens qui manquent de prudence & de discretion, & qui a fait plus *d'état d'épuiser sa memoire que d'exercer son jugement :* car il n'a pas seulement reconnu les dix Sibylles ; mais il a crû qu'elles étoient Vierges, & que Dieu leur avoit communiqué ce don de Prophetie en recompense de leur virginité. C'est ce qu'il écrit au Livre premier, qu'il a composé contre Jovinien & dans ses Chroniques. Il met l'Erythrée sous le regne de Romulus, & la Samienne sous celuy de Numa Pompilius, & de Tullus Hostilius.

PLUSIEURS AUTRES SAINTS *Peres & Docteurs de l'Eglise.*

JE ferois infini si je voulois rapporter le témoignage de tous les Peres & de tous les Docteurs de l'Eglise, de tous les Theologiens & de tous les Interpretes de l'Ecriture, qui ont presque tous donné autant de créance aux Livres des Sibylles qu'à des Livres Canoniques : jusques-là que quelques Peres en ont fait plus d'état que de l'Apocalypse de Saint Jean, avant que l'Eglise l'eut
L. 2. mise au nombre des Livres saints, comme l'avouë Monsieur Blondel.

Ils ont eu tous les dernieres venerations pour ces Sibylles Payennes, & se sont prévalus de leurs Oracles contre les ennemis de la foy. Et ce qui est bien remarquable, ils étoient tous presque du même siecle, où Monsieur Blondel prétend que cet ouvrage supposé a commencé de paroître, sans que jamais un d'eux en ait pû découvrir l'Auteur : Il faut croire qu'ils étoient tous aveuglez ou

enchantez. Il n'y a que Monſieur Blondel, lequel quinze cens ans aprés a vû de loin ce que tous les Peres de l'Egliſe n'ont pû voir de prés.

C'eſt, dit-il, un certain Hermas frere du Pape Pie, qui en eſt l'Auteur (il confond Hermas avec Hermes) encore n'oſe-t-il l'aſſurer; ce n'eſt qu'un ſoupçon mal fondé. Voicy ſes termes: *Je ne determine rien, & laiſſe de bon cœur à quiconque en voudra prendre la peine le droit de nous enſeigner choſes meilleures.* L. 2. c. 7.

Aprés cela n'eſt-ce pas une grande injuſtice de nous diſputer un bien ſi legitimement acquis, & peut-on nous en dépoüiller ſans renverſer tous les fondemens de la Juriſprudence? Nous ſommes dans une poſſeſſion immemoriale d'un heritage de nos Ancêtres, nous avons pour nous des titres legitimes & authentiques; nous produiſons des témoins ſans fin d'une fidelité irréprochable. Aprés deux mille ans de joüiſſance paiſible un inconnu nous ſuſcite un procez, & prétend que cet heritage ſi ancien ne nous appartient point. On luy de-

mande à qui il eſt ? Il répond qu'il a quelque ſoupçon, qu'il eſt à un autre dont il ignore le nom, le païs, le temps, l'origine & le droit qu'il a ſur cet heritage. Il recuſe tous les témoins, qui ſont les ſaints Peres; il les accuſe d'ignorance & de mauvaiſe foy; d'ignorance pour n'avoir pas connu l'impoſture; de mauvaiſe foy pour l'avoir diſſimulée : c'eſt de la maniere qu'il s'explique, il eſt bon de l'entendre parler.

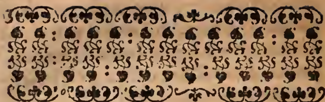
l. 1. c. 26. *Le deſir*, dit-il, *de faire profit de tout, de prendre des avantages par tout, d'arracher la verité de la bouche même du menſonge, & de ſe rendre ſemblables à des torrens qui enlevent par l'impetuoſité de leur cours, ce qui ſe rencontre en leur chemin, a fait que pluſieurs des Peres pour ne rien laiſſer échaper à l'avidité de leur memoire, ont negligé les meilleures occaſions de donner des preuves de leur jugement: & non ſeulement ont tâché de tirer toutes les penſées des Payens, tant ſolides que mal fondées, comme ces grandes rivieres qui charient dans leur lit du ſable d'or, & de la boue mêlez :*

mais se sont glorifiez de cette espece de ménage, où quelquefois il y avoit de la supercherie jointe comme s'il eût esté permis de dire avec Ænée en Virgile.

Dolus an virtus quis in hoste requirat?

Je ne croy pas qu'il y ait Chrétien au monde qui puisse entendre ces paroles sans horreur & sans indignation. Un homme qui parle des saints Peres d'une maniere si outrageuse, est-il recevable en ses demandes, & ne doit-il pas être debouté de ses prétentions? Mais s'il y a de la justice au monde ne doit-on pas condamner une personne qui veut troubler une famille sans droit & sans raison, & la dépoüiller d'un bien precieux, qui luy a esté transmis par ses ancêtres? Il en pretend neanmoins avoir, c'est ce qu'il nous faut examiner en la seconde Partie de cet Ouvrage.





SECONDE PARTIE.

REPONSE AUX DIFFICULTEZ de Monsieur Blondel.

TOUTES les raisons de nullité que produit Monsieur Blondel contre les Livres des Sibylles se reduisent à cinq :

La premiere, que ces Livres étoient soigneusement gardez par les Romains; par consequent, que ceux que nous avons sont supposez.

La seconde, qu'ils furent brûlez dans l'incendie du Capitole.

La troisiéme, que les Payens se sont récriez & inscrits en faux contre les nostres.

La quatriéme, qu'il n'y a pas d'apparence que Dieu ait revelé plus clairement nos Mysteres aux Gentils, qu'il n'a fait aux Juifs.

La cinquiéme, que ces Livres sont pleins d'erreurs, de fausſetez & d'absurditez manifestes. Examinons toutes ces difficultez, & démêlons la verité du mensonge.

QUESTION I.

Si les Chrétiens ont eu connoissance des Livres des Sibylles gardez par les Romains.

MOnsieur Blondel prétend que non, dautant que Tarquin le vieil, qui sauva de l'incendie les trois derniers Livres de la Sibylle Amalthée ou Cumane, les donna en garde à deux Magistrats, qui furent appellez *Duumvirs*; que deux cens treize ans aprés, le nombre en crût jusqu'à dix, & que cette Compagnie fut nommée le College des *Decemvirs*.

Sylla depuis y en ajoûta cinq autres, c'est pourquoy on leur donna toûjours depuis ce temps-là le nom de *Quindecimvirs*.

Monsieur Blondel demande com-

ment ces Titres secrets de la Religion & de l'Empire ont pû passer en la puissance des Chrétiens? Avec quel artifice ils ont pû enlever aux *Quindecimvirs* un Tresor si precieux? Avec quels instrumens ils ont pû crocheter les coffres où ils estoient enfermez, & publier des Oracles cachez l'espace de six cens douze années?

Je luy répondray facilement quand il m'aura dit, comment est-ce que Ciceron, Virgile, Ovide, Suetone, Plutarque, Solin, Pausanias, & une infinité d'autres Ecrivains en ont eu la connoissance? Et sans attendre sa réponse, je luy diray que quelque soin qu'on ait pris de tenir ces Prédictions cachées, on a toûjours trouvé le moyen d'en avoir des Exemplaires, soit par le moyen des Prêtres, soit par celuy des Consuls, soit par celuy des Gardes, qui en communiquoient des copies à leurs amis du temps mesme de Tarquin : car, comme rapporte Valere le Grand, il punit de la peine des Parricides un certain M. Attilius pour avoir donné un exemplaire de ces Livres à Petronius

Valer. L.1.c.1.

Sabinus, & l'ayant fait coudre dans un ſac, le fit jetter dans la Mer.

De plus, Varron le plus ancien & le plus docte des Ecrivains Latins, qui vivoit avant Noſtre Seigneur, & Lactance aprés luy nous aſſeurent que les Vers de la Sibylle Erythrée & des autres eſtoient entre les mains de tout le monde; qu'il n'y avoit que ceux de la Cumane qui eſtoient ſoûs la garde des *Quindecimvirs*, dautant que les Romains croyoient qu'ils contenoient tout le deſtin de leur Republique. Voicy les paroles de Lactance: *Harum omnium Sibyllarum carmina & feruntur & habentur, præterquam Cumanæ cujus libri à Romanis occuluntur, nec eos ab ullo niſi quindecimviris inſpici fas eſt.* Les Vers de toutes ces Sibylles ſont entre les mains de tout le monde, hormis ceux de la Cumane, dont les Romains cachent les livres, & il n'y a que les *Quindecimvirs* qui les puiſſent voir. Or de toutes les Sibylles, il n'y en a point qui parle plus ouvertement de Noſtre Seigneur, que l'Erythrée.

Lactan. l. 1. de fal. a relig. c. 6.

J'ajoûte que ceux de la Cumane n'estoient pas si secrets, qu'on n'en eût des copies, témoins Ciceron & Virgile, qui en produisent les Oracles, entre autres la Prédiction de ce nouveau Roy *qui devoit effacer les crimes de tous les hommes* ; ce qui ne peut convenir à aucun Roy de la Terre.

Or si les Payens ont trouvé le moyen de lire ces Livres, & d'en tirer des Exemplaires; Quelle merveille, si ces secrets sont venus à la connoissance des Chrestiens, lesquels voyant que les autres Sibylles parloient si nettement & si avantageusement de nostre Religion, ne doutoient nullement que la Cumane ne luy fût aussi favorable ? & plus les Romains en faisoient mystere, plus les Chrétiens en avoient-ils de soupçon, & ensuite de desir de sçavoir ce qui en estoit.

Or ils ont trouvé beaucoup de moyens pour découvrir ce secret que j'ay touchez en un autre lieu, & que je suis obligé de ramasser en celuy-cy ; car premierement l'exemplaire d'Attilius avoit paru, & il ne faut

point douter que plusieurs n'en eussent tiré une copie. Secondement, il ne faut pas croire que les *Quindecimvirs* fussent si religieux, qu'aprés les avoir lûs, il n'y eût quelqu'un d'entre eux, qui en fist confidence ou à sa femme, ou à ses enfans, ou à quelqu'un de ses amis. Il faut dire le même des Consuls, lesquels avoient droit de lire ces sacrez Codicilles.

Ajoûtez les Prestres, lesquels par ordre d'Auguste en avoient un exemplaire ; & comme plusieurs d'entre eux se faisoient Chrétiens (tel qu'on dit avoir esté Lactance,) on avoit par ce canal la connoissance de tous ces mysteres.

Mais quand tout cela ne seroit point, qui doute que l'Empereur Constantin qui estoit le maistre de l'Empire & de la ville de Rome, n'ait eu, comme j'ay dit, soit lors qu'il estoit encore Payen, soit lors qu'il fut Chrétien, la curiosité qu'ont les Princes, de sçavoir sa destinée, du moins de s'instruire par ses yeux de la verité, que les Peres de son temps avançoient, & qu'il a soûtenuë luy-

mesme dans le premier Concile general, sçavoir que toutes les Sibylles, sans excepter la Cumane, avoient prédit la venuë de JESUS-CHRIST ? Et ce qui l'obligeoit encore plus d'en faire la recherche, c'est que les Payens avoient de la peine à se persuader que cela fût ainsi, & soupçonnoient qu'il n'y eût de la mauvaise foy : & comme il n'estoit encore que Catechumene, il n'y a pas lieu de douter qu'un Prince si sage, & qui meditoit de faire un coup de si grand éclat, comme estoit de changer de Religion, n'eût pris auparavant toutes ses précautions, & ne se fût éclairci d'une chose de si grande consequence.

D'ailleurs, il n'y a pas lieu de croire qu'ayant confronté la copie avec les Originaux, & ayant trouvé qu'on eût surpris sa Religion, il eût si hautement défendu cette verité devant les plus habiles gens du monde, & qu'il se fût fait Chrétien, ayant reconnu leur mauvaise foy & leur imposture. Ce n'est donc pas un moyen de nullité contre nous, comme prétend Monsieur Blondel, de dire que

les Livres des Sibylles estant sous la garde des Magistrats, les Chrétiens n'en ont pû avoir la connoissance, & qu'ainsi ceux que nous avons, sont des Livres supposez.

QUESTION II.

Si les Livres des Sibylles ont esté brûlez.

IL y a quelque sujet d'en douter; car tous les Historiens Romains, entre autres Tite-live, Suetone & Tacite asseurent que les Livres des Sibylles estoient gardez dans le Capitole, & qu'au temps de Sylla le Capitole fut entierement brûlé. Denys d'Halicarnasse au l. 4. des Antiquitez Romaines le declare ouvertement, & Onuphrius dans le Livre des Sibylles n'en disconvient pas.

Mais quand ils auroient échapé cet incendie, ils auroient encore esté brûlez dans le temple d'Apollon Palatin, où ils furent transferez, & où le feu se prit comme au Capitole. Si

cela est vray, il faut dire que les Livres des Sibylles que nous avons à present, ne sont pas ceux des Payens; mais des fictions inventées par les Chrétiens.

Quoyque cette difficulté paroisse insurmontable, & que je luy aye donné toute la force qu'elle peut avoir, néanmoins il n'y a rien de plus facile à resoudre.

Je dis donc premierement que les Livres de la Sibylle Cumane (car il n'y avoit que ceux-là qu'on tenoit secrets à Rome) ne furent point brûlez avec le Capitole, dautant qu'ils estoient enfermez dans un coffre de pierre, qui estoit enfoüi dans la terre, comme rapportent tous les Historiens Romains jusques à Denys d'Halicarnasse, lequel seul dit que les Livres des Sibylles furent brûlez, ce que Suetone, Tacite, & Tite-Live ne disent pas.

En effet, comment est-ce que la flamme eût pû descendre dans la terre, & calciner un coffre de pierre? Qui peut douter qu'on ne fit tout son possible pour sauver les Livres qui

eſtoient dedans ? N'en avoit-on pas le temps ? Y avoit-il rien à craindre d'un feu qui n'avoit plus que de la terre & de la pierre à brûler ? Auſſi Suetone & les autres Hiſtoriens declarent que les Livres des Sibylles furent tranſportez du Capitole dans le Temple d'Apollon Palatin, ce qui montre qu'ils n'eſtoient pas brûlez. Denys d'Halicarnaſſe, Auteur tres-exact, aprés avoir rapporté combien les Romains déferoient aux Prédictions des Sibylles, & le ſoin qu'ils prenoient de conſerver leurs Livres, ajoûte ce qui ſuit : *Ces Livres demeurerent ſans aucun dommage juſques à la Guerre Marſique dans une cave ſoûterraine du Temple du Capitole, enfermez dans un coffre de pierre.*

Dionyſ Halicarn. antiq. Rom l. 4. Οὗτοι διέμειναν οἱ χρησμοὶ μέχει τοῦ Μαρσικοῦ κληθέντος πολέμου, κείμενοι κατὰ γῆς ἐν τῷ ναῷ τοῦ Καπιτωλίου Διὸς ἐν λιθίνῃ λάρνακι.

Je ne puis concevoir comment cet Auteur, aprés avoir dit cela, ajoûte qu'ils furent brûlez, ce que nul autre que luy n'a avancé.

Il eſt vray qu'Auguſte envoya trois Ambaſſadeurs, P. Gabinius, M. Octacilius, & Lucius Valerius en Aſie, en Afrique, en Italie, & principalement à Erythres, recüeillir tout ce

qu'ils pourroient trouver des Vers des Sibylles ; & qu'ils en apporterent jusqu'à mille, que l'Empereur fit enfermer dans la base du Temple d'Apollon Palatin : mais cette recherche se fit, non pas pour reparer la perte de ceux que Denys prétend avoir esté brûlez dans le Capitole, mais pour augmenter le nombre de ces Livres qu'Auguste & tout le peuple Remain estimoient le *Palladium* de l'Empire.

Lactan. l. 1. de falsf. Rel. c. 6. Lactance le dit expressément, *Quorum postea numerus sit auctus Capitolio refecto ; quod ex omnibus civitatibus & Italicis & Græcis præcipueque Erythræis coacti allatique sunt Romam cujusque Sibyllæ nomine fuerunt.* Le Capitole étant rebâti le nombre des Livres des Sibylles fut augmenté, dautant qu'on ramassa & qu'on apporta de Rome tout ce qu'on en pût trouver qui portoit le nom de Sibylle dans les Villes d'Italie & de Grece, & principalement à Erythres

C. Tacit. l. 6 Ann. Tacite ajoûte que ce qui obligea Auguste d'envoyer à Samo, à Erythres, à Troyes, en Afrique & par toutes les colonies d'Italie recüeillir

tout ce que l'on pourroit trouver de Vers Sibyllins, c'est qu'on faisoit courir dans Rome quantité de sottises & d'impertinences sous le nom des Sibylles. Le nombre en étoit si grand que l'Empereur aprés avoir bien fait examiner ceux qui étoient supposez, en fit brûler plus de deux mille, & ne retint que ceux des Sibylles, encore aprés en avoir fait un bon choix. C'est ce que rapporte Suetone dans la Vie d'Auguste : *Quidquid fatidicorum Librorum Græci Latinique sermonis, nullis vel parum idoneis authoritatibus vulgo ferebatur, supra duo millia contracta undique cremavit ac solos retinuit Sibyllinos; hos quoque delectu habito.*

Or on reconnoissoit les Livres supposez d'avec les veritables par de certains Vers acrostiches, comme témoigne Denys d'Halicarnasse. Monsieur Blondel croit tirer un grand avantage de cette remarque pour décrier ceux que nous avons; & cependant c'est ce qui en établit davantage la verité : car ces Vers acrostiches qu'on faisoit courir sous le nom

Dion, Halicar. l. 4.

des Sibylles, montrent évidemment qu'il y en avoit de veritables, qu'on vouloit contrefaire, qui sont ceux de l'Erythrée; & si les nôtres étoient du temps d'Auguste & de Ciceron, ils n'ont pas esté faits 138 ans aprés Nôtre Seigneur comme prétend Monsieur Blondel.

Ce qu'ajoûte Suetone est bien considerable; à sçavoir que l'Empereur Auguste faisant transporter les Livres des Sibylles du Capitole au Temple d'Apollon Palatin, les fit transcrire par les Pontifes, dautant que les caracteres en étoient presque effacez tant ils étoient vieux, & les fit mettre sous la base du Temple dans deux armoires dorées où il les enferma: *Jussu Augusti transcripti à Pontificibus, quia caracteres exolescebant.* Ce qui montre évidemment qu'ils n'étoient pas brûlez ny composez aprés la venuë de Nôtre-Seigneur.

Il faut se souvenir de ce que j'ay dit qu'on en avoit tiré quantité d'exemplaires, outre ceux d'Attilius dans le Capitole, & que les vers de l'Erythrée étoient dans les mains de tout

le monde, comme dit Varron. C'eſt à l'imitation de ces acroſtiches qui ſont dans le huitiéme Livre des Sibylles, qu'on en faiſoit quantité de ſemblables. Je ne ſçay ſi je me trompe, mais il me ſemble que toutes ces preuves que j'ay produites ſont plus que ſuffiſantes pour convaincre un eſprit raiſonnable, que les livres des Sibylles n'ont point eſté brûlez avec le Capitole.

Quant au ſecond incendie qui eſt celuy du Temple d'Apollon, on ne peut nier que les Livres Sibyllins coururent riſque d'étre brûlez : mais il eſt certain qu'ils ne le furent pas, parce qu'on vint promptement au ſecours.

C'eſt ce que dit Flavius Vopiſcus dans Aurelien, & Ammian Marcellin au livre 23. dont voicy les paroles. Le feu ſe prit au Temple d'Apollon Palatin dans la ville Eternelle : *Vbi ni multiplex juviſſet auxilium etiam Cumana Carmina conſumpſerat magnitudo flammarum :* où ſans un prompt & puiſſant ſecours la grandeur de la flamme eût même conſumé les vers

de la Cumane. Les vers donc des Sibylles étoient encore dans le Temple d'Apollon du temps même de Julien l'Apostat.

En effet tous les Historiens conviennent qu'ils ne furent brûlez qu'aprés Constantin le Grand par Stilicon, lequel fut tué pour avoir voulu broüiller dans l'Empire, & pour avoir attenté sur la vie de l'Empereur Honorius. C'est ce que declare Rutilius Claudius Numatian qui vivoit 416 ans aprés Nôtre Seigneur au l. 2. de son Itineraire.

Nec tantum Geticis grassatur proditor armis,
Antè Sibyllinæ fata cremavit opis.

C'est à dire: le traître Stilicon ne s'est pas contenté de faire venir les Getes dans l'Empire, il a brûlé auparavant les Livres des Sibylles, qui en contenoient le destin. Ainsi ces Livres ayant esté conservez jusqu'à l'an 399 aprés Nôtre Seigneur, je m'étonne que Monsieur Blondel ait pû dire qu'ils furent brûlez avec le Capitole. J'avouë qu'il ne le dit pas

avec assurance, & qu'il retracte en un endroit ce qu'il avoit avancé dans un autre, disant qu'ils étoient brûlez en partie; mais s'il reproche aux Saints Peres, qu'ils ont fait des fautes contre le jugement pour donner cours à leur memoire, on pourroit luy reprocher que l'un & l'autre luy ont manqué en cette rencontre.

QUESTION III.

Si les Payens ont accusé les Chrétiens d'imposture.

UNe des plus fortes défenses que nous ayons pour les Livres des Sibylles est celle que j'ay apportée en la premiere Partie, où j'ay fait voir que les Peres qui vivoient au temps qu'on prétend que ces Vers ont esté composez, ont incessamment provoqué les Payens au témoignage de leurs Sibylles; ce qu'ils n'eussent jamais fait, s'ils n'eussent esté asseurez que leurs vers qu'ils citoient, étoient entierement conformes à ceux qu'on

gardoit dans Rome ; puis qu'il eût esté facile aux Pontifes de découvrir leur imposture, & que cette fausseté leur eût rendu suspectes toutes les autres preuves que nous tirions des saintes Lettres.

Monsieur Blondel qui en veut aux Sibylles, parce qu'elles ont choqué son sentiment, pour détruire cette raison qui ruine son hypothese, prétend que les saints Peres ont ignoré ou dissimulé la verité, & que les Payens s'étant inscrits en faux contre nos Livres, nous n'avons pas raison de nous en prévaloir. De tous les Auteurs infideles, il ne s'est trouvé que Celsus qui nous ait taxé de mauvaise foy.

Νυῦ δὲ παρεγεγράφειν μὲν εἰς τὰ ἐκείνης πολλά, καὶ βλάσφημα εἰκῆ δύνασθαι. l. 7. contra Cels.

Cet Impie reprochoit aux Chrétiens, *que puis qu'ils faisoient tant de cas de la Sibylle, & qu'ils produisoient incessamment ses Oracles, ils devoient plûtôt la reconnoître pour fille de Dieu que* JESUS, *& qu'ils avoient temerairement inseré beaucoup de médisances dans ses Ouvrages.*

Εἰτ' οὐκ εἶδ' ὅπως ἐβούλετο ἡμᾶς μᾶλλον

Cette objection sur laquelle Monsieur Blõdel fait un grand fonds, nous est

eſt plus favorable qu'à luy : car elle montre deux choſes. L'une qu'à la naiſſance de l'Egliſe, les Peres & generalement tous les Chrétiens donnoient tant de créance au Livre de la Sibylle, que cet Impie concluoit qu'ils devoient l'appeller fille de Dieu ; l'autre, que les Payens n'accuſoient point les Chrétiens d'avoir ſuppoſé un Livre qui ne fut jamais (comme veut Monſieur Blondel) mais ſeulement d'y avoir inſeré des médiſances ſur l'hiſtoire & ſur l'origine des faux-Dieux. Voicy ce qu'Origene répond à cette calomnie.

Σίβυλλαν ἀναγορεῦσαι παῖδα Θεοῦ, ἢ Ἰησοῦν. ἀποφηνάμενος ὅτι παρενεγράψαμεν εἰς τὰ ἐκείνης πολλὰ καὶ βλάσφημα.

Je ne ſçay ce qui luy eſt venu dans l'eſprit, de penſer que nous devions plûtôt appeller la Sibylle fille de Dieu que JESUS, *aſſurant que nous avons inſeré beaucoup de médiſances dans ſes vers, ſans néanmoins marquer ce que nous y avons inſeré. Or il l'eut marqué, s'il eut eu des exemplaires plus purs & plus anciens que les nôtres, où l'on n'eut point trouvé ce qu'il nous accuſe d'y avoir inſeré. Cependant c'eſt ce qu'il n'a pas fait.*

Μὴ ἀποδείξας δὲ μηδ' ὅτι παρενεγράψαμεν. ἀπέδειξε δ' ἂν εἰ τὰ ἀρχαιότερα, καθαρώτερα ἐδείκνυε καὶ οὐκ ἔχοντα ἅπερ οἴεται παρεγγεγράφθαι. μὴ ἀποδείξας δὲ μηδ' ὅτι βλάσφημά ἐστι ταῦτα.

Ce défi que fait Origene au plus

habile de tous les Payens, & à l'ennemy le plus déclaré de nôtre Religion, est une preuve incontestable que les Livres des Sibylles de son temps étoient entierement conformes aux plus anciens exemplaires qui étoient entre les mains des Infideles : veu que jamais ils ne nous ont pû marquer aucune chose que nous ayons ajoutée.

Monsieur Blondel dit qu'Origene est ridicule de faire ce défi à Celsus, puis qu'on tenoit cachez tous les Livres des Sibylles, & qu'il n'y avoit que les *Quindecimvirs* qui les pussent lire. J'avouë franchement qu'Origene seroit ridicule, s'il exigeoit de son ennemy des exemplaires qu'il n'auroit pû produire ; mais dés là qu'il les a exigez, on doit conclure qu'il étoit en son pouvoir de luy satisfaire ; car Origene n'a point passé jusqu'à present pour un Auteur ridicule, & Celsus n'étoit pas un homme si ignorant qu'il n'eût pû le payer de la réponse de Monsieur Blondel ; Mais il se fût luy-même rendu ridicule s'il luy eût répondu comme luy ; dautant, com-

me nous avons fait voir, qu'il y avoit une infinité d'exemplaires des Livres des Sibylles par toute la terre : *Quarum opera extant in toto terrarum orbe.*

Pour l'Original de la Cumane, j'avouë qu'il estoit renfermé sous la base du Temple d'Apollon Palatin : mais les Pontifes, comme j'ay dit, en avoient un exemplaire qu'ils gardoient par ordre d'Auguste : c'est ce que Monsieur Blondel ne sçauroit nier, & ce qu'il declare nettement en ces termes : *C'étoit luy faire une demande ridicule, veu qu'il n'y devoit avoir dans tout l'Empire Romain, outre l'Original renfermé dans la baze d'Apollon Palatin, que la seule copie transcrite par les Pontifes du temps d'Auguste.* Il dissimule ce que je viens de dire, qu'on avoit trouvé le moyen d'en tirer une infinité d'autres qui couroient par tout. L. 1. c. 7.

Mais supposons qu'il n'y eut que celuy des Pontifes : Je demande si Celsus étoit un homme pour se taire ayant receu ce défi? S'il n'étoit pas de son honneur de consulter les Prêtres pour sçavoir d'eux si leur exem-

plaire étoit different des nôtres? Si ces Messieurs n'étoient pas aussi interessez que luy, à faire connoître la mauvaise foy des Chrétiens, & à les décrier comme des imposteurs & des faussaires publics?

J'ajoûte que les *Quindecimvirs* en ce cas étoient obligez de produire les Originaux: car on les consultoit dans les calamitez publiques, & lors qu'on étoit menacé de guerre ou affligé de peste, ou dans quelque necessité semblable. Or y en eut-il jamais de plus grande que celle d'étouffer, ou d'arrêter le progrez d'une Religion qui tendoit à la destruction de celle des Payens, & à la ruïne, disoient-ils, de leur Empire? cependant jamais on n'a convaincu les Chrétiens de fausseté, & ny Celsus, ny les Prêtres n'ont fait voir d'exemplaires qui fussent contraires aux nôtres.

Monsieur Blondel peut-être eût eu plus de raison de produire le témoignage de l'Empereur Constantin, qui dit que plusieurs n'ajoûtoient point foy à ces Oracles, quoy qu'ils reconnussent qu'il y avoit une Sibyl-

Orat. ad sanct. c. 19. apud Euseb.

le Erythrée, & que même quelques-uns d'entre eux *soupçonnoient* que c'étoit un Poëte Chrétien qui avoit composé ces vers. Mais j'ay fait voir cy-dessus que ce n'est qu'un soupçon sans preuve, qui ne suffit pas pour nous enlever un heritage si ancien.

D'ailleurs la Réponse que fait l'Empereur est si forte que Monsieur Blondel n'a osé se prévaloir de ce soupçon: car il declare que c'étoit une *verité constante que ces Livres étoient ceux des Sibylles, qu'il avoit fait examiner cette question par les plus habiles gens de son Empire avec toute l'étude & toute l'application possible*; qu'aprés une disquisition si exacte, *il n'y avoit pas lieu de soupçonner que ces vers eussent esté composez depuis la descente du Fils de Dieu sur la terre.* Enfin, que ceux qui disent que ces vers n'ont pas esté composez par les Sibylles long-temps avant la naissance de JESUS-CHRIST *sont ouvertement & manifestement*, non seulement soupçonnez, mais *encore convaincus de mensonge.*

Comme j'ay déja apporté cette Ré-

ponſe de Conſtantin avec toutes les reflexions neceſſaires, je ne m'y arreſteray pas davantage. Ce que je viens de dire ſuffit pour convaincre tout homme raiſonnable, que c'eſt avec beaucoup d'injuſtice, & meſme de ſcandale, que Monſieur Blondel prend le party des Payens contre les Chétiens, & accuſe ceux-cy d'étre des fauſſaires en une matiere de telle conſequence.

Et certes, pour ajoûter en paſſant cette preuve à toutes les precedentes, ſi c'étoit un Chrétien qui fut l'Auteur de ces Livres, & entre tous les Chrétiens, Hermas (comme ſuppoſe Monſieur Blondel) dont l'ouvrage intitulé *Paſtor*, a merité tant de loüanges des ſaints Pères, qu'on a douté ſi on le devoit mettre entre les Livres Canoniques, quoy que depuis il ait eſté corrompu par les Heretiques. Si, dis-je, c'étoit ce Chrétien qui eut compoſé le Livre des Sibylles que nous avons, comment parleroit-il en Idolatre, & nous depeindroit-il l'Enfer comme fait Virgile dans ſon Eneïde ? Comment parleroit-il de

Styx, d'Erinnys, de Tartare, d'Erebe, d'Acheron, d'Elysium ? Comment rapporteroit-il les Fables des Titans & de Saturne, qui sont une assez grande Scene dans cette piece ? Mais comment exhorteroit-il les peuples convertis, à sacrifier aux Dieux cent Taureaux, & les premieres portées des Brebis ?

Lib. 1. 2 3. 5. 8. Sibyll.

Conversus numen placare memento
Et mactare Deo Taurorum corpora centum
Primigenosque Agnos, &c.

Στρέψας Θεὸν ἱλάσκοιο θύε Θεῷ ταύρων ἑκατοντάδας ἠδὲ καὶ ἀρνῶν πρωτοτόκων, *&c. lib. 3.*

D'où vient encore qu'il auroit laissé des vers imparfaits ? Quoy celuy qui en faisoit d'acrostiches n'en pouvoit-il pas faire un ordinaire ? Je laisse une infinité d'autres conjectures, qui montrent évidemment, que c'est sans raison & sans fondement que Monsieur Blondel accuse d'une malice si noire un disciple des Apôtres & un disciple du merite d'Hermas, qui a esté de si grande consideration dans l'Eglise, qu'il y en a peu dans les premiers siecles dont l'ouvrage ait esté plus loüé & plus estimé que le sien.

QUESTION IV.

S'il est croyable que les femmes Payennes ayent parlé plus clairement de JESUS-CHRIST, *que les Prophetes.*

CEtte question en contient deux; que je joins ensemble. La premiere, s'il est croyable que Dieu nous ait revelé les choses futures par des femmes Payennes; La seconde, s'il leur a revelé les grands mysteres de nostre Religion plus clairement & plus distinctement qu'aux Juifs.

Ce n'est plus icy un fait d'Histoire; mais un point de Theologie que Monsieur Blondel traitte à sa mode: il luy semble que c'est une chose indigne de la Majesté de Dieu, de sa sainteté, & mesme de sa justice, de se servir de femmes Payennes, qu'il appelle Magiciennes, sorcieres, furieuses, emportées, pour reveler aux hommes ce Sacrement de pieté, dont parle S. Paul, qui a demeuré secret pé-

dant des siecles eternels, & qu'il se soit expliqué plus nettement par leur bouche, que par celle des Prophetes. Puis qu'il fait le Theologien, & qu'il cite saint Thomas, il est bon de le consulter sur cette matiere, & d'examiner si Dieu peut communiquer à une femme, & à une femme Payenne, & à une femme, si vous voulez, qui soit l'organe des Demons, le don de Prophetie.

Quant au premier, nul Chrétien soit Catholique, soit Protestant, non pas mesme les Juifs ne peuvent nier que Dieu n'ait communiqué en l'ancienne Loy aux femmes aussi-bien qu'aux hommes la grace de Prophetie, puisque Debora, femme de Lapidoth, est qualifiée Prophetesse au l. 4. des Juges. Onuphrius estime que cette Debora estoit une des Sibylles les plus anciennes, & que les Payens luy ont donné plusieurs divers noms, comme ils ont fait à toutes leurs divinitez. On luy peut joindre encore Olila, f mme de Sellum, dont il est parlé dans les Paralipomenes, & Marianne la plus ancienne de toutes, *Lib. 2. Paralip. c. 34.*

ſœur de Moyſe & d'Aaron, qui a propheti ſé, comme parle l'Ecriture au chapitre 22. de l'Exode.

S. Thom. 2,2. q. 117. a. 2. Quoy qu'il en ſoit, ſaint Thomas dans ſa Somme examinant la queſtion que j'ay propoſée, declare que la grace de Prophetie n'eſt attachée à aucun ſexe; que l'homme & la femme en ſont également capables: dautant, dit-il, que la Prophetie eſt une lumiere ſurnaturelle, qui éclaire l'entendement, & qui ne marque aucune difference de ſexe ni de condition.

Iudic. c. 4. l. 4. Reg c. 22. Act. c. 21. Auſſi voyons-nous que Dieu a communiqué cette grace à Delbora, à Olila, & dans le Nouveau Teſtament, aux quatre filles de Philippe Diacre, ce ſont les exemples qu'apporte ſaint

1. Cor. 11. Thomas; & ſaint Paul ne dit-il pas qu'une femme qui prie, & qui propheti ſe, n'ayant point la teſte couverte d'un voile, deshonore ſa teſte: *Omnis mulier orans aut propheti ſans, &c.* Il y a donc des Propheteſſes dans l'un & dans l'autre Teſtament.

S. Thom. 22. L'autre choſe qu'enſeigne l'Ange

de l'Ecole, c'est que Dieu communique cette grace aux bons & aux méchans : car c'est, dit-il, une lumiere qui éclaire l'entendement indépendamment de la grace sanctifiante & de la charité, qui perfectionnent la volonté. De plus, parce qu'elle n'est pas donnée, à proprement parler, pour sanctifier le Prophete ; mais pour l'utilité de l'Eglise, comme les autres graces, dont parle saint Paul, *Vnicuique datur manifestatio spiritus ad utilitatem* ; C'est pourquoy, conclut ce saint Docteur, un homme peut estre Prophete, quoy qu'il ne soit pas homme de bien : *Et ideo Prophetia potest esse sine bonitate morum.* Le Fils de Dieu le declare manifestement en sain Matthieu, quand il nous enseigne que les reprouvez luy diront au Jugement : *Seigneur, n'avons-nous pas prophetisé en vostre nom ?* Et il leur répondra, *Retirez-vous, je ne vous connois point.* Il ne faut donc pas rejetter les Propheties des Sibylles, pour estre annoncées par des femmes Payennes, & peut-estre de méchante vie.

1. Cor. 12.

Matth. 7.

Mais eſt-il poſſible, demande Monſieur Blondel, que les Prophetes & les Propheteſſes des Demons puiſſent prédire des choſes ſi ſaintes & ſi ſacrées ? L'Eſprit de Dieu n'eſt-il pas un eſprit de verité, & celuy du Demon un eſprit de menſonge ? Je m'étonne qu'un habile homme, & qui a la connoiſſance des ſaintes Lettres, puiſſe former cette difficulté ; car qui ne ſçait que Balaam étoit un Prophete des Demons & un Idolâtre ? Cependant Dieu benit ſon peuple par la bouche de ce méchant homme, & prédit la naiſſance de ſon Fils par cette Prophetie ſi fameuſe : *Orietur* *Num. 24* *ſtella ex Jacob, & conſurget virga de Iſraël.*

22 q. 172. a. 6. Pour éclaircir cette matiere, il faut ſçavoir, dit le Docteur Angelique, que comme il eſt impoſſible de trouver un eſtre qui ſoit privé de tout bien, de meſme il eſt impoſſible qu'une connoiſſance ſoit entierement fauſſe ſans mélange d'aucune verité ; *Aug. in 2. q. Evang. 40. tom. 4* c'eſt pourquoy ſaint Auguſtin, & aprés luy le venerable Bede ont raiſon de dire qu'il n'y a point de do-

ctrine, pour fausse qu'elle puisse être, qui ne renferme quelque verité; qu'ainsi le Demon peut prédire quelque verité par l'organe de ses Prophetes.

Car enfin, dit S. Thomas, les Prophetes des Demons ne parlent pas toûjours par les inspirations des Demons, mais quelquefois par l'inspiration divine. L'exemple de Balaam, dont je viens de parler, en est une preuve manifeste: car c'estoit un Magicien & un Prophete du Diable, & cependant l'Ecriture dit expressément que Dieu luy parla. Les Prophetes du mensonge ne sont pas toûjours instruits par l'esprit de mensonge. Combien de fois les Demons dans l'Evangile ont-ils confessé que Jesus-Christ estoit vray Fils de Dieu? Y eut-il au monde un plus méchant homme que Cayphe: cependant il prophetisa, dit S. Jean, lors qu'il dit qu'il faloit qu'un homme mourût pour sauver tout le peuple. Saül ne valoit gueres mieux que luy, lors qu'il poursuivoit à mort l'innocent David: cela toutefois n'empescha pas qu'il ne prophetisât, se trouvant au

Ibid. ar. 6. ad 1
Num. 1
Ib. ad 2
Ioan. 11. 51
L. 1 Reg. 19

milieu des Prophetes.

C'est ainsi que Dieu en a usé dans tous les siecles, il oblige les Demons à déclarer la verité, tant pour la rendre plus croyable par le témoignage qu'elle tire de ses ennemis, que pour disposer davantage les hommes à la recevoir, l'entendant publier par ceux mesmes qu'ils croyent éclairez
Ibid. de la Divinité. Saint Thomas touche ces deux raisons : *Unde etiam*, ajoûte-t'il, *Sibyllæ multa vera prædixerunt de Christo*. Ainsi les Sibylles ont prédit beaucoup de choses de JESUS-CHRIST. Et c'est pour cela, dit Caïetan sur cet article, que ce saint Docteur les met au nombre de celles qui ont esté sauvées par la foy explicite qu'elles ont eu en Nostre Seigneur: *inter personas in fide Christi expliciter salvatas computari*; Et Saint
Aug, l. 18 in Civit, Dei c. 23, Augustin les met aussi dans la Cité de Dieu, c'est à dire des Saints : *Ut in eorum numero deputanda videatur qui pertinent ad civitatem Dei.*

Quoy qu'il en soit, il est indubitable que Dieu souvent se sert de l'organe du Demon, qui est le pere du

mensonge, pour annoncer la verité, qui ne se salit non plus pour passer par la bouche d'une Payenne, qu'une eau de fontaine pour passer par celle d'un Dragon, & que le rayon du Soleil pour toucher de la bouë, ou pour descendre dans un cachot tenebreux.

Ajoûtons à cecy une autre question de saint Thomas, pour ne laisser aucun scrupule dans les esprits. Il demande si les Prophetes entendoient toûjours ce qu'ils prophetisoient? Il répond que le saint Esprit operoit dans eux en differentes manieres, quelquefois par pensée, quelquefois par paroles, d'autrefois par action, & dans quelques rencontres, en toutes ces trois manieres; qu'ainsi, quoyque souvent les Prophetes fussent tres-asseurez qu'ils portoient la parole de Dieu, souvent néanmoins le S. Esprit leur faisoit dire ou faire des choses qu'ils ne comprenoient pas: beaucoup moins les méchans & faux Prophetes, comme Cayphe qui n'entendoit pas ce qu'il disoit; *Quandoque ille cujus mens movetur ad aliqua verba, non intelligit quid Spiritus San-*

22. q. 173, a. 4

Ibid.

ctus per hæc verba intendat, sicut patet de Caypha. C'est pourquoy, quoyque les Sibylles ayent parlé si clairement de JESUS-CHRIST, on ne sçait pas asseurément qu'elles ayent eu l'intelligence parfaite de ce qu'elles disoient. Saint Thomas tient l'affirmative. Lactance semble tenir la negative: l'un & l'autre est du sentiment de saint Hierôme, qu'elles ont prédit l'avenir par l'inspiration du saint Esprit. Il n'y a que saint Hilaire qui l'attribuë à l'inspiration du Demon; mais quand cela seroit, il est évident que cet esprit de tenebres ne pouvoit sçavoir les mysteres de nôtre Religion, que par une revelation divine; aussi n'est-ce pas de ces matieres dont parle saint Hilaire.

S. *Hilar. in* 1. *Cor* c. 12.

Cette doctrine commence à faire jour dans la derniere difficulté que nous avons proposée, & qui semble grande à quantité de gens; à sçavoir s'il est vray-semblable que Dieu se soit plus communiqué aux Gentils qu'aux Juifs, & qu'il ait parlé plus clairement par la bouche des Sibylles, que par celle des Prophetes.

Lactance & Clement Alexandrin ont répondu à cette difficulté, disant que Dieu a donné les Prophetes aux Juifs, & les Sibylles aux Gentils pour rendre les uns & les autres inexcusables s'ils ne recevoient pas l'Evangile de son Fils ; que les Juifs ayant outre la lumiere naturelle le témoignage de leurs Prophetes, les Gentils devoient avoir outre la lumiere de la raison le témoignage de leurs Sibylles, qui étoient leur Propheteſſes ; que les Juifs étant plus éclairez de Dieu, nos mysteres ne leur devoient pas estre si manifestement découverts, autrement la foy se fut éclipsée dans de si grandes lumieres : mais que les Gentils qui estoient plongez dans les tenebres de l'infidelité, & qui n'avoient point le secours des saintes Lettres, devoient estre instruits plus distinctement de tous nos Mysteres.

Au reste, il ne s'ensuit pas pas qu'ils fussent plus éclairez que les Juifs : car outre que leur Sibylles qui estoient Payennes, méloient beaucoup d'erreurs avec la verité, Dieu ne leur inspirant que ce qui regardoit trois

points essentiels de nôtre Religion, l'Unité d'un Dieu, l'Incarnation de son Fils, & le Jugement dernier: Tout ce que disoient les Sibylles estoit incomprehensible aux Payens, comme a tres-bien remarqué Saint Augustin, & ne leur a esté connu qu'aprés qu'il est arrivé.

Lactan. l. 4. de vera sap. c. 5.

Lactance dit la mesme chose, quoy que j'aye rapporté ses paroles en un autre lieu, je ne me puis dispenser de les inserer encore icy, *Non dubito,* dit-il, *quin illa carmina prioribus temporibus pro deliramento habita sint, cum ea nemo intelligeret: demonstrabant enim monstruosa quadam miracula quorum nec ratio, nec tempus, nec auctor designabantur.* Je ne doute point que ces vers dans les temps anciens qui ont prévenu la naissance du Fils de Dieu, n'ayent passé pour des réveries, personne n'en ayant l'intelligence: car ils representoient de certains miracles prodigieux, dont ils ne marquoient, ny la maniere, ny le temps, ny l'auteur.

En effet, si ce que dit Saint Paul de la Resurrection de Nôtre Seigneur

passa pour une folie dans l'esprit des Juges de l'Areopage, quoy que la chose fut arrivée & confirmée par de grands miracles, quelle créance pouvoient donner des Infideles aux prédictions de certaines femmes qui passoient pour des furieuses & des inspirées, lors qu'elles prédisoient l'Incarnation d'un Dieu, sa Naissance dans une Estable, ses Miracles dans la Judée, sa Passion dans Jerusalem, sa Mort sur une Croix, & sa Resurrection aprés une mort si cruelle & si ignominieuse ?

Je ne dis point, ce qui est vray, que les Prophetes en ce qui regarde la foy estoient asseurez que Dieu leur parloit, & que le peuple Juif estoit instruit, & par eux & par les Anges ; bien plus que Dieu faisoit de continuels Miracles en leur faveur : au lieu que les Gentils n'avoient rien de tout cela. Concluons donc que c'est sans raison qu'on doute de la verité des Oracles des Sibylles, parce qu'ils sont trop clairs, puis qu'ils ne le sont qu'aux Chrêtiens depuis que les choses sont arrivées, & que la plus part

des Juifs & des Gentils ne les ſçauroient encore comprendre.

QUESTION V.

S'il y a des erreurs dans les Oracles des Sibylles.

JE parle de ceux que nous avons à preſent, & qui ſont contenus dans les huit Livres qu'on en a compoſez.

Monſieur Blondel dit que ces Oracles ne ſont que des rapſodies forgées par des Chreſtiens qui ont contrefait les Sibylles, que ces Livres ſont pleins de fauſſetez, de ſottiſes & d'impertinences en matiere de Foy, de Mœurs, d'Hiſtoire, de Chronologie, & de Geographie.

D'autres Ecrivains avant luy en ont marqué un aſſez grand nombre, entre autres Caſtalion dans la Preface qu'il a faite ſur le Livre des Sibylles, & le Pere Poſſevin dans ſon Apparat. J'ay déclaré au commencement de cet Ouvrage que je ne prétens point ju-

Poſſev. App. ſacr. verbo Sibyllorum.

ſtifier ce qui eſt dans ces huit Livres, dont je porteray mon jugement dans la queſtion ſuivante : mais prouver ſeulement que ce que nous y liſons de Nôtre Seigneur, & qui a eſté rapporté par les Saints Peres, a eſté prédit long-temps avant ſa venuë par les Sibylles : c'eſt ce que j'ay montré ce me ſemble avec autant de force & de netteté qu'on le puiſſe deſirer.

Il ne me reſte qu'à démêler la verité de l'erreur, & à examiner les menſonges & les ſottiſes dont on prétend que ces Livres ſont remplis. Tout ce qu'on y trouve à redire, ſe peut reduire à trois chefs. Le premier eſt la perſonne qui écrit, qui eſt la Sibylle. Le ſecond, les choſes qu'elle écrit, qui ſont ou paſſées ou futures, ou ſacrées ou profanes. Le troiſiéme, la maniere dont elle écrit.

Quant à la perſonne, il paroiſt évidemment qu'elle eſt ſuppoſée: car ſur la fin du troiſiémeLivre elle dit qu'elle eſt la bru de Noé, & qu'elle a eſté dans l'Arche avec luy. Or c'eſt le ſentiment de tous les Peres, que Moyſe eſt l'auteur le plus ancien de

tous ceux qui ont écrit. De plus ſes Oracles ſont en Grec, & Noé a vêcu plus de deux cens cinquante ans devant la confuſion des langues, & par conſequent avant la naiſſance de la langue Grecque. Saint Hierôme tient que les Sibylles eſtoient des Vierges, & celle qui a compoſé le ſeptiéme Livre, déclare qu'elle a commis milles parjures & mille adulteres.

Ὅσσα γὰρ κακὰ πρόσθεν ἔρεξα Εἰδυῖ' ἄλλα τε πολλὰ κακῶς ἐπόνησ' ἀμελῆσα, Μυρία μοι λέκτρα, γάμος δ' οὐδεὶς ἐμελήθη πᾶσι δ' ἐγὼ πανάπιστος ἐπήγαγον ἄγριον ὅρκον. l, 7

Nam quæ ſcelera ante patravi
Prudens & ſtudio peccandi perdita feci.
Mille mihi lecti, connubia nulla fuerunt,
Iureque jurando quoſvis perjurā ligavi.

Enfin, ce qui montre évidemment qu'il y a de l'impoſture dans ces Livres, c'eſt que l'auteur du huitiéme ne ſe déguiſe point ; mais declare ouvertement qu'il eſt Chreſtien regeneré par la grace du Fils de Dieu.

Τοὔνεκ' ἄρ' ἡμεῖς καὶ ὁσίης Χριστοῖο, γενέθλης οὐρανίης πεφυῶτες, &c, l, 8

Nos igitur ſancta Chriſti de ſtirpe creati
Cœleſti, &c.

Pour la matiere des prédictions elle contient beaucoup d'erreurs & de

fauſſetez manifeſtes.

Premierement en la foy : car celle qui a composé le ſecond Livre, ſemble dire que tous les hommes deſcendent en Enfer aprés leur mort juſqu'au temps de la reſurrection. Que les bons auſſi bien que les méchans ſeront tourmentez par le feu à la fin du monde. Qu'aprés la reſurrection les juſtes regneront mille ans ſur la terre avec JESUS-CHRIST, qui eſt l'erreur des Millenaires. Que les damnez aprés quelques ſiecles ſortiront des Enfers, qui eſt l'erreur des Origeniſtes. Que Noé ne fut que quarante-un jour dans l'Arche, quoy qu'il y ait eſté un an entier. Que l'Arche aprés le deluge ſe repoſa ſur une montagne de Phrygie contre l'Hiſtoire Sainte, qui dit qu'elle eſtoit d'Armenie. Que le nom d'Adam, qui eſt Hebreu vient de ᾅδης qui eſt Grec, & qui ſignifie Enfer ou Sepulcre. Que ce nom eſt composé de quatre Lettres qui marquent les quatre parties du monde, au lieu qu'en langue Hebraïque & Caldaïque, qui eſtoit celle de la bru de Noé, & de la fille

de Berose, il n'est composé que de trois Lettres.

Pour les choses profanes l'auteur de ces Livres fait des Prédictions qui se trouvent manifestement fausses; comme lors qu'il dit que Tibere
L. 5. subjugueroit la Perse & la ville de Babylone; que Rome periroit neuf cens quarante-huit ans aprés sa fonda-
L. 8. tion; qu'elle tomberoit sous l'obeïs-
L. 3. sance des Princes d'Asie; que Josué resusciteroit pour rétablir la Repu-
L. 5. blique des Juifs; & que Neron seroit l'Ante-christ, qui s'éleveroit contre le Fils de Dieu.

Enfin, pour la maniere d'écrire elle marque une manifeste tromperie: car elle raconte aussi distinctement la création du monde, & la chute de nos premiers parens, que l'a fait Moyse dans la Genese; les vers en sont méchans & tres-souvent imparfaits, ce qui montre que c'est un méchant Poëte qui les a composez, & non pas le Saint Esprit.

Voila en abregé presque ce que l'on peut trouver à redire dans les Livres des Sibylles, que je ne suis

point obligé de defendre, puiſque cela ne regarde point la perſonne de JESUS-CHRIST, dont je prétens que les Oracles ne ſont point ſuppoſez. Quant au reſte je puis douter raiſonnablement, que cela n'ait eſté inferé par quelque Chrétien heretique, comme je diray en la queſtion ſuivante.

Cependant pour ne nous point laiſſer ſurprendre aux apparences, & à de fauſſes accuſations qu'on forme contre les Sibylles, il eſt bon d'examiner les erreurs dont on les charge.

On dit que c'eſt une fauſſeté manifeſte que la Sibylle qui a compoſé le troiſiéme Livre, ſoit la bru de Noé, qu'elle ait eſté dans l'Arche, & qu'elle ait écrit en Grec avant la confuſion des langues. Je ne voudrois pas me rendre garant de cette Hiſtoire; mais ſi quelqu'un la vouloit défendre, il diroit qu'il n'y a rien d'impoſſible en tout cela. Que la bru de Noé peut avoir vêcu long-temps encore aprés la diviſion des langues: car elle arriva cent ans aprés le Deluge, comme

estiment quelques-uns : ou 170 ans, comme disent les autres. Or les hommes aprés le Deluge vécurent encore les trois & les quatre cens ans pour y repeupler le monde ; ainsi la bru de Noé peut sans nulle difficulté s'estre trouvé dans ce partage des langues, & la Grecque luy peut estre écheuë.

On peut dire encore, que quelque Poëte Grec aprés sa mort aura traduit son Poëme en sa langue, & y aura inseré quelque sottise ; que les Peres à la verité ne reconnoissent aucun Historien plus ancien que Moyse ; mais aussi que ces vers qu'on a cousus & rapetacez n'ont jamais passé pour un corps d'Histoire ; que ce qu'elle dit de sa lubricité peut avoir esté inseré par les Cerinthiens, & par les Gnostiques les plus infames de tous les Heretiques qui ont paru au commencement de l'Eglise, ou par les Grecs avant la naissance de JESUS-CHRIST ; car elle dit à la fin du troisiéme Livre, qu'elle est sortie de Babylone, & que la Grece la fera native d'Erythrée, & la traittera comme une débauchée.

Me Gracia dicit
Ex Erythra natam positique pudo-ris, &c. Ἐξ Ἐρυθρῆς γεγαῦαν ἀγαγδῖα, &c. lib. 3.

Encore n'est-il pas necessaire d'en venir là : car on peut dire que le nombre de mille, suivant la façon ordinaire de parler, se prend pour quantité de mariages qu'elle a contractez pendant un si long-temps qu'elle a vécu depuis le Deluge, qui n'ayent pas esté de durée.

Mille mihi lecti.

Et certes, il n'est pas croyable qu'une femme perduë & abandonnée telle qu'on nous represente ordinairement cette Sibylle pour avoir prononcé ces paroles, eût le front ou l'humilité de le publier par toute la terre : & si la declaration qu'elle en fait, estoit aussi veritable que celle que saint Augustin a fait de ses desordres, il faudroit conclure que ce seroit une sainte qui auroit fait penitence comme luy, & j'ose dire plus grande que luy : car cette confession est infiniment plus honteuse à une femme qu'à un homme ; & elle l'auroit faite en un temps où il n'y avoit

aucune obligation de se diffamer soy-mesme, comme il y en a une en quelque façon dans la nouvelle Loy.

Il est vray que saint Hierôme tient que les deux Sibylles estoient des vierges Payennes; mais il peut s'être trompé dans son sentiment aussi-bien qu'au nombre de dix, qui n'est pas certain : car plusieurs Auteurs profanes en mettent jusqu'à 60. Or si cela est vray, outre cette Sibylle mariée, il y en peut avoir dix autres Vierges, dont parle saint Hierôme; & quoyque neuf soient Payennes, il n'est pas necessaire que la Bru, ou, comme l'appellent les autres, la descendante de Noë le soit aussi; c'est assez qu'elle vêquit en Chaldée parmy des Idolâtres, à moins qu'elle n'eût embrassé les superstitions du païs. Il me semble que ces raisons sont assez vraysemblables, & qu'elles parent tous les coups qu'on peut porter à cette Sibylle.

Si toutefois il ne plaist pas à Monsieur Blondel qu'elle soit Bru de Noë, j'ay, pour le contenter, une conjecture qui ne luy déplaira pas. Il me

semble qu'on fait passer l'Erythrée pour Bru de Noé, parce qu'elle est née à une Ville prés de la Mer-rouge, appellée Noé. Le passage que j'ay rapporté de Vivés sur saint Augustin, appuye cette conjecture. *La premiere Sibylle*, dit-il, *est la Persique ou Persienne, dont Nicanor qui a écrit l'Histoire d'Alexandre, fait mention. D'autres l'appellent Chaldéenne, d'autres Hebreuë, dont le nom propre est Sambetha native de Noë, qui est une Ville prés la Mer rouge (d'où elle a pris aussi le nom d'Erythrée) qui a composé 24 Livres, & a prédit quantité de choses de Nostre Seigneur.*

Voilà ce que dit ce sçavant homme, qui est confirmé par le témoignage d'Apollodore, Auteur infidele, qui l'appelle sa concitoyenne. Or comme nous n'avons que des fragmens de cette Sibylle, il se peut faire que quelques Chrétiens trouvant qu'elle étoit native de Noë, ayent crû qu'elle étoit fille ou Bru de Noë. *Lact. l. 1. cap.*

En effet, les Gnostiques se vantoient qu'ils avoient des Livres composez par la femme de Noë, qu'ils ap- *Epiph. haeres.*

pelloient Noria, & que S. Epiphane nomme Barthenos; & voilà ce qui fonde ma conjecture. Quoy qu'il en soit, les Auteurs profanes qui ont écrit avant Nostre Seigneur, comme Varron, asseurent qu'elle a prédit la ruine de Troye, ce qui montre qu'elle est fort ancienne; & les saints Peres des premiers siecles l'ont cruë Bru de Noë.

Peut-estre que les Gnostiques voyant une Sibylle qui se qualifioit belle-fille de Noë, auront donné la mesme qualité à sa femme, & auront publié de fausses Propheties sous son nom.

Je propose ces conjectures pour ouvrir le chemin à d'autres qui viendront dans l'esprit des habiles gens: ce que j'ay dit de la ville de Noë, me paroît assez vray-semblable; cependant je ne voudrois pas me départir facilement du sentiment des Peres des premiers siecles, qui ont dit qu'une des Sibylles estoit belle-fille de Noë; & quoy qu'on ait ajoûté beaucoup de choses aux Livres que nous avons, j'ay de la peine à croire que cette Genealogie en soit une, veu

que c'eſt une tradition qui ſemble avoir précedé la venuë de Jesus-Christ, & que ſaint Juſtin, ſaint Clement Alexandrin, Lactance, Euſebe, & l'Empereur Conſtantin l'ont tenuë pour veritable.

Le ſoupçon le plus raiſonnable qu'ayent ceux qui prétendent que les Livres des Sibylles ſoient des Livres ſuppoſez, & compoſez par un Chrétien, c'eſt qu'au Livre 8 pag. *66*, il declare ouvertement qu'il eſt Chrétien, comme j'ay déja remarqué.

Nos igitur ſancta Chriſti de ſtirpe creati
Cæleſti, nomen retinemus proximitatis
Lætitiæ memorem ſervantes religionem, &c.

Ἐπικλεόμεσθα ϲυώχημοι. μνηστιῶ εὐφροσύνης ἐνὶ θρησκείῃ κατέχοντες, &c. lib. 8.

J'ay déja répondu, que ſi on rejette un Livre, parce qu'on y trouve quelque choſe qui n'eſt pas de ſon Auteur, il faudra rejetter les Livres de tous les ſaints Peres.

D'autre part il me paroît évident, que ce Chrétien qui a inſeré ces trois vers dans le Poëme des Sibylles, n'eſt pas celuy qui les a compoſez, comme

veut Monſieur Blondel, & Caſtalion, fameux Heretique comme luy : car il faudroit que ce fût le plus imprudent & le plus étourdy de tous les hommes, pour attacher ſon nom, ſa qualité & ſa profeſſion, à un ouvrage qu'il veut faire paſſer ſous le nom d'un autre. Cet homme, dit-on, a voulu impoſturer toute la terre, & faire croire que c'eſt la Bru de Noë, ou quelque autre Sibylle qui a composé les Oracles, dont il eſt l'Auteur. Un impoſteur jouë ſon rôle adroitement ; il dit les chôſes de telle maniere, qu'on a ſujet de croire que ce qu'il dit eſt vray ; il ſe déguiſe, ſe contrefait, & ſe traveſtit avec tant d'artifice, qu'on a de la peine à le reconnoître. Cependant en voicy un aſſez fat pour publier qu'il eſt Chrétien, voulant paſſer pour la belle-fille de Noë : & les ſaints Peres voyant ſa declaration, ont eſté encore aſſez ſimples pour croire que ce Chrétien de profeſſion avoit vécu du temps de Noë. Tout cela peut-il entrer dans un eſprit mediocrement raiſonnable ? Et néanmoins c'eſt ſur cette confeſſion

qu'on fait le procés aux Sibylles, & qu'on fait passer leurs Livres pour des enfans illegitimes.

Il faut donc, à mon sens, reconnoître de bonne foy, que celuy qui se declare Chrétien dans cet Ouvrage, n'en est point l'Auteur; que ce n'est point un fourbe, un trompeur, & un imposteur public, comme le qualifient Messieurs les Protestans, puis qu'il se fait voir sans masque & sans déguisement : mais il faut dire que c'est quelque Copiste ou quelque Commentateur, lequel innocemment, & par une saillie de devotion aura ajoûté quelques vers à la fin du huitiéme Livre, qu'on aura fait passer ensuite pour des vers de la Sibylle.

Aprés avoir examiné ce qui regarde l'Auteur de ces Livres, il faut venir à ses Prédictions, & voir s'il y a raison de dire que c'est un Oracle supposé, parce qu'on y trouve des faussetez & des erreurs.

II.

Pour diſſiper en trois mots tous les ſoupçons de mauvaiſe foy, que font naiſtre ces Oracles des Sibylles, il faut remarquer trois choſes qui leveront preſque toutes les difficultez.

La premiere, que le nom, la naiſſance, l'origine, le païs, le nombre des Sibylles, & le temps qu'elles ont vécu, eſt tres-incertain pour leur antiquité : car les Auteurs profanes qui ont précedé Noſtre Seigneur, & qui en ont preſque tous écrit, conviennent qu'il y a eu des Sibylles en Grece, en Italie, en Aſie & en Afrique, qui rendoient des Oracles, & qui eſtoient conſultées de toutes parts : mais ils ne s'accordent nullement ſur les noms de chacune en particulier, ni ſur leur païs, ni ſur leur langue: ce qu'on ne doit pas trouver étrange, puiſque les habiles gens de noſtre ſiecle, & du ſiecle paſſé, qui ſçavent bien mieux l'Hiſtoire & la Chronologie, que ces bonnes gens de l'antiquité, ſont tous les jours en diſpute

ſur les Voyages d'un ſaint Jacques en Galice, d'une ſainte Magdeleine à Marſeille, d'un ſaint Denis en France, d'un Abdias, d'un Hermas, & de quantité d'autres Ecrivains inconnus qu'on déterre tous les jours, & qu'on a bien de la peine à reconnoître. Il ne faut donc pas tirer un prejugé certain de la fauſſeté d'un Ouvrage, pour ne pas ſçavoir aſſurément celuy qui en eſt l'Auteur, & quand il a vécu, & pour voir des ſentimens differens ſur ce ſujet.

La ſeconde choſe qu'il faut remarquer, eſt que les Sibylles étant Payennes, & miniſtres des faux-Dieux, elles mêloient quelquefois dans leurs Oracles le menſonge avec la verité : car, comme dit tres-bien ſaint Thomas, dont j'ay produit la doctrine & le raiſonnement, les Sibylles ne parloient pas toûjours, ni par l'inſpiration de Dieu, ni par l'inſpiration du Diable. Quand elles parloient par une inſpiration diabolique, elles diſoient des menſonges. Telle eſt cette deſcription qu'elles font de l'Enfer, conforme à celuy des Payens. Et c'eſt

par ce meſme eſprit de Satan, comme dit le Pere Poſſevin, qu'elles ont mêlé des erreurs pour décrier la verité, & qu'elles ordonnent de ſacrifier des Taureaux & des Agneaux, ce qui ne ſent nullement la Religion d'un Chrétien.

Monſieur Blondel les accuſe encore d'eſtre Millenaires, c'eſt à dire qu'elles enſeignent qu'aprés la Reſurrection, les juſtes joüiront mille ans durant de tous les plaiſirs du corps avec Noſtre Seigneur; mais qu'auparavant ils iront tous en Enfer pour y eſtre brûlez juſqu'à la fin du monde. Ce bon Monſieur veut que ces Oracles des Sibylles, qu'il appelle des rapſodies & des menſonges forgez par un fou, un ignorant, un fourbe, & un impoſteur Chrétien, étoient néanmoins d'un poids & d'une authorité ſi grande dans l'Egliſe auſſi-toſt qu'ils parurent au monde, que la plûpart des Peres qui luy eſtoient contemporains, embraſſerent ces erreurs, & ſe rendirent Millenaires par la croyance qu'ils donnoient à cet ouvrage.

A la verité c'eſt traiter les Peres

comme des enfans, que de les rendre capables d'une si sotte credulité, eux qui estoient les hommes du monde les plus sçavans, les plus sages & les plus judicieux : mais n'est-ce pas encore nous les representer comme des gens sans Religion, qui donnent aveuglément dans des erreurs insupportables, & qui déferent plus aux réveries d'un esprit sans sens qui leur debite des fables & des impietez, qu'à l'Ecriture Sainte qui les condamne. Voilà ce que c'est que de se laisser prévenir de passion. Monsieur Blondel veut détruire le créance du Purgatoire, & parce qu'il trouve les Sibylles en son chemin, il les traite avec toutes les indignitez imaginables, & n'épargne pas mesme les Peres, parce qu'ils ont pris leur défense.

Mais pour revenir à nôtre sujet, je dis que c'est à tort qu'il accuse les Sibylles ou l'Auteur prétendu des Sibylles, comme il luy plaira, des erreurs dont il les charge : car quant à l'Enfer, où il dit que la Sibylle fait descendre tout le monde jusques à

la Resurrection des corps. Voicy comme elle parle.

> Ἀδὴν δ' αὖτε κάλεσαι, ἐπεὶ πρῶτος μόλεν Ἀδὰμ γευσάμενος θανάτου, γαῖα δέ μιν ἀμφεκάλυψε. τοὔνεκα δὴ πάντες οἱ ἐπιχθόνιοι, γεγαῶτες ἀνέρες εἰν ἀΐδαο δόμοις ἰέναι καλέονται ἀλλ' οὗτοι πάντες καὶ εἰν ἀΐδαο μολοῦντες τυχὴν ἔχηκει, καὶ ὅτι πρῶτον γένος ἦσαν. *lib.* 1.

ᾅδης signifie Enfer, dautant qu'Adam y est descendu le premier aprés avoir goûté la mort quand il a esté mis en terre : c'est pourquoy tous les hommes autant que la terre en nourrit, s'en vont, comme on dit, en Enfer. Et cependant ceux-là (quoy qu'ils soient renfermez dans l'Enfer) seront rétablis dans l'honneur de leur premiere origine.

Je mets ces vers au nombre de ceux que la Sibylle n'a jamais prononcez, si ce n'est celle de Grece qu'on appelle Delphique, laquelle ayant appris de la Chaldéenne, qui étoit venuë long-temps auparavant dans son païs, l'Histoire de la création du monde, & le nom du premier de tous les hommes, s'est peut-estre imaginé qu'Adam, qui est un nom Hebreu venoit d'ᾅδης qui signifie en Grec, Sepulcre ou Enfer.

Mais quand la Sibylle auroit prononcé ces vers, elle ne dit rien autre chose, sinon que tous les hommes depuis le peché d'Adam meurent

comme luy, & vont avec luy dans les Limbes jusqu'à ce que le Fils de Dieu les en retire; car si elle parloit de l'Enfer des damnez, elle y mettroit Adam contre le sentiment de tous les Peres qui estiment qu'il est sauvé. Et cependant Monsieur Blondel veut que cette Sibylle ait induit les saints Peres dans l'erreur, & leur ait fait croire que les hommes justes vont aprés la mort dans l'Enfer des damnez. Ce qu'elle ne dit, ny dans la page 7. ny dans la page 11.

Je ne m'arreste point à l'autre erreur qu'il impute aux Sibylles, de dire que les Justes passeront par le feu aussi bien que les méchans, d'où il prend occasion de déshonorer la memoire des saints Peres. La Sibylle ne dit rien qui ne soit tres-soûtenable; car elle écrit qu'à la fin du monde le feu consumera tout, & qu'il trouvera sur la terre les bons & les méchans: mais que les Anges tireront les justes de ce feu, & que Dieu les preservera des grincemens immortels: qu'y a-t-il à reprendre en cela?

Pour l'Heresie des Millenaires, si el-

le se trouvoit dans ces Livres, je dirois que les Cerinthiens l'y auroient inserée : car comme ces Oracles passoient pour divins & infaillibles dans la primitive Eglise, du moins dans l'esprit de la pluspart des Chrestiens, les heretiques pour authoriser leurs erreurs publioient de faux exemplaires, & y faisoient couler leur doctrine, comme ils ont fait dans les écrits de la pluspart des saints Peres.

l. 2 p. 14. l. 3. p. 31. l. 5. p. 46. Voilà ce que je répondrois si la Sibylle se declaroit Millenaire : mais on ne la peut convaincre de cette erreur : elle nous represente seulement le Paradis comme une terre delicieuse, où les Loups paîtront avec les Agneaux d'une maniere allegorique à peu prés comme a fait le Prophete Isaïe, & S. Jean en son Apocalypse: mais elle ne marque nulle part le nombre de mille ans, ce qui seroit necessaire pour la faire soupçonner d'estre Millenaire.

Aussi Monsieur Blondel ne l'accuse de cette erreur que pour avoir occasion de quereller les saints Peres qu'il prétend avoir épousé ce senti-

ment pour avoir donné trop de créance aux Sibylles : mais c'eſt une viſion & une calomnie qui marque un eſprit chagrin & paſſionné.

La troiſiéme choſe qu'il faut remarquer pour ne pas s'offenſer de quelques recits que font les Sibylles, c'eſt qu'il y a bien de la difference entre le recit des choſes paſſées, & la prédiction des choſes futures ; le recit peut venir d'une tradition humaine, & la prediction d'une inſpiration divine.

Par exemple, la Sibylle au livre premier raconte la création du monde, la formation du premier homme, la curioſité d'Eve, la malice du ſerpent, les inventeurs des arts, la ſainteté de Noé, l'ordre qu'il receut de Dieu de bâtir une Arche pour y retirer tous les animaux de la terre, & en ſuite le Deluge univerſel : & cela d'une maniere ſi conforme à l'Ecriture, qu'on diroit que l'un eſt l'original, & l'autre la copie. Cela fait douter quelques gens de la verité, & de la ſincerité de ſes Oracles.

Or il me ſemble qu'on peut lever

cette difficulté,en disant que la Sibylle n'a pas appris cela par une inspiration divine ; mais par les écritures mesmes , ou par la tradition. Cette conjecture ne paroîtra pas incroyable si l'on se souvient que du consentement de tous les Auteurs , il y avoit une Sibylle qui estoit Chaldéenne ou Hebreuë , par consequent qui avoit appris de ses ancestres la création du monde , dont la tradition passoit de pere en fils , & s'étendoit mesme dans les païs les plus éloignez par la sage conduite de la Providence de Dieu ; & si cette Hebreuë estoit la bru de Noé , elle ne pouvoit pas ignorer ce qui s'estoit passé depuis la création du monde. Or c'est ce recit qu'elle fait , & qui ne contient que quelques fautes legeres , qu'on ne doit pas attribuer à l'inspiration de Dieu,qui ne luy a point revelé ces mysteres , mais à quelque defaut de memoire , ou à quelque erreur de la tradition : comme lors qu'elle dit que l'Arche se reposa sur une montagne de Phrygie , au lieu de dire d'Armenie. Pour le temps du Deluge, dans

une revolution de taut de siecles, il peut estre arrivé quelque faute dans le chiffre. Et voilà ce me semble comme on peut satisfaire au doute raisonnable que fait naître le recit exact de la création du monde, & defectueux neanmoins en quelques endroits.

Quant à la maniere que cette Sibylle est venuë en Grece, il n'est pas necessaire d'en faire une grande recherche; car Dieu par sa Providence peut l'avoir conduite en ce païs, qui a esté depuis l'Academie de tous les sçavans de la terre, pour répandre de là par tout le monde la connoissance du vray Dieu.

On peut dire encore que les Grecs qui estoient les hommes du monde les plus superstitieux, ayant sceu qu'une femme de Chaldée rendoit des Oracles, l'ont invitée à venir en leur païs; ou bien enfin qu'ils ont pris son Poëme, & l'ont traduit en leur langue, comme ont fait depuis les Romains, ceux de toutes les Sibylles.

La derniere remarque que je fais

sur ces Livres, c'est qu'il est tres-probable que quelque Chrestien, soit Catholique, soit Heretique, pour affermir la verité, ou pour la corrompre, y a inseré beaucoup de choses qui ne se trouvent point dans l'exemplaire des Saints Peres, comme je diray maintenant. Et c'est à ces esprits méchans ou innocens, qu'il faut imputer de fausses prédictions qui se rencontrent sur l'Empire des Romains, & peut-estre de trop grandes particularitez sur nos mysteres.

Cette conjecture que je forme, & cette declaration que je fais, persuaderont sans doute aux ennemis des Sibylles, que je ne suis point entesté de leurs Oracles, & que je n'ay point entrepris de les faire valoir au préjudice de la verité. J'en passeray par tout où l'on voudra, pourveu qu'on m'accorde ce que j'estime avoir prouvé par des raisons & par des témoignages invincibles, qu'il y a eu des Sibylles avant Nôtre Seigneur, qui ont prédit sa venuë, & qui ont marqué les principales circonstances de

ſa vie, de ſa mort, & de ſon dernier avenement, qui eſt la fin que je me ſuis propoſée dans cet Ouvrage.

III.

Il nous reſte une difficulté à reſoudre, que je mépriſerois, ſi Monſieur Blondel n'en faiſoit un grand cas: il s'offenſe de voir les vers de la Sibylle ſi méchans, ſi mal en ordre, ſi brutes, ſi groſſiers, & en pluſieurs endroits imparfaits; il eſtime que ſi Dieu eût parlé par leur organe, il eût fait des vers plus juſtes & plus polis que ceux-là.

On dit que les ſçavans ne font que des fautes ſçavantes. Mais celle-cy ne fait point d'honneur à ce noble Proteſtant, & je ne ſçay comment il a pû faire grace à l'Evangile, dont le ſtile eſt ſi ſimple, l'expreſſion ſouvent ſi baſſe, où il y a meſme des ſolecismes, que l'Egliſe par reſpect qu'elle porte à la parole de Dieu, n'a point voulu corriger.

Saint Juſtin dit que la cauſe pourquoy leurs vers ſont imparfaits, c'eſt *Iuſtin. orat. paræn. ad Græcos.*

qu'elles ne les écrivoient pas, & ne les retouchoient pas comme nos Poëtes : elles prononçoient, dit-il, leurs Oracles suivant l'instinct qui les poussoit, & aprés que cette agitation étoit passée, elle ne se souvenoient plus de ce qu'elles avoient écrit. Il ajoûte qu'estant sur les lieux où la Cumane rendoit ses Oracles, les Habitans du païs luy avoient dit que c'estoit un tradition de leurs Ancestres, que ceux qui estoient commis pour recevoir ses Oracles, laissoient des vers imparfaits pour ne pouvoir pas suivre le mouvement rapide de la Sibylle, & que n'étant pas bons Poëtes, ils ne gardoient pas souvent les mesures dans ceux qu'ils composoient plûtost qu'ils n'écrivoient.

Aug. l. 18. civit. c. 23. Saint Augustin touche ces mesmes raisons au Livre que j'ay cité de la Cité de Dieu, & Suidas parlant de la Sibylle Chaldée les ramasse toutes en ce discours.

„ La Prophetesse, dit-il, n'est „ pas cause que ses vers se trou- „ vent imparfaits, & sans mesure ; ce

ſont les copiſtes qui n'égaloient pas ‹‹
l'impetuoſité de ſes réponſes, & ‹‹
qui, d'ailleurs eſtoient ignorans de la ‹‹
Grammaire. Ajoûtez qu'aprés que ‹‹
l'inſpiration avoit ceſſé, la Sibylle ‹‹
perdoit la memoire de tout ce qu'elle ‹‹
avoit dit, & c'eſt pour cela que ces ‹‹
vers ſont defectueux, ſoit au ſens, ‹‹
ſoit au nombre, & en la meſure. Ce- ‹‹
la peut encore eſtre arrivé par ordre ‹‹
de la Providence de Dieu, qui n'a ‹‹
pas voulu que ces Oracles fuſſent ‹‹
connus de pluſieurs, qui en eſtoient ‹‹
indignes; la longueur des temps qui ‹‹
effacent & conſument tout, peut y ‹‹
avoir contribué. Enfin, dit cet Au- ‹‹
teur, il ne faut pas s'étonner s'il y a ‹‹
des fautes & des obſcuritez dans ces ‹‹
Oracles, la multitude des copies ‹‹
qu'on en a tirées, a produit la con- ‹‹
fuſion qui ſe remarque dans le ſens & ‹‹
dans la meſure des vers. ‹‹

Il me ſemble que toutes ces raiſons devroient contenter Monſieur Blondel, ſans qu'il ſoit neceſſaire que j'en apporte d'autres. Je ne puis neanmoins omettre une choſe fort conſiderable; qui eſt que tout ce que nous

avons dans les huit livres des Sibylles, n'a pas esté prononcé par une seule; mais par plusieurs en divers temps, & en divers païs. Et cependant on en a fait un corps de discours, dont plusieurs membres paroissent détachez, parce qu'on n'a pas distingué ce que chacune avoit dit en particulier.

Outre que c'est l'ordinaire des Prophetes, de passer en un moment du sens litteral au moral ou allegorique, & de joindre ensemble des choses qui doivent arriver en divers temps. Le Fils de Dieu mesme en Saint Matthieu méle la desolation de la ville de Jerusalem avec celle du monde. Cela est trop clair pour nous y arrester plus long-temps. Passons à une autre question.



QUESTION VI.

Si les Livres des Sibylles ont esté falsifiez.

C'Est la fatalité de tous les grands hommes, de ne pouvoir rien écrire en matiere de foy & de discipline, qui ne soit dans les siecles suivans alteré, corrompu, & falsifié par les Heretiques : car l'erreur ne pouvant se soûtenir d'elle-mesme, elle tire toûjours quelque appuy de la verité : & parce que les saints Docteurs sont comme les colomnes de l'Eglise, c'est l'ordinaire de ceux qui veulent semer de méchante doctrine, de la faire entrer dans les écrits des Peres, pour luy donner de la créance & de l'autorité. On ne contrefait que les choses de prix ; un Faux-monnoyeur ne travaille pas sur l'or pour luy donner la forme de cuivre ; mais sur le cuivre pour luy donner la forme d'or. On contrefait les Diamans, & non pas le Verre.

Ce mal-heur, disent quelques-uns, est arrivé à Origene, dont les Ecrits ont esté remplis d'erreurs par les Heretiques, parce qu'il s'estoit acquis une tres-grande reputation dans l'Eglise. Il faut dire le mesme des autres Peres ; ils n'ont presque point mis d'Ouvrages au jour, où les Novatiens, les Ariens, & les Pelagiens n'ayent fait couler le venin de leurs erreurs.

Or comme les Sibylles, ainsi que j'ay dit au commencement de ce Livre, estoient en grande veneration dans l'Eglise pour leur antiquité, & pour l'opinion qu'on avoit conceuë, que Dieu leur avoit revelé les secrets de tous les temps, c'est pour cela que les Heretiques des premiers siecles ont tâché de se couvrir de leur autorité, & de se prévaloir de leur témoignage.

C'est le sentiment du Pere Possevin ; & Castalion, tout Heretique qu'il est, n'en disconvient pas : il ne rejette pas ces Livres comme fait Monsieur Blondel avec mépris & outrage, comme si c'estoient des enfans

illegitimes ; mais il prétend qu'il y a en plusieurs endroits beaucoup de suppositions & d'impostures.

Il me semble pour moy, qu'on peut asseurer que les exemplaires des Sibylles, que nous avons, sont differens de ceux qu'avoient les saints Peres, comme le Grec vulgaire de l'Ecriture est different de l'ancien, dont les Peres se servoient. En voicy quelques preuves qui nous en donneront des convictions.

Dans le huitiéme Livre, la Sibylle prédit la Resurrection des morts, en ces termes.

Tunc omnis caro mortalium in liberum lumen veniet.
Sanctos & iniquos ignis æternus cremabit. --

Σάρξ τότε πᾶσα βροτῶν εἰς ἐλευθέριον φάος ἥξει. Τοὺς ἁγίους ἀνόμους τε. τὸ πῦρ αἰῶνιν φλέξει.

Monsieur Blondel conclud de ces paroles, que l'Auteur de ces vers a crû que les bons & les méchans seront brûlez dans l'Enfer. Le Commentateur de saint Augustin croit qu'il faut dire ἁγίων *Sanctorum* : mais S. Augustin accorde ce different : car il rap- *Aug. l. 18. de civit c. 23.*

porte ces meſmes vers traduits en Latin d'un exemplaire Grec, que luy donna le Proconſul Flaccianus, homme tres-ſçavant, leſquels portent un ſens tout contraire, & qui eſt Orthodoxe.

Sanctorum ſed enim cuncta lux libera carni
Tradetur, ſontes æterna flamma cremabit.

C'eſt-à-dire : Alors la chair de tous les Saints viendra à la joüiſſance de la lumiere: le feu eternel brûlera les méchans.

On peut voir par ce ſeul exemple, que ces Livres ont eſté falſifiez : car en un exemplaire il y a ἁγίους, en l'autre ἁγίων : en l'un βροτῶν, en l'autre τεκρῶν. Ceux qui auront la curioſité de lire les exemplaires Grecs que nous avons, trouveront une infinité de diverſitez ſemblables, qu'on peut remarquer dans les Notes d'Opſopée.

Saint Auguſtin au Livre *De Grammatica*, dit qu'il y a dans les Livres

des Sibylles trois méchans K. Voicy ses paroles, *τεία κάππα κάκιςα*, *id est tria Cappa pessima, de Corn. Silla, de Corn. Cinna, de Corn. Lentulo: hi enim per tres litteras designati sunt in libris Sibyllinis.* Saint Clement Alexandrin a fait la mesme remarque, & cependant nous ne trouvons rien de cela dans les nostres, ce qui montre qu'il y a du changement.

Clem. Alex. l. 1. Strom c. 4.

Troisiémement, Lactance, Theophile, Pausanias, & les autres Auteurs, dont j'ay parlé, citent quantité de passages des Livres des Sibylles, qui ne sont point dans ceux que nous avons: d'autres qui sont changez, & dans le sens & dans les paroles; ce qui vient sans doute de la liberté qu'on s'est donnée de vouloir faire parler des Sibylles un peu plus poliment qu'elles n'ont fait, & de corriger leurs vers, qui la plûpart ne sont pas justes. Il n'y a qu'à lire les diverses leçons du premier Livre qu'en a donné Auratus, pour estre persuadé que quantité d'Ecrivains infideles y ont mis la main, & qu'il s'en faut tenir à ce qu'ont dit les Peres, dont

tous les exemplaires parlent nettement de la divinité & de l'humanité de JESUS-CHRIST, de ſon premier,& de ſon ſecond avenement. Caſtalion dans ſa Preface confeſſe que pluſieurs exemplaires qu'on luy a donnez, ſont mutilez & defectueux, d'autres corrigez ; il pouvoit dire encore falſifiez.

Le Pere Caniſius qui eſt plus digne de foy que ces gens-là, rapporte d'un tres-ancien Manuſcrit pluſieurs Prédictions des Sibylles ſur Noſtre Seigneur & ſur ſa ſainte Mere, qui ne ſe trouvent point dans les huit que nous avons,qui ſont tous ſous le nom d'une Sibylle inconnuë, hormis celuy de l'Erythrée, quoyque chacune ait compoſé ſon Livre au jugement de Lactance,qui les a néanmoins confonduës.

Ajoûtons à tous ces préjugez une conjecture aſſez forte tirée de l'autorité de ſaint Hierôme, lequel louë infiniment les Sibylles, & dit que c'eſtoient des Vierges que Dieu a gratifiées du don de Prophetie. Il n'eſt donc pas croyable que dans l'exem-

plaire qu'il avoit, il y eut la confeſſion infame de cette Sibylle, qui declare ſes proſtitutions, du moins la multitude de ſes Mariages. Eſt-il poſſible que S. Hierôme ait lû ces vers, & qu'il ait pû dire que cette Sibylle eſtoit Vierge?

Le meſme ſaint Docteur combat par tout les Millenaires des premiers ſiecles, & il parle toûjours honorablement des Sibylles: il faut donc dire que les Sibylles n'eſtoient pas Millenaires, comme prétend Monſieur Blondel, & que les vers qui en donnent quelque ſoupçon, y ont eſté ajoûtez.

Enfin, pour donner une conviction manifeſte que les Livres que nous avons ſont differens de ceux des Peres, c'eſt que celuy qui a fait, ou corrompu, ou augmenté les nôtres, declare ouvertement qu'il eſt Chreſtien. Si cette declaration eut eſté du temps de Juſtin, de Lactance, & des autres Peres, euſſent-ils oſé provoquer les Payens au jugement des Sibylles, & preſenter leurs Livres aux Empereurs? N'euſſent-ils

pas eſté convaincus par là d'une tromperie manifeſte,& rejettez comme des impoſteurs qui abuſoient de la ſimplicité des peuples ?

Ces conſiderations & quantité d'autres que je laiſſe, me font dire que les Livres des Sibylles que nous avons ont eſté changez & alterez dans la ſuite des ſiecles, & qu'ils n'ont rien de certain que l'unité d'un Dieu, & la venuë de ſon Fils au monde, ſur tout ſa Paſſion, ſa Mort, & ſa Reſurrection, puiſque les Prédictions en ſont rapportées par les ſaints Peres de la meſme maniere que nous les liſons dans nos Livres, & qu'elles ſont conformes à celles des Payens, qui ont écrit des Sibylles avant la naiſſance de Nôtre Seigneur.

CONCLUSION.

JE conclus cet Ouvrage à peu prés comme Saint Jean a conclu ſon
Ioan. 20. 31. Evangile : *Hæc autem ſcripta ſunt ut credatis, quia Jeſus eſt Chriſtus, Filius Dei, & ut credentes vitam habeatis in*

nomine ejus. Cecy eſt écrit afin que vous croyiez que Jesus eſt le Christ, Fils de Dieu, & que croyant vous ayez la vie en ſon nom.

Tous les hommes qui ne croyent pas que Jesus-Christ eſt Dieu, ſeront inexcuſables au jour du jugement ; les Juifs, parce qu'ils ont le témoignage des Prophetes ; les Gentils, parce qu'ils ont celuy des Sibylles : mais pardeſſus tous, les méchans Chreſtiens qui ont l'un & l'autre.

Le témoignage des Sibylles doit convaincre tout eſprit raiſonnable, de la verité de nôtre Religion : car elles ont parlé de Jesus-Christ pluſieurs ſiecles avant ſa naiſſance, comme j'ay fait voir par le témoignage des Auteurs ſacrez & profanes, ce qu'elles ne peuvent avoir fait ſans une revelation divine.

C'eſt pourquoy ces infideles s'éleveront au jour du jugement, & condamneront ceux qui donnant créance à tant d'Hiſtoriens, c'eſt à dire, à des gens ſans foy, & ſans religion, la refuſent à leurs Oracles, qui ſont

émanez du Ciel, & confirmez de point en point par l'histoire de nôtre Evangile.

Mais nous avons, pour parler avec le Prince des Apôtres, un témoignage encore plus asseuré que celuy des Sibylles: C'est celuy des Prophetes, qui ont annoncé la venuë de nôtre Sauveur, & nous ont instruit distinctement de son nom, de sa qualité, du temps qu'il viendroit au monde, du lieu de sa naissance, des presens que luy feroient les Mages, de son entrée dans Jerusalem, de sa Passion, de sa Mort, de sa Resurrection, de l'établissement de son Eglise, & de l'éternité de son regne, plusieurs milliers d'ãnées avant qu'il vint au mõde.

Nous avons encore le témoignage des Apôtres & des Evangelistes, qui ont souffert de terribles tourmens, & une mort tres-cruelle pour la défense de la verité qu'ils preschoient; ce qu'ils n'eussent pas fait s'ils n'eussent esté bien asseurez qu'il estoit retourné de mort à vie, & qu'il estoit monté au Ciel.

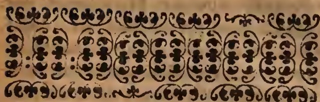
Enfin, nous avons les miracles qu'a

fait JESUS-CHRIST & qu'ont fait depuis tous ses Disciples pour attester sa divinité : car il n'y a que Dieu qui puisse changer l'ordre de la nature, & il ne sçauroit faire ce changement pour attester l'erreur, & pour authoriser la sainteté d'un meschant homme, tel qu'eut esté JESUS-CHRIST, s'il n'eut pas esté Dieu, puisqu'il en prenoit le nom, & qu'il en exigeoit les adorations. Or il est constant qu'il a resuscité les morts, & fait quantité d'autres miracles pour persuader aux hommes qu'il estoit vray Fils de Dieu égal à son Pere. En faut-il un plus grand que la conversion du monde par douze pauvres pecheurs? Celuy, dit Saint Augustin, qui demande aprés cela des prodiges pour croire, est luy-mesme un prodige d'obstination, & d'infidelité. Disons donc avec le grand Apôtre : *Et manifestè magnum est pietatis Sacramentum, quod manifestatum est in carne, justificatum est in Spiritu, apparuit Angelis, prædicatum est gentibus, creditum est in mundo, assumptum est in gloria.* Sans doute voicy un grand

1. Tim. 3.

Sacrement de pieté : Dieu a paru revétu de chair, il a justifié ce qu'il étoit par le Saint Esprit, il a paru aux Anges, il a esté presché aux Gentils, il a esté crû dans le monde, il a esté receu dans la gloire, où il regne, & où il regnera pendant toute l'éternité.





REPONSE
A LA CRITIQUE
DU Sr JEAN MARCKIUS.

DEpuis le temps que la Dissertation que j'ay faite sur les Oracles des Sibylles, a paru en public, deux Auteurs ont écrit en Latin sur ce sujet. Le premier, & le plus considerable, est Monsieur Isaac Vossius, qui est en Angleterre. Le second est un certain Jean Marckius, qui enseigne à Franiquere en Frise.

Monsieur Vossius qui est sans contredit un fort habile homme, & à qui il ne manque que la connoissance de la veritable Religion, qui est celle de ses Ancêtres, n'a traitté des Sibylles qu'en six Chapitres de son Livre, qu'il a intitulé : *De Sibyllinis* I. Systeme de Mr. Vossius.

Oraculis, quoyque le corps de son Ouvrage soit d'un tout autre sujet. Nous convenons ensemble sur le fait des Sibylles dans le point qui est le plus essentiel : sçavoir que l'opinion de Monsieur Blondel touchant l'origine de ces Oracles, qu'il dit avoir été composez & supposez par un Chrétiēn six vingts ans aprés Nostre Seigneur, est tout à fait insoûtenable, puis qu'ils estoient lûs, dit-il, & *connus presque de tout le monde avant la Naissance de* JESUS-CHRIST. Il remarque sagement que dans le temps miserable où nous sommes, *la Religion Chrétienne n'a point de plus grands ennemis que les Chrétiens mêmes ; puis qu'il n'y a presque aucune Prophetie ou témoignage touchant la personne de* JESUS-CHRIST, *que plusieurs tres-habiles hommes n'ayent tâché d'affoiblir, & même de détruire entierement.* Par exemple, dit-il, *outre les témoignages des Sibylles que nous avons rapportez de Ciceron, de Virgile, de Suetone, & de plusieurs autres Auteurs, ils ont tâché d'enerver ou d'eluder par de fausses interpretations*

Diu quoque antequam Christus nasceretur, & lecta & celebrata pene fuerint ab omnibus. In Præfat.

Profecto nullos Religio Christiana infensiores habet hostes, quàm ipsos Christianos, cum vix ullum, &c. c. 2.

tout ce qui a esté prédit de Jesus-Christ *par les Anciens : Comme s'ils avoient en haine & en aversion la Religion qu'ils professent.*

Aprés avoir défendu le témoignage de Joseph, si honorable au Fils de Dieu, & celuy de Tertullien sur le dessein qu'avoit l'Empereur Tibere de le mettre au rang des Dieux, il declare son sentiment sur les Oracles des Sibylles, & reconnoît de bonne foy, qu'il y a eu des vers long-temps avant la naissance de Jesus-Christ, qui prédisoient sa conception d'une Vierge, sa vie, sa mort, & les principaux mysteres de nôtre Religion. Il le prouve par quantité de témoignages qui combattent & détruisent l'opinion de Monsieur Blondel.

Nous convenons ensemble dans tous ces points, & nous combattons conjointement sous le même étendart de la verité : Mais voicy où il l'abandonne, & où il se jette à l'écart. Il ne veut point que ce soient des Sibylles qui ayent composé ces Propheties : mais des Juifs qui les

ayent tirez de la Bible, & qui les ayent fait paroître sous le nom de Sibylles, au temps que Pompée se rendit maître de Jerusalem : c'est-à-dire 59 ans avant la venuë de Nôtre-Seigneur. Il dit que les Romains receurent ces vers comme les veritables Oracles des Sibylles, & qu'ils les mirent sous la garde des *Quindecimvirs* ; Qu'estant brûlez ensuite avec le Capitole, quelques autres Juifs ignorans en contrefirent de semblables, qu'ils presenterent aux trois Ambassadeurs Romains envoyez par le Senat à Erythres ; comme des vers fort anciens & de veritables Oracles des Sibylles ; Que ces sages Ambassadeurs se laisserent surprendre à ces imposteurs, & qu'enfin quelques Chrétiens à l'imitation des Juifs en supposerent d'autres, qui ont eu vogue dans les premiers siecles, & que les saints Peres ont fait valoir.

II. Refutation du systeme de Mr Vossius.

J'ay regret qu'un si habile homme, pour éviter les ecueils où donne Monsieur Blondel, se soit jetté luy-même dans d'autres ; & c'est avec rai-

son qu'Aristote a dit, que comme il n'y a qu'un chemin qui conduise à la verité, il y en a une infinité qui en éloignent. Le chemin de la verité est celuy qu'ont tenu tous les saints Peres ; Tous ceux qui en ont cherché d'autres, n'ont fait que marcher à grands pas hors du bon chemin, & s'égarer de plus en plus.

En effet il me semble que j'ay fait voir dans ma Dissertation par des raisons invincibles, qu'il n'y a point d'autre parti à prendre que celuy de ces grands hommes. J'ay combattu fortement ceux qui ont crû que ces Oracles ont esté supposez par des Chrétiens ; & pour le systeme de Monsieur Vossius, quoy qu'il soit plus raisonnable que celuy des autres, en ce qu'il admet des Oracles avant la venuë du Messie, favorables à la Religion Chrétienne : Cependant il n'est pas soûtenable, en ce qu'il dit que ce sont les Juifs répandus par tout le monde, qui les ont composez & publiez, au temps que Pompée prit Jerusalem. Car il est constant par le témoignage de tous

les Auteurs fideles & infideles, que ces Oracles ont esté publiez par tout le monde plusieurs siecles auparavant.

Secondement, il déroge à la foy de tous les Historiens, de Denys d'Halicarnasse, de Pline, d'Aulugelle, de Solin, & d'autres, qui rapportent qu'une vieille matrone presenta neuf Livres au premier Tarquin, pour lesquels elle demandoit une grande somme d'argent, & que ce Prince l'ayant refusée, elle en brûla six en sa presence, & demanda la même somme pour les trois autres qui restoient, qui luy fut aussi-tost accordée, & que ce sont ces trois Livres qui estoient soigneusement gardez à Rome, & d'où Ciceron & Virgile ont tiré cette fameuse prédiction, qu'il naîtroit un Roy qui regneroit sur toute la terre, & qu'il descendroit du Ciel un enfant qui effaceroit les crimes de tous les hommes. Ces prédictions estoient publiées plus de 500 ans avant Pompée. Ce ne sont donc pas les Juifs du temps de Pompée, qui en sont les Auteurs.

Ajoûtez ce que dit Ciceron, que ces vers estoient acrostiches, comme sont ceux que nous ont laissé les saints Peres, & qu'ils tendoient à introduire une nouvelle Religion; qu'il y avoit des impietez mêlées au culte du vray Dieu, que nous voyons encore dans les Livres des Sibylles, ce que n'auroient jamais fait des Juifs qui estoient ennemis declarez des Idoles; que ces Livres ont esté soigneusement gardez avant que Pompée fût au monde; qu'ils ont esté préservez de l'incendie, comme je prouve dans ma Dissertation; & que c'est de ces Livres que les saints Peres ont tiré des témoignages si avantageux à nôtre Religion. Il n'y a donc nulle apparence de croire que les Juifs en soient les Auteurs; qu'ils les ayent publiez au temps de Pompée, & que les Romains se soient laissez seduire par une imposture si grossiere. Je ne ne dis point ce que tout le monde voit, que les prédictions des Sibylles estant beaucoup plus évidentes que celles des Prophetes, on ne peut pas croire que les Juifs en soiént les auteurs.

Or si Monsieur Vossius s'est trom-

pé sur l'Auteur des vieux Oracles des Sibylles, il ne l'est pas moins sur les derniers qu'il croit avoir esté contrefaits par un Juif, & presentez aux trois Ambassadeurs députez par le Senat Romain. Car outre qu'il suppose que les premiers ont esté brûlez (ce qui n'est pas veritable) qui croira qu'un miserable Juif, dont la nation estoit haïe & méprisée de tout le monde, principalement des Romains, ait supposé des vers semblables à ceux qui avoient esté brûlez, & que les trois Ambassadeurs qui estoient les plus sages & les plus judicieux du Senat, & qui avoient ordre de rechercher avec tous les soins imaginables tous les vers des Sibylles, & de faire un discernement exact des nouveaux d'avec les anciens, & des faux d'avec les veritables, ayent pu prendre pour des vers de mille ans, des rapsodies composées recemment par un Juif ignorant, fourbe & imposteur; & que ce Juif leur ait persuadé que ces vers nouvellement fabriquez avoient esté prononcez par les Sibylles plusieurs siecles auparavant? Est-il croya-

ble, dis-je, que ces gens qui estoient sçavans & d'un jugement tres-fin, n'eussent pas lû ceux qu'on préten, avoir esté brûlez, ou qu'ils n'eussent pas eu avec eux quelque Prêtre de ceux qui avoient consulté ces Livres, & qui en gardoient même un exemplaire, pour juger si ces vers qu'on leur presentoit, estoient les mêmes que ceux qu'ils avoient en garde, ou ceux qu'on dit avoir esté brûlez? pouvoient-ils l'ignorer puis qu'il y en avoit des exemplaires par tout le monde? Mais qui croira que ces sages Juges & ces Critiques sçavans qui ont fait tout le possible pour découvrir l'Auteur des vers qu'on leur presentoit; & aprés eux tant d'habiles gens, comme les saints Peres & tous les Sçavans qui ont vécu jusqu'aû siecle où nous sommes, sans parler de quantité d'Idolâtres, doctes, curieux & passionnez. Qui croira, dis-je, que tous ces gens-là ayent esté pris pour duppes, & qu'ils n'ayent jamais pu découvrir l'auteur de la tromperie? Qu'ils ayent pris du leton pour de l'or, & l'ouvrage d'un jour pour un ouvrage de 500 ans?

Je ne m'arreste point à refuter ce qu'ajoûte Monsieur Vossius, que des Chrétiens aussi-bien que des Juifs, six vingts ans aprés Nôtre-Seigneur, ont supposé de la même maniere de faux Oracles qu'ils ont attribuez aux Sibylles, & que les Peres ont pris pour veritables. C'est ce que j'ay combattu fortement, & refuté dans ma Dissertation.

111 Portrait de Mr Marckius. Laissant donc Monsieur Vossius, qui n'a traitté cette matiere qu'en passant & succinctement, je viens au Sieur Marckius, qui a fait la Critique de mon Ouvrage, & que nous n'aurions jamais connu, si nous n'avions vû son nom, qu'il a fait inserer dans le Journal des Sçavans. J'ay découvert depuis quinze jours, par son Livre qui m'est tombé entre les mains, que c'est un Ministre de Holande, Professeur dans l'Academie de Franiquere en Frise, lequel ayant fait soûtenir à douze de ses Ecoliers quelques Theses sur les Sibylles, a cru les devoir faire imprimer, & y a joint l'examen de ma Dissertation. Quelque resolution que j'aye faite de cacher les défauts de cet Auteur, je

ne puis m'empêcher de dire qu'il n'a rien de cet air honneste & poly des Ecrivains de nôtre France, qui honorent la personne de leurs adversaires, en mesme temps qu'ils combattent leur doctrine. Car c'est un homme fort emporté, qui ne sçauroit presque dire deux paroles, sans les assaisonner de quelque injure grossiere, qui est dans des égaremens continuels, & dont on ne peut rien dire de plus veritable & de plus moderé, sinon que c'est un fort mal-honneste homme.

IV. *Les causes de son chagrin.*

Ayant recherché la cause de sa mauvaise humeur, j'ay trouvé que ce n'estoit pas le fond de ma doctrine: Car il ne parle qu'avec éloge de Castalion, d'Opsopée, de Sminchius, & d'autres Protestans qui ont écrit des Sibylles, & qui leur donnent beaucoup plus d'autorité que moy. C'est donc mon nom qui fait mon crime, pour parler avec Tertullien dans un sujet semblable. C'est le nom de JESUITE, qui est à la tête de mon Ouvrage, qui cause son chagrin: Car c'est la destinée de tous

Non scelus aliquod in causa; sed nomen in nobis, in quibus consederit nomen cum odii lege. Tertul. apol. 5.

ceux de ma profeſſion, de n'eſtre pas aimez des Heretiques.

Ce qui a encore beaucoup allumé ſa bile, c'eſt qu'ayant compilé Monſieur Blondel, & croyant s'eſtre acquis quelque reputation parmi ſes Ecoliers, par les Theſes qu'il venoit de faire ſoûtenir, il a trouvé par malheur ma Diſſertation en ſon chemin, qui a détruit & renverſé tout ſon ſyſteme. Et comme il n'a pu répondre à mes raiſons, il a cru devoir ſe vanger par des injures.

Je pourrois raiſonnablement me diſpenſer de répondre à ce Miniſtre, puis qu'il ne dit preſque rien que ce qu'a dit Monſieur Blondel, que je combats dans ma Diſſertation, & qu'il ne produit rien de ſon fond, que des paroles mal-honneſtes & outrageuſes. Toutefois, parce qu'il traite les ſaints Peres avec des indignitez inſupportables, & que la foibleſſes de ſes raiſons fera voir encore plus évidemment la force des miennes, j'ay reſolu de le ſuivre à la piſte, & de luy marquer charitablement ſon injuſtice & ſes égaremens.

Comme

Comme j'ay répondu en François à Monsieur Blondel, parce qu'il a écrit en nôtre Langue, l'ordre, ce semble, demandoit que je répondisse en Latin à celuy qui a écrit en Latin, & j'y eusse eu peut-estre de l'avantage: mais parce que je joins cette Réponse à mon Ouvrage, & que c'en est une suite ou du moins une confirmation, je n'ay pas cru la devoir faire parler d'une autre Langue, que la dissertation méme qu'elle éclaircit, & accompagne. Entrons donc dans l'examen de la Critique de ce Ministre.

V. Preludes de sa Critique.

Il la commence par un débordement de mauvaise humeur, & il s'emporte contre moy, parce que j'ay dit que l'Ouvrage de Monsieur Blondel estoit plein de digressions hors de propos, & d'une litterature vieille & confuse, qui ne fait rien à son sujet. Mais beaucoup plus, parce que j'ay accusé Messieurs les Protestans d'avoir retranché plusieurs Livres de ceux que l'Eglise tient pour Canoniques. Il entreprend de montrer que c'est avec raison qu'ils ont fait ce retranchement de leur propre autorité,

& laiſſant les Sibylles à part, il entre dans une matiere de Controverſe ſur les Livres Canoniques & apocryphes.

Si cet homme ne s'égaroit pas auſſi ſouvent que Monſieur Blondel, il ne prendroit pas ſa défenſe: Car aſſurément il n'y a point d'homme, pour peu qu'il ait de bon ſens, qui puiſſe ſouffrir ces oſtentations pompeuſes de doctrine, qu'on peut appeller de doctes extravagances. Que s'il s'égare de ſon ſujet, je me donneray bien de garde de le ſuivre dans ſes égaremens: mais je luy feray la charité, qu'on fait aux aveugles, de le remettre dans le bon chemin.

VI. Il défend un Tyran.

Aprés ces Preludes paſſionnez, il entre en matiere, & ſans répondre aux témoignages de Ciceron, de Virgile, de Tacite, & de Suetone que j'ay produits, il vient à celuy de l'Empereur Aurelien. Comme il ne cherche que querelle, il me fait un grand crime, de ce que j'appelle cet Empereur, *le grand perſecuteur des Chrétiens*; il prétend que je luy dois

reparation d'honneur, & soûtient qu'il leur estoit tres-favorable. *Faventissimum.* Ces Messieurs appellent favorables aux Catholiques, ceux qui exercent sur eux toutes sortes de cruautez, & qui les sacrifient à leur faux zele. C'est ce qu'a fait Aurelien, qui a baigné le champ de l'Eglise du sang des Martyrs, & si l'on en croit Monsieur Marckius, il faut ôter du nombre des persecutions de l'Eglise, la neuviéme, qui est celle de ce Tyran. Au reste, il y a sujet de s'étonner, de voir un Protestant de Holande se déchaîner, comme je diray maintenant, contre les saints Peres d'une maniere outrageuse; & faire l'éloge d'un Tyran sanguinaire. Qu'il le mette, s'il le veut, dans le Calendrier de ses Saints : Mais il passera toûjours parmi les Catholiques pour un Tyran, & pour un cruel persecuteur de l'Eglise de JESUS-CHRIST.

Quant à l'argument que je tire de la défense qu'il fit aux Chrétiens de lire les Livres des Sibylles, & la Lettre qu'il écrivit au Senat pour les consulter, le sieur Marckius dit qu'il est

VII. Sa défense est foible & impertinente.

impertinent. Voyons un peu ſur qui tombe cette injure, ou ſur luy ou ſur moy. Voicy le raiſonnement que je forme en la page 50 & 51 de ma Diſſertation. Monſieur Blondel prétend que ces Livres des Sibylles qui eſtoient ſous la garde des *Quindecimvirs*, eſtoient des Livres execrables, remplis d'impietez & d'idolatries, qui ne favoriſoient nullement la Religion Chrétienne, mais qui la combattoient : parce qu'ils exhortoient les hommes au culte des faux Dieux, & qu'on ne les conſultoit jamais, que le reſultat de cette lecture ne fût une perſecution ſanglante contre les Chrétiens. Suivant cette hypotheſe je demande à Monſieur Blondel, pourquoy l'on défendoit aux Chrétiens ſous peine de la vie, la lecture de ces Livres, puis qu'il n'y avoit rien qui favorisât leur Religion, & pourquoy les Chrétiens en tiroient tant d'avantage contre les Payens? Pour moy je dis avec raiſon, que la cauſe de cette défenſe ſi ſevere eſtoit, qu'il y avoit dans ces Livres des prédictions tres-avantageuſes au Chri-

ſtianiſme. En effet ſi ces Sibylles Payennes ont parlé en faveur de JESUS-CHRIST, j'ay ce que j'ay entrepris de prouver. Si elles n'en ont pas parlé, les Chrétiens ne peuvent tirer aucun avantage de leur lecture : D'où vient donc qu'on la leur interdit ſous de ſi groſſes peines ? *Cela eſt impertinent*, dit nôtre civil Holandois, *& ce Jeſuite n'a point de ſens commun* : Car ce n'eſt pas pour cela qu'on en défendoit la lecture aux Chrétiens : mais parce qu'ils contenoient la deſtinée de l'Empire.

Pour s'emporter d'une maniere ſi peu digne d'un homme d'honneur, il faloit dire quelque choſe qui fût plus dans le bon ſens que mon raiſonnement : Mais qu'y a-t'il de plus pitoyable que cette réponſe ? N'ay-je pas fait voir que les Oracles des Sibylles, quelque ſoin qu'on prît de les cacher, eſtoient connus de tout le monde ? qu'on en avoit tiré & publié quantité de copies ? que Ciceron & Virgile en produiſoient des témoignages tres-avantageux à nôtre Religion, entr'autres celuy de la Cuma- *Diſſert. queſtion 1.*

ne qui dit, qu'il naîtroit un Roy qui domineroit ſur toute la terre, & qu'un enfant deſcendroit du Ciel, qui effaceroit les crimes de tous les hommes ? Mais quand cela ne ſeroit pas, pourquoy interdire aux ſeuls Chrétiens la connoiſſance de la deſtinée de l'Empire ? N'eſtoit-il pas de l'intereſt des Romains de la cacher aux Payens autant & plus qu'aux Chrétiens ? N'avoient-ils rien à craindre de leurs ennemis qui leur faiſoient la guerre, & qui pouvoient ſe prévaloir de ces Oracles ? Pourquoy ſe défier des ſeuls Chrétiens, qui n'avoient ni la puiſſance ni la volonté de ſe ſoulever contre eux ? Il faut eſtre aveugle, pour ne pas voir que cette déſenſe leur eſtoit faite, parce qu'ils ſe ſervoient de ces Livres, & pour combattre l'idolatrie, & pour établir la Religion du vray Dieu. Je ne veux pas preſſer plus fortement cette raiſon, pour épargner la confuſion à mon adverſaire, qui s'écarte aſſurément bien loin du ſens commun, en voulant y ramener les autres.

VIII. Ignorance Mais s'il n'a pas eſté heureux dans

cette premiere attaque, il le sera peut-être davantage dans la seconde. Il me blâme durement de ce que parlant de l'Epître de S. Clement Pape, j'ay cité S. Justin dans la réponse qu'il a faite *ad Gentes*, au lieu, dit-il, de mettre *ad Orthodoxos*. Ce qui vient, dit ce sçavant Critique, d'ignorance, & d'une miserable confusion : *Ex inscitia & misera confusione.* Je luy suis fort obligé de la correction qu'il me fait & qu'il me pouvoit faire avec un peu plus de moderation. Assurément j'en profiterois, quelque amere qu'elle soit, si elle ne procedoit d'une plus grande ignorance, qui le doit couvrir de confusion. pitoyable de ce Critique.

Il est ordinaire à ces Messieurs de citer dans leurs livres un grand nombre d'Auteurs pour paroître sçavans, quoy qu'ils n'en ayent pas leu souvent la premiere page. Je crains que mon Critique ne soit de ce nombre : car citant S. Justin, il montre qu'il ne l'a jamais lu, autrement il eut corrigé comme moy la fausse citation de Monsieur Blondel & non pas la mienne qui est juste & qui a redressé celle

celle de mon adverſaire. Apprenez donc, Monſieur le Docteur, que S. Juſtin a fait deux ſortes de réponſes ; Il a fait les premieres à 146 Queſtions que luy faiſoient les Chrétiens & qu'il adreſſe *ad Orthodoxos*. Il a fait les ſecondes à 146 autres queſtions que luy faiſoient les Payens, & qui ont pour titre *ad Gentes*. C'eſt dans ce dernier Ouvrage qu'il répond à quantité d'objections que luy faiſoient les Infideles, & qu'ils tiroient du vieil & du nouveau Teſtament. Nous n'avons ces ſçavantes réponſes qu'en Latin, & c'eſt dans la ſoixante & quatorziéme queſtion des Gentils qu'il cite S. Clement Pape dans ſon Epître, où il parle, dit-il, des Sibylles. Monſieur Blondel s'eſt trompé citant Saint Juſtin *ad Orthodoxos*, ce qui luy eſt pardonnable : mais le Sieur Marckius qui ne l'a lû que par ſes yeux, eſt-il excuſable de blâmer ſi indiſcretement celuy qui l'a redreſſé, & de l'accuſer d'ignorance ſur un fait qu'il ignore luy-méme, & qu'il devoit avoir eſtudié avant que de luy faire un reproche ſi injuſte ?

Comme cet homme n'a fait que copier Monſieur Blondel, il le ſuit dans tous ſes égaremens, & dans le combat que nous avons enſemble, il ſe couvre de ſes armes pour parer mes coups. J'ay montré, ce me ſemble, auſſi évidemment qu'on le puiſſe faire, que les Livres des Sibylles ne peuvent pas avoir eſté ſuppoſez, (comme veut Monſieur Blondel) par un Chrétien qui vivoit 138 ans aprés Nôtre Seigneur : puis que S. Clement qui vivoit cinquante ans auparavant en produit les témoignages. Monſieur Blondel pour détourner ce coup, s'inſcrit en faux, & dit que ces réponſes ne ſont point de S. Juſtin, puis qu'il cite S. Irenée & Origene qui ont vêcu aprés luy. Le Sieur Marckius ſe couvre du meſme bouclier & croit avoir éludé la force de mon argument par cette défaite. Mais j'ay détruit cette defenſe par le témoignage de Photius, qui attribuë toutes ces réponſes à ſaint Juſtin. Je veux dire celles qu'il adreſſe & aux Chrétiens & aux Gentils, bien que dans les unes & les autres

on y faſſe mention de ſaint Irenée & d'Origene. Ce qui marque que cela a eſté inſeré du depuis par quelque Heretique malicieux, ou par un copiſte indiſcret. Car Photius eſtoit un critique trop fin pour attribuer cet ouvrage à ſaint Juſtin, s'il y eût remarqué le nom de ſaint Irenée & d'Origene.

J'ay ajoûté à cela que bien que j'accordaſſe à Monſieur Blondel que ces réponſes ne ſont pas de ſaint Juſtin, on ne peut pas nier qu'elles ne ſoient d'un Auteur tres-ancien, qui n'auroit pas cité à faux une Epître qui eſtoit alors entre les mains de tout le monde, & qu'on liſoit publiquement dans les Egliſes. Beaucoup moins Theodoret que Monſieur Blondel ſoupçonne d'en eſtre l'Auteur: Car outre que ce n'eſt point ſon ſtyle, & que c'eſt un homme d'un caractére d'eſprit plus fort que le ſien. Ce ſçavant Ecrivain n'auroit pas aſſuré que ſaint Clement avoit fait mention des Sibylles dans ſon Epître, s'il n'en eût point parlé, puiſque comme j'ay dit, elle eſtoit alors entre les mains

de tout le monde, & qu'il eut esté facile de le convaincre de fausseté.

C'est à cela que vous deviez répondre Monsieur le Ministre, & non pas vous défendre par des termes injurieux, qui marquent vostre passion. A Dieu ne plaise que je vous imite dans vos emportemens : mais je vous prie de faire reflexion sur le sentiment de Casalius que vous trouvez raisonnable, & que vous rapportez vous mesme ; Sçavoir que si ce témoignage de saint Clement estoit indubitable, il n'y auroit plus rien à desirer pour autoriser les Sibylles: *Testimonium Clementis si indubitatum esset, nihil amplius pro Sibyllarum autoritate desiderari posset.* Or je fais juges tous ceux qui ont tant soit peu de raison & de bon sens, si l'on en peut douter aprés les preuves que j'ay apportées pour verifier cet illustre témoignage.

Je suis marri d'estre obligé de faire connoître à tout le monde l'extréme injustice de ma partie. Il s'emporte violemment contre moy, & cependant il est contraint par la force IX Injustes emportemens de Marckius

de mes raisons de souscrire à mon sentiment. Car il avouë de bonne foy & m'accorde, dit-il, volontiers, qu'avant ces derniers vers des Sibylles qu'il prétend avoir été supposez, il y en a eu d'autres anciens & veritables qui favorisoient la Religion Chrétienne. Voicy ses paroles. *Sibyllina dudum ante aliqua extitisse & quæ in quibusdam Religioni Christianæ faverent libenter damus.* Je reçois volontiers ce qu'il m'accorde de gré ou de force; j'ajoûte qu'il ne peut pas le nier sans se contredire luy-méme, puisque dans ses Theses il fait un long discours sur le témoignage de Virgile & qu'il me blâme mesme de ne l'avoir pas fait assez valoir. Je suis fort satisfait de ce reproche: mais je le prie de me dire pour quel sujet donc il s'emporte contre moy d'une maniere si honteuse, puis que nous convenons ensemble dans le point essentiel de la dispute: Car il avouë qu'il y a eu des vers tres-anciens des Sibylles qui favorisoient la Religion Chrétienne, & c'est ce que j'ay entrepris de prouver contre Monsieur

Blondel, qui nie qu'il y en eut jamais & qui veut que tout ce qu'ont allegué les Peres a esté supposé par un Chrétien dans le second siecle de l'Eglise. Pourquoy donc fait-il le furieux? D'où vient qu'il traite si mal les Peres de l'Eglise? A qui est-ce qu'il en veut? Pourquoy est-ce que la verité qui luy paroît innocente dans la bouche des Payens, luy semble criminelle dans celle d'un Jesuite?

J'ay déja remarqué que plusieurs de de sa secte ont défendu les Livres des Sibylles tels que nous les avons, c'est à dire pleins d'erreurs & de faussetez visibles. Ils pretendent que ces Vierges Payennes ont prédit l'avenir par une inspiration divine, & que tous les vers qui sont contenus dans ces huit Livres, sont des Oracles emanez de la Divinité. Sminchius va jusqu'à cet excez de folie, que de dire qu'il trouve dans ces predictions des Sibylles, *le honteux commerce des Indulgences Papales; le renversement de la ville de Rome fait par Luther; Jeanne la Papesse; les desordres d'Alexandre VI. la succession des quinze*

Papes qui ont vescu depuis Jean-Hus, & autres semblables impertinences, qui ont obligé ce Protestant à donner une creance divine à ces Livres. Le Sieur Marckius les rapporte toutes dans sa Critique à propos ou non, il ne s'en met pas en peine ; & bien loin de traitter cet homme de fat, de fanatique & de visionnaire, comme il le merite, il n'en parle qu'avec honneur & avec éloge, quoy qu'il n'approuve pas les extravagances de son esprit. Un Jesuite enseigne la mesme chose que le sieur Marckius, & condamne comme luy ces visions ridicules : Cependant il se déchaîne contre luy, & n'en parle qu'avec mépris & outrage : D'où vient cela ? Il n'en faut pas chercher la cause : L'un est JESUITE, & l'autre Protestant.

X. Il traitte indignement les saints Peres.

Mais qui s'étonnera s'il traitte si mal ceux de ma Profession, puis qu'il n'épargne pas mesme les saints Peres de l'Eglise. C'est icy que nous allons admirer la modestie de ces Ministres du saint Evangile, & connoistre parfaitement l'Esprit qui les possede. Je supplie mon Lecteur de repasser la

veuë sur ce que j'ay dit des saints Peres depuis la page 55 jusqu'à la page 59, où je montre combien l'on doit deferer à leur sentiment sur la matiere que nous traittons; qu'il faut qu'ils se soient trompez ou qu'ils ayent voulu tromper toute la terre ; que leur sagesse les met à couvert de l'un, & leur sainteté de l'autre; que c'est un crime de les soupçonner de collusion dans une question de cette importance, & une temerité nullement pardonnable de les accuser d'ignorance & de surprise : eux qui estoient les gens du monde (je parle de ceux qui ont cité les Sibylles,) les plus sages, les plus judicieux, les plus éclairez, les mieux versez dans la connoissance de l'antiquité, & dans la lecture de toutes sortes de Livres, Grecs & Latins, sacrez & profanes. Cependant tous ces Peres défendent de concert les Oracles des Sibylles : Ils en font un des boulevarts de nôtre Religion : Ils en appellent à leurs Livres, & plusieurs de ces Peres ont vécu dans les premiers siecles de l'Eglise, au temps mesme que Monsieur Blondel prétend que cette fausse monnoye a esté

fabriquée, je veux dire ce Livre des Oracles composé. L'auteur, dit-il, estoit Grec, ainsi contemporain, & presque compatriote de plusieurs des Peres Grecs. Où est l'homme de bon sens, qui puisse se persuader que tant de sçavans hommes ayent esté pris pour duppes par un ignorant? qu'ils ayent presenté aux Infideles habiles & passionnez pour leur superstition, un Livre tout fraîchement composé, & qu'ils ayent voulu & pu leur faire croire que cet enfant d'un jour avoit plus de douze cens ans sur la teste? que nul ny des Chrétiens, ny des Payens n'ait pu découvrir cet imposteur qui vivoit dans la Grece parmi eux? Il faut donc necessairement qu'ils ayent tous esté ou aveuglez ou enchantez, s'ils n'ont pas découvert une fourbe si grossiere: & s'ils l'ont connuë, il faut qu'ils ayent agi de mauvaise foy, & usé de supercherie, ce que Monsieur Blondel a bien osé penser & écrire. Voilà en abregé ce que j'ay dit de l'autorité des Peres. Voyons maintenant de quelle maniere en parle

le ſieur Marckius.

1ne Il s'offenſe de ce que je leur donne des loüanges, & pour détruire l'éloge que je fais de chacun d'eux en particulier, il des-honore leur memoire par le recit qu'il fait des erreurs, où il prétend qu'ils ſont tombez. Enſuite il me chicane ſur Lactance parce que j'ay dit qu'il vivoit deux cens quarante ans aprés Noſtre-Seigneur; il ſoûtient que c'eſt contre la foy de tous les Hiſtoriens, à moins que je ne marque par ce temps-là le commencement de ſa vie. Il me ſemble que j'ay dit, que c'eſt dans ce temps-là qu'il vivoit. Je ſuis marri de ne pouvoir accorder à mon Critique, qu'un homme ne vivoit pas, au temps qu'il confeſſe luy-meſme, qu'il eſtoit en vie. Paſſons à des choſes plus ſolides, & voyons ce qu'il dit des Peres.

XI. Il s'offenſe de ce qu on les louë.

Ce bon homme s'oublie qu'il m'a accordé qu'il y a eu des Sibylles long-temps avant la venuë de Noſtre-Seigneur, qui ont eſté favorables à nôtre Religion, c'eſt ce qu'ont dit les Peres; & ce que je défends avec eux;

d'où vientdonc qu'il leur insulte d'une maniere si cruelle ? Il faut avoüer à sa loüange qu'il a esté un peu plus religieux que Monsieur Blondel : car il n'a pas osé dire comme luy, que les Peres avoient usé de supercherie dans le démêlé qu'ils avoient avec les Payens, & que ce n'estoit pas par ignorance qu'ils pechoient, mais par une malice étudiée. Il ne veut pas, dis-je, qu'ils soient si malicieux; mais il les appelle simples, credules, innocens, indiscrets, en un mot gens prévenus d'une passion aveugle pour leur Religion : C'est toute la grace qu'il leur fait.

XII. Il leur insulte d'une maniere insolente. N. 18.

Quant à mon argument, il répond que le grand sçavoir des Peres, & leur sincerité *ne les exempte pas d'une grande simplicité, & que par une prévention d'esprit ils ont loüé plusieurs choses pour vrayes, qui estoient néanmoins fausses. Que le témoignage qu'ils ont rendu aux Sibylles, vient d'erreur & de trop de credulité; Qu'ils ne sont pas juges competans, & que leur témoignage mesme est recusable.* Aprés quoy il s'applaudit, comme ayant atterré

Diss. 7.

les Peres & enervé leur autorité. Ce font ses propres paroles : *Enervata Patrum auctoritate, recentioris Ecclesiæ traditio aut usus in officiis Ecclesiasticis nihil amplius valere deprehenditur :* c'est à dire : *Aprés avoir enervé l'autorité des Peres, la tradition de l'Eglise de ce temps, & ce qu'elle dit des Sibylles dans son Office, est de nul poids & de nulle valeur.* Peut-on rien dire de plus insolent ? Disput. 7.

Voicy encore un autre trait de sa modestie. Aprés s'estre opposé le sentiment de tous les Peres, & les raisons puissantes dont ils l'appuyent, il prononce cet Oracle : *Non deterret nos vel dissentientium Christianorum auctoritas, vel rationum hinc inde allatarum pondus, vel eductarum utrinque consequentiarum absurditas, quominus rotunde judicium nostrum de carminum origine, & quæ hinc fluit auctoritate explicemus.* Ny l'autorité des Chrétiens (il parle des Peres) qui sont d'une opinion differente de la mienne; ny le poids des raisons qu'on apporte, ny l'absurdité des consequences qui se tirent, ne m'empê- Disput. 4.

cheront pas de porter rondement mon jugement sur l'origine de ces vers, & sur l'autorité qui découle de cette source. N'est-ce pas là parler en Ministre du saint Evangile?

Il ne se contente pas de mettre tous les Peres sous ses pieds, & de compter pour rien leur témoignage, les recusant pour témoins : mais il entreprend de décrier & de des-honorer en particulier tous ceux qui ont pris le parti des Sibylles. Il se recrie contre le petit éloge que j'en fais, & rapporte les erreurs où il prétend que chacun d'eux est tombé : Entre autres saint Justin, Theophile d'Antioche, Lactance, S. Clement Alexandrin, Tertullien, saint Hierôme, & saint Augustin. Cet enfant de Chanaan, au lieu de couvrir la honte de ses Peres, s'il y en avoit, découvre & expose aux yeux de tout le monde celle qui n'est pas, & insulte impudemment ou à leur ignorance, ou à leur malice. Peut-il aprés cela ne pas encourir la malediction de Dieu?

Voyez, mon cher Lecteur, où va la passion d'un homme vain qui est pos-

ſedé de haine & d'envie. Ce Jeſuite blâme le Tyran Aurelien, il le faut donc loüer. Il louë les ſaints Peres, il les faut donc blâmer &les des-honorer. Ce n'eſt pas ainſi qu'il traitte ceux de ſa ſecte. Lorſqu'il parle d'eux, c'eſt avec des termes honorables, quoy qu'ils ſoient contraires à ſes ſentimens. C'eſt le *grand Calvin, le tres-celebre Sminchius, le tres-illuſtre Schotan, le tres-docte Bogerman, le tres-noble Marcovius*, &c. Mais lors qu'il parle des Peres, c'eſt avec un mépris inſupportable, les traittant d'idiots, de gens ſimples, d'eſprits foibles & credules, d'indiſcrets & d'inconſiderez. Je me fais un tres-grand honneur d'eſtre mépriſé par un homme qui inſulte ſi inſolemment à ces Heros de nôtre Religion, & je puis dire de celuy qui prend la défenſe d'un Tyran, ce que Tertullien dit de Neron, que la gloire de la Religion Chrétienne eſt de n'avoir pas l'approbation d'un homme qui n'a jamais approuvé que le mal.

XIII. Il recuſe leurs témoignages.

Mais ſans nous arreſter à ſa paſſion, admirons ſon raiſonnement. Je recu-

ſe, dit-il, le témoignage de tous les Peres : Ce ſont des témoins qui ne ſont pas recevables. Pourquoy ? Parce que ce ſont des ignorans qui ont eſté pris pour duppes, & des infames qui ſont tombez dans quantité d'erreurs. Là-deſſus il cite les decrets de la Juriſprudence ſur les qualitez que doit avoir un témoin. Je n'ay point de réponſe à faire à un raiſonnement ſi ridicule. Je luy demande ſeulement qui ſera nôtre Juge ſur le different que nous avons ? Car comme il n'y a point d'homme qui ſoit infaillible en ſes connoiſſances, & impeccable en ſes mœurs, il faudra neceſſairemeut avoir recours à l'Ecriture ſainte, qui eſt la regle de nôtre Foy. Mais l'Ecriture ne parle point des Sibylles, & quand elle en parleroit, vous luy ferez dire tout ce qu'il vous plaira. C'eſt donc à vôtre Jugement, Monſieur Marckius, qu'il nous en faut rapporter : or je ne croiray point vous offenſer, ſi je dis que vous n'êtes pas plus infaillible que les Peres, & que vous eſtes tombé dans quantité d'erreurs qui nous donnent droit

de recuser vôtre témoignage par les mesmes decrets de vôtre Jurisprudence. Permettez-moy encore de dire que tous les Catholiques qui sont dans l'Univers, regardent ceux de vôtre parti, comme des aveugles, des égarez, des gens sans Foy & sans Religion. Et vous voulez, Monsieur, que nous abandonnions le parti de tous les Peres, qui sont les Astres de l'Eglise, pour suivre la conduite d'un aveugle qui ne les égalera jamais ny en sçavoir ny en sainteté.

Vous me direz peut-estre, que vous ne voulez point qu'on defere ny à leur autorité ny à la vôtre, mais à la seule raison. Je trouve bien des injures dans vôtre escrit : mais pour des raisons, il n'en paroît point: du moins elles sont si pitoyables, qu'on peut dire avec verité qu'elles ne vous font point d'honneur, & qu'il m'estoit avantageux d'avoir un tel adversaire que vous. Mais consultons la raison, je le veux bien. Dites-moy, Monsieur, la raison ne veut-elle pas qu'on defere plus au sentiment des Peres, qui estoient, sans vous faire tort, plus

habiles que vous, qu'au vôtre, & à celuy de Monſieur Blondel ? Eſt-il raiſonnable de croire que tous ces grands hommes eſtoient des aveugles ou des gens de mauvaiſe foy, & qu'il n'y ait que deux Proteſtans, l'un de France, & l'autre de Holande, qui ayent trouvé la verité cachée à tout le monde depuis deux mille ans ? A qui croiray-je, ſinon à des Ecrivains infiniment éclairez, qui vivoient preſque du temps qu'on ſuppoſe que ce Livre des Sibylles eſt venu au monde ; qui l'ont preſenté aux Empereurs Payens, & aux plus ſçavans hommes qui fuſſent parmi les Idolâtres, comme un ouvrage de plus de douze cens années ; qui les ont défié d'y répondre, & qui n'ont trouvé perſonne qui les ayent accuſez d'impoſture, ſinon quelques miſerables qui n'ont oſé l'aſſurer, & qui ont ſoupçonné ſeulement qu'on y eût inſeré quelque choſe ? En bonne foy la raiſon veut-elle que je croye que toute la terre ait eſté dans l'aveuglement, juſqu'à ce que Monſieur Blondel ſoit venu au monde, & ait deterré cet impoſteur,

imposteur, dont il ne sçauroit dire ny le nom, ny le païs, ny le temps qu'il a vécu, & qu'il ne connoît, dit-il, que par des conjectures i certaines & douteuses ? La partie est-elle égale de deux contre mille ? d'une opinion qui n'est soûtenuë d'aucun témoignage, ny d'aucune raison, contre celle de tous les Peres que nous avons prouvée veritable par des raisons & des demonstrations évidentes?

Mais arrestons-nous au témoignage des Peres (car ce n'est que pour les défendre que j'ay entrepris de répondre à une si pitoyable Critique) voicy mon raisonnement que je reprends. On ne recuse point des témoins qui ont & beaucoup de connoissance & beaucoup de probité. Tels sont ceux que je produis. Vous dites que ce sont des ignorans aveuglez & entêtez de leurs Sibylles. Monsieur Blondel ajoûte que ce sont gens de mauvaise foy, *qui ont negligé les meilleures occasions de donner des preuves de leur jugement, pour ne rien laisser échapper à l'avidité de leur memoire; & que non seulement ils ont tâché*

XIV. Mépris insolent des Peres de l'Eglise.

de tirer toutes les pensées des Payens tant solides que mal fondées:mais qu'ils se sont glorifiez de cette espece de ménage, & qu'il y avoit quelquefois de la supercherie jointe : comme s'il eût esté permis de dire avec Ænée en Virgile (c'est comme il parle);
Dolus an virtus quis in hoste requirat? Vous sçavez, Monsieur, que ce sont là les propres paroles de Monsieur Blondel. Y a-t'il homme sage dans le monde, qui comparant ces deux partis, je veux dire celuy de tous les Peres & celuy de deux Protestans, balance sur celuy qu'il doit prendre?

Je ne prétens point les défendre icy contre vos injustes accusations. Je ne prends pas le change si aisément, & si c'est vôtre methode de combattre, ce n'est pas la miene. Supposons, puisque vous le voulez, qu'ils soient tombez dans quelques erreurs, pour lesquelles vous les jugez recusables : Tout homme estant sujet à l'erreur, je vous demande encore une fois qui terminera nôtre different? Vous dites que c'est la raison : Mais toutes nos raisons portent sur des faits qui

ſont les témoignages des Auteurs qui ont écrit des Sibylles. Puiſque vous recuſez celuy des Chrétiens, il faudra nous en rapporter à celuy des Payens. Or je vous ay produit le témoignage des plus anciens & des plus conſiderables d'entre eux qui ont écrit des Sibylles avant la venuë de nôtre-Seigneur, & qui ont rapporté leurs prédictions à l'avantage de nôtre Religion. Que ſi vous joignez à cette troupe d'Infideles l'invincible bataillon des Peres, qui peut reſiſter à la force & à l'autorité de tant de témoins?

D'ailleurs je trouve vôtre raiſonnement pitoyable. Les Peres, dites-vous, ſe ſont trompez en quelque autre ſujet : donc ils ſe ſont trompez auſſi en celuy-cy. Si cette conſéquence eſt legitime, il ne faut jamais plus donner créance à aucun Auteur, ſoit Chrétien, ſoit Payen. Car il n'y en a point qui ne ſe ſoit trompé en quelque choſe. Apprenez, Monſieur, d'Ariſtote, ſi vous ne le ſçavez pas, que comme le mal ne peut ſubſiſter par luy-même, mais eſt toûjours ſoûtenu

XV. Raiſonnement pitoyable du Critique.

de quelque bien : de mesme il n'y a point d'erreur, qui ne porte toûjours sur quelque verité; & que cõme il n'y a point d'homme pour méchant qu'il soit, qui fasse la guerre à toutes les vertus, il n'y en a point aussi d'assez dévoüé au mensonge, pour combattre toutes les veritez. C'est pourquoy c'est tres-mal raisonner, que de dire; Cet Auteur s'est trompé une fois, donc il se trompe toûjours. Il s'est trompé en une chose, donc il se trompe en toutes choses.

Il est facile de surprendre un homme, mais il est moralement impossible de tromper tous les hommes de la terre, & Monsieur Marckius se feroit siffler, si parce que Tertullien a cru que Montan estoit le Saint Esprit, il concluoit que tous les Peres l'ont cru comme luy. Donnons luy, puis qu'il le veut, que chaque Pere en particulier s'est trompé dans quelque chose, s'ensuit-il que tous les Peres se sont trompez aussi ? Or tous sont dans le sentiment qu'il y a eu des Sibylles qui ont predit long-temps avant la venuë de Nôtre-Seigneur

les principaux mysteres de la Religion Chrestienne; tous ont soutenu cette opinion l'espace de quatorze siecles; tous l'ont enseignée, aprés en avoir examiné la verité avec toute l'application d'esprit imaginable. Et nous croirons que tous ces habiles gens ou se sont trompez, ou qu'ils nous ayent voulu tromper? qu'ils ayent pris l'ombre pour le corps, & qu'aprés avoir examiné cette matiere, ils se sont tous égarez du bon sens? Il est évident que c'est un raisonnement pueril de conclure de l'erreur d'un particulier au general, & de prétendre que tous les Peres se sont trompez en toutes sortes de matieres, parce que chacun en particulier s'est trompé dans quelque sujet.

Cependant c'est comme raisonne Monsieur Blondel & le Sieur Marckius aprés luy. Chaque Pere, disent-ils, a erré dans quelque chose, do c ils ont tous erré sur le fait des Sibylles. C'est comme si je disois: Il y a eu dans l'Academie de Franiquere un Docteur impertinent: donc tous les Docteurs de Franiquere sont des

impertinens. Cette conséquence est elle supportable? Je veux que S. Justin eust esté Millenaire, puis que cela plaist à Monsieur Blondel; il ne s'ensuit pas que tous les Peres l'ayent esté, & que si l'un s'est égaré tous les autres l'ayent suivi dans ses égaremẽs. Qu'on me marque une erreur dans laquelle tous les Peres soient tombez. Or ils ont tous cru & enseigné qu'il y a eu des Sibylles. Y a-t'il un imposteur assez habile pour tromper tout le monde? cela ne se peut pas: beaucoup moins tous les Peres qui estoient infiniment éclairez, & à qui on vouloit donner quelque défiance de ces Oracles. Ils les ont examinez, & ont fait tout leur possible pour découvrir s'il y avoit de la supercherie, ils n'en ont point trouvé, & ont soutenu à la face des Empereurs Idolâtres que les vers des Sibylles qu'ils rapportoient estoient dans les Livres Sibyllins qu'on gardoit à Rome. Et on veut qu'ils se soient tous égarez jusqu'au temps de Monsieur Blondel. On leur fait leur procez comme à des miserables. On les recuse pour

témoins, comme non recevables pour leur ignorance & leur mauvaise foy. On insulte à leur simplicité, & aprés avoir *enervé*, comme parle nôtre Critique, *leur autorité*; on les mene comme des Captifs en triomphe derriere le char du Vainqueur. Où est l'homme, je ne diray pas Chrestien ou Catholique, mais tant soit peu raisonnable, qui ne prenne le party de ces sages Prelats contre deux Avanturiers, & qui ne traite d'Insolens tous ceux qui ont bien osé les traiter de gens simples & credules, peu sinceres ou ignorans?

Je me suis peut-estre un peu trop arresté à défendre ces grands hommes contre leurs injustes accusateurs: mais comme leur témoignage est le principal fondement de nôtre dispute, il a falu bien l'établir. Passons maintenant à la Critique sçavante du Sieur Marckius, & voyons comme il répondra aux raisons dont j'ay combatu l'opinion de Monsieur Blondel.

XVI. Réponse de Marckius à la preuve tirée de la possession.

La premiere que j'ay proposée est fondée sur le droit de possession im-

memoriale. Voicy comme je l'ay conceuë. Monsieur Blondel estime que l'Auteur du Livre qu'on attribuë aux Sibylles, est un certain Hermas, qu'il confond avec Hermés frere du Pape Pie, encore il en est en doute, & ne l'oze asseurer. *Je ne determine rien, dit-il, & laisse de bon cœur à quiconque en voudra prendre la peine, le droit de nous enseigner choses meilleures.* Sur cette déclaration j'ay formé ce raisonnement. On ne peut sans injustice dépoüiller un homme d'un bien qu'il a herité de ses ancestres, dont il joüit depuis plusieurs siecles par une possession paisible & immemoriale, dont il produit des titres authentiques & des témoins sans nombre d'une fidelité irreprochable. Tel est nostre droit sur le fait des Sibylles. Nous avons joüy deux mil ans du témoignage qu'elles ont rendu au Fils de Dieu, les saints Peres nous ont maintenu dans cette possession. Aprés tant de siecles un inconnu nous intente procez, & prétend que cet heritage si ancien ne nous appartient point.

Quand on luy demande à qui il eſt? Il répond qu'il n'en ſçait rien, qu'il a quelque ſoupçon qu'il eſt à un autre, dont il ignore le nom, le païs, la profeſſion, le temps qu'il a vêcu & le droit qu'il a ſur cet heritage. Il recuſe tous les témoins; Il les accuſe d'ignorance & de mauvaiſe foy, & veut qu'on l'en croye ſur ſa parole. N'ay-je pas raiſon de conclure que cet homme doit eſtre debouté de ſes prétentions, & qu'il n'eſt nullement recevable en ſes demandes?

Voilà le raiſonnement que j'ay formé, qui déplaît fort au Sieur Marckius, parce que j'ay recours, dit-il, à la poſſeſſion & à la preſcription qui eſt la methode dont ſe ſervent ceux de nôtre Religion pour combatre leurs adverſaires, *more Methodiſtarum.* Enſuite il répond à mon raiſonnement, en diſant qu'il n'eſt pas vray qu'il nous envie nôtre bien: mais qu'il s'agit ſeulement de ſon prix & de ſa valeur; qu'on ne prive point un enfant de l'heritage de ſes anceſtres, lors qu'on luy fait voir que ce qu'il croyoit eſtre de l'or n'eſt que du le-

ton; que nôtre heritage eſt imaginaire; que nôtre poſſeſſion n'a jamais eſté paiſible; que nous ne l'avons point acquiſe par aucun juſte titre; que beaucoup de qualitez neceſſaires manquent à nos témoins; qu'ils ne peuvent eſtre témoins & poſſeſſeurs tout enſemble; Enfin que nul ne peut preſcrire contre la verité. Enſuite il s'applaudit comme ayant enervé nôtre Argument auſſi bien que l'autorité des Peres.

XVII. Nullité de ſa Réponſe & de ſa ſimilitude.

Pour moy, je ne trouve pas qu'il ait rien perdu de ſa force, & il me ſemble qu'il eſt plus nerveux qu'il n'eſtoit auparavant. Chacun en jugera quand j'auray propoſé nettement l'eſtat de la queſtion. Il s'agit de ſçavoir, s'il y a eu des Sibylles qui ayent parlé de Jesus-Christ avant ſa naiſſance & qui ayent declaré les principaux myſteres de nôtre Religion, comme eſt ſon Incarnation, ſa Vie, ſa Mort, ſa Reſurrection, ſon Aſcenſion, & ſon advenement à la fin du monde.

Nous ſoûtenons qu'il y en a eu dont les Oracles eſtoient contenus

dans leurs Livres qu'on gardoit à Rome. Voilà ce que j'appelle nôtre heritage qui nous a esté transmis par nos ancestres & dont nous joüissons depuis presque quinze cens ans, sans qu'on nous l'ait contesté. Nos titres sont les témoignages des Auteurs Chrestiens & Profanes qui autorisent cette verité. Nos témoins sont les saints Peres & Docteurs de l'Eglise. Nos preuves des raisons invincibles. L'Eglise est en possession de cet heritage, depuis un temps immemorial, nul comme je diray, ne s'y est opposé, sinon quelques Payens en petit nombre ; qui ont soupçonné seulement qu'on y eust inseré quelque chose, & qui ne l'ont jamais osé assûrer. Il n'y a que Monsieur Blondel & le Sieur Marckius, qui ont pris le party de ces Idolâtres, & qui ont voulu enlever aux Chrestiens ce precieux monument de leur Religion, en disant, que nôtre heritage est imaginaire, que nous croyons que c'est de l'or, mais que ce n'est que du leton.

A la verité voilà une comparaison

admirable & digne de Messieurs les Protestans qui se croyent bien fondez de substituer presque par tout la figure à la verité. C'est comme ils en ont usé au regard de l'Eucharistie. Ces deux disputes sont si semblables, qu'il n'est rien de plus aisé que de faire l'application de l'une à l'autre. Mais demeurons dans le systeme de nostre adversaire, qui nous compare à un enfant, qui se croiroit heritier de tres-grands biens, & à qui l'on feroit connoître que les sacs d'or que luy auroient laissé ses Ancêtres, ne seroient que du leton; ou qu'une cassette qu'on croit remplie de beaux diamans ne seroit pleine que de verre. Le S. Marckius paroît fort satisfait de cette similitude, & nous traitte d'enfans abusez de cette maniere. Tournons contre luy-même la pointe de ses armes, & servons-nous de sa figure pour établir la verité.

XIII. Marckius détruit par luy-mesme.

Je fais une hypothese qui n'est pas beaucoup differente de la sienne. Supposons que tous les Ancêtres de cet enfant estoient les plus habiles Orfevres & les plus experimentez Joüail-

liers de toute la terre; qu'ils ont long-temps examiné l'or, & consideré les pierreries; qu'ils ont trouvé l'or tres-bon, & les pierreries tres-fines: Et qu'un jeune apprentif, hardi, temeraire, présomptueux & ignorant, luy vient dire que tous ses Ancêtres se sont trompez; qu'ils ont tous esté pris pour duppes; qu'ils ne luy ont point laissé de l'or, mais du leton; de vrays diamans, mais de faux diamans: cet enfant seroit-il raisonnable, s'il deferoit plûtost au jugement de cet apprentif, qu'à celuy de tous les plus habiles Orfevres du monde, & s'il jettoit dans la mer son or & ses pierreries, parce qu'un aveugle luy dit qu'on l'a trompé? C'est là, Monsieur Marckius, la veritable hypothese, & je ne croiray pas vous faire tort, si je vous appelle un apprentif sans lumiere & sans experience, en comparaison des saints Peres qui ayant examiné le témoignage que les Sibylles rendent à Jesus-Christ, le trouvent pur, sincere, veritable, & pour ainsi parler de bon aloy.

A n'en point mentir ce seroit une

chose bien agréable de voir le Sieur Marckius intenter procez à un Bourgeois de Franiquere, & luy disputer une terre qu'il auroit heritée de ses ancestres : Et lors que celuy-cy luy produiroit ses titres & quantité de témoins, s'il se mocquoit de ses titres & recusoit ses témoins, en disant qu'il n'y a point de prescription contre la verité. Hé bon homme, c'est dequoy il est question, si vous avez la verité ou non. Nous produisons pour nous des titres authentiques, des témoins irreprochables & des raisons invincibles : vous n'opposez à tout cela que de vaines conjectures, que des soupçons mal fondez, que des raisons impertinentes, que des doutes ridicules, que des faussetez visibles & palpables. Et vous voulez que nous vous croyions sur vôtre parole, lors que vous nous dites, que vous avez trouvé la verité dans un puits où elle a esté cachée l'espace de quinze cens ans : vous voulez que nous renoncions au party des Peres, qui sont les dépositaires de la verité, pour adherer à vos sentimens. Enfin

vous voulez que nous abandonnions nôtre heritage que nous possedons à si juste tiltre, parce que vous soupçonnez qu'il n'est pas à nous.

Encore si vous nous disiez à qui il appartient, je verrois ce que j'aurois à répondre pour ma defense: Mais lors que je demande à ces Messieurs, quel est l'Auteur de ce Livre qui a imposé à toute la terre; l'un dit que c'est un Chrestien, l'autre que c'est un Juif, l'autre que c'est un des saints Peres, l'autre que c'est un Heretique; l'autre que c'est un Gnostique, l'autre que c'est un Montaniste. Tous confessent qu'ils n'en sçavent rien, & qu'on n'a pû jusqu'à present découvrirce fourbe qui a trompé tout l'univers. En bonne foy est-il raisonnable que nous abandonnions l'heritage de nos Peres, jusqu'à ce qu'on nous ait prouvé qu'il ne nous appartient point, qu'on nous en ait nommé le possesseur legitime,& qu'on nous ait produit des actes juridiques contre nôtre possession.

Aprés ce vain effort qu'a fait nôtre Critique pour nous en débouter, il

XIX. Si les Chrétiens ont eu

connoissance des Livres des Sibylles, & par quelle voye.

vient au secours de Monsieur Blondel & tâche de répondre aux raisons que j'ay apportées pour destruire les siennes. La premiere de cet illustre Protestant, que j'ay combattu, est que les Chrestiens n'ont pu avoir connoissance de ces Livres, parce qu'ils estoient gardez soigneusement par les *Quindecimvirs*. Il demande *avec quels instrumens ils eussent pu crocheter les coffres où ils estoient renfermez, & publier des Oracles cachez l'espace de six cens douze années ?* J'ay répondu à sa demande, en luy déclarant que je luy diray avec quels instrumens les Chrestiens ont crocheté ces coffres, lors qu'il m'aura dit quels estoient ceux dont les Payens se sont servis pour les ouvrir : car ils estoient cachez à tout le monde ; & cependant Ciceron, Virgile, Ovide, Suetone, Plutarque, Varron, Solin, Pausanias, & quantité d'autres Idolâtres ont eu connoissance de ce qui estoit dans ces Livres & l'ont publié.

J'ay tiré Monsieur Blondel d'embarras en luy disant que quelque soin qu'on prit de tenir ces Oracles se-

crets, on avoit trouvé le moyen d'en avoir la connoiſſance : ſoit par les Conſuls qui les liſoient : ſoit par les Preſtres qui en avoient un exemplaire : ſoit par les gardes qui en communiquoient des copies à leurs amis, comme fit Attilius à Petronius Sabinus. Secondement qu'il y en avoit quantité d'exemplaires qui couroient du temps de Ciceron, ce qui paroît par la plainte qu'il en fait, & par le deſir qu'il marque qu'ils ne fuſſent lus que par l'ordonnance du Senat. 3ment. Que Varron un des plus anciens & des plus doctes Ecrivains Latins & qui vivoit avant Nôtre Seigneur, aſſure que de ſon temps les vers de la Sibylle Erythrée & des autres eſtoient entre les mains de tout le monde, & qu'il n'y avoit que ceux de la Cumane qui eſtoient ſous la garde des *Quindecimvirs*. Or c'eſt l'Erythrée qui a parlé plus ouvertement de JESUS-CHRIST. Lactance dit le meſme de ſon temps : *Harum omnium carmina & feruntur & habentur*. Plutarque aſſure que tout le monde ſçavoit les prédictions des Sibylles,

decantatas carminibus Sibyllarum, & qu'elles n'ont pu predire toutes ces choses que par une inspiration de Dieu : *Quæ sine divinitate prædici non potuerunt*.

J'ay ajoûté à tout cela que les Livres mémes de la Cumane qui étoient les plus secrets, n'estoient pas si bien gardez qu'on n'en eust des copies, puisque Ciceron & Virgile en rapportent quantité de vers : ce qui montre que ces prédictions estoient publiques : autrement ils eussent encouru les peines portées par les loix contre ceux qui reveloient ces secrets. Enfin j'ay répondu à Monsieur Blondel qu'Auguste avoit fait transcrire par les Prestres les Oracles des Sibylles qui estoient si vieux, comme rapportent les Historiens Romains, que les caracteres en étoient presque tout effacez, & que les Prestres qui se faisoient Chrétiens, du nombre desquels on met Lactance, en emportoient des copies.

Mais la preuve la plus évidente & la plus incontestable que les Chrestiens en ont eu la connoissance, c'est

que l'Empereur Constantin qui estoit maître de l'Empire & de la ville de Rome, a fait un grand discours dans le Concile de Nicée, où il prouve la verité de nôtre Religion par les Oracles des Sibylles : Car on ne peut pas douter que ce Prince, qui estoit sçavant, comme témoigne Eusebe, n'ait eu la curiosité, soit lors qu'il estoit Payen, soit lors qu'il estoit encore Catechumene & qu'il avoit dessein de se faire Chrestien, de consulter les livres des Sibylles, comme fit le Tyran Maxence au rapport de Zozime, & de voir si ce que publioient les Chrestiens que les Sibylles avoient rendu un témoignage illustre à nôtre Religion, estoit vray ou faux. Or il soutient devant la plus auguste assemblée du monde, que cela est hors de doute ; Il en rapporte luy-mesme les vers en grande quantité, il donne le dementi à quelques Payens qui soupçonnoient qu'on y eut inseré quelques vers ; Il veut par ces Oracles convaincre non seulement les Payens de la Divinité de JESUS-CHRIST, mais encore les Heretiques

Ariens qui la nioient, & dont il y en avoit grand nombre dans ce Concile. Si ces Livres eussent esté supposez, comme veut Monsieur Blondel, ce Prince, n'eut-il pas découvert l'imposture des Chrétiens en consultant les originaux qu'on gardoit à Rome, & se fut-il fait Chrestien, l'ayant découverte? Mais n'y eut-il pas eu quelque Prelat dans ce Concile, qui luy eut representé qu'on surprenoit sa Religion, & que tout ce qu'on disoit des Sibylles estoient des choses supposées? que leurs Livres avoient esté brûlez, & que c'estoient de faux Oracles; que ceux qu'on luy avoit presentez?

XX. Critique puerile & impertinente de Marckius.

C'est la réponse que j'ay faite à Monsieur Blondel. Voyons ce que le Sieur Marckius trouve à Critiquer sur nos preuves. 1ent Il donne le dementy à tous les Historiens Romains, qui ont escrit que les Prestres eussent ces Livres en garde & qu'ils en eussent la connoissance. 2nt. Il nie hardiment qu'aucun Prétre Idolâtre se soit converty, quoy que nous en ayons des exemples sans fin, & que Lactan-

ce ait esté de ce nombre. Demandez-luy pourquoy il nie ce qui est attesté par tous les Historiens? Il n'en apporte aucune raison. C'est une Sibylle de Holande qu'il faut croire sur sa parole.

Quant à l'argument que je tire du témoignage de l'Empereur Constantin, il répond d'une maniere si puerile, qu'on s'étonnera que j'aye voulu refuter un homme si peu raisonnable. Il répond donc que Constantin estant encor Payen, il n'eut jamais la curiosité de lire ces livres, & qu'il les laissoit sous la garde des *Quindecimvirs*; Qu'estant Chrestien, il méprisa ces livres qui estoient remplis de superstitions, se contentant de ceux que les Chrestiens avoient supposez sous le nom des Sibylles, & dont il tâchoit de se prévaloir contre les Payens.

Un homme qui fait de telles réponses merite, ce me semble, plûtost d'estre sifflé que d'estre refuté: Car à qui est-ce qu'il persuadera que Constantin estant encore Payen, & méditant de se faire Chrestien, n'ait-

point eu la curiosité venant à Rome, de lire ces livres qu'on consultoit dans toutes les revolutions d'Estat, & qu'on croyoit contenir la destinée de l'Empire ? N'est-ce pas la premiere chose que fit Maxence, lors qu'il se revolta contre luy ? mais quand il ne l'auroit pas fait estant Payen, un homme de bon sens peut-il douter qu'il ne l'ait fait, lors qu'il prit resolution de se faire Chrétien ? y a-t'il de plus grande affaire que de changer la face de la Religion & de l'Etat ?

Mais n'eut-il pas esté le plus inconsideré de tous les hommes, si entendant Lactance Precepteur de son fils & tous les Prelats Catholiques luy dire, que les Livres des Sibylles qu'il avoit en sa puissance, parloient nettement de JESUS-CHRIST, il eut negligé de s'informer de la verité par luy-mesme, & de voir si ce que publioient les Chrestiens n'estoit pas une chose fausse ? Admirez le bon sens de mon Critique. Constantin est un Prince Payen ; Les Chrestiens l'exhortent à se faire Chrestien ; &

une des raisons qu'ils luy apportent, c'est que les Sibylles ont publié longtemps avant la venuë de JESUS-CHRIST, son nom, sa qualité, sa Vie, sa Mort, sa Resurrection, son Ascension & les principaux mysteres de la Religion Chrestienne. Il a les Livres entre ses mains; Il peut les lire, ou se les faire lire pour s'instruire d'un fait de telle importance, & quoy que les Chrestiens l'en conjurent, il ne veut pas s'en donner la peine.

On luy presente ensuite des vers que M. Blondel & son Collegue prétendent avoir esté recemment composez par un Chrétien, & attribuez faussement aux Sibylles; on le prie de les confronter avec les Originaux qui sont gardez à Rome. Constantin n'en veut rien faire, mais persuadé que cet enfant supposé est legitime, par une simplicité d'esprit incomprehensible, il l'adopte, il le produit dans un Concile general, il en recite des vers, il veut persuader à ces sçavans Prelats, dont quelques-uns n'estoient pas favorables à la divinité de JESUS-CHRIST, que ce Livre composé depuis peu de jours par un Chré-

tien, a eſté compoſé pluſieurs ſiecles auparavant par les Sibylles ; qu'il n'y a pas lieu de ſoupçonner que ce ſoient des prédictions contrefaites par les Chrétiens ; que c'eſt une verité qu'il a fait examiner par les plus habiles gens de ſon empire ; qu'on ne la peut revoquer en doute, & que ceux qui diſent *que ces vers n'ont pas eſté prononcez beaucoup auparavant par la Sibylle, ſont manifeſtement convaincus de menſonge.*

Ce grand Prince avance tout cela, ſans avoir lû ces Livres, ſi l'on en croit le ſieur Marckius, ſans avoir confronté ces faux Oracles avec les veritables qui eſtoient à Rome. Il l'avance devant les plus habiles gens du monde, dont pas un ne le tire d'erreur, & ne luy fait voir qu'il eſt trompé : mais perſuadé de la verité de ces Oracles, il ſe rend Chrétien, & ſe fait baptiſer. Si le ſieur Marckius eſt raiſonnable, Conſtantin l'eſt-il ? Et s'il y a du bon ſens dans les Conjectures de mon Critique, ne faut-il pas dire que ce Prince, tout ſçavant qu'il eſtoit, ſage & judicieux, eſtoit le plus indiſcret de tous les hommes ?

Je suis surpris quand j'entends mon Critique raisonner en cette maniere. Constantin, dit-il, n'a pas daigné lire ces Livres : Pourquoy ? parce qu'ils estoient pleins de superstitions. Mais comment le sçavoit-il, s'il ne les avoit pas lûs ? & comment le pouvoit-il croire, les Prelats Chrétiens l'assurant du contraire ? A qui donnera-t'on créance, sinon à un Prince, & à un Prince tel que Constantin, qui assure que ces vers sont les veritables vers des Sibylles, & qu'il n'y a pas lieu d'en douter? Quel interest avoit-il de mentir en faveur des Chrétiens, luy qui avoit tout sujet d'apprehender des revoltes & des seditions dans l'Etat, en changeant de Religion, & qui en avoit un exemple tout recent en la personne du Tyran Maxence ? C'est trop pousser mon adversaire : passons à la seconde raison, & voyons s'il la défendra mieux que la premiere.

XXI. Si les Livres des Sibylles ont esté brûlez.

Monsieur Blondel pour soûtenir son hypothese, produit une raison qui semble luy estre favorable : sçavoir que les Livres des Sibylles ont esté brûlez & dans l'incendie du Capitole du temps de Sylla, & depuis dans le Temple d'A-

pollon Palatin : D'où il conclud que les vers qui ont paru du depuis, ont esté des fictions inventées par les Chrétiens. Le sieur Marckius dit la mesme chose, & n'ajoûte rien de nouveau, sinon que les Chrétiens en publierent d'autres qui leur estoient semblables. J'ay refuté l'opinion de Monsieur Blondel sur l'incendie de ces Livres, par des preuves si fortes & si évidentes, que j'abuserois de la patience de mon Lecteur, si j'en faisois icy un recüeil. Je le renvoye donc à la Question 2e de ma Dissertation, où j'ay traitté cette matiere, & où j'ay fait voir que Monsieur Blondel a esté obligé luy-même de se retracter.

XXII. Réponse du Critique refutée.

Pour Monsieur le Docteur de Franiquere, il ne répond à pas une de mes preuves : mais il se contente de dire que les Chrétiens composerent des vers semblables à ceux des Sibylles qui avoient esté brûlez, & qui furent receus de tout le monde, comme les veritables Oracles des Sibylles. Ce bon Docteur, encore une fois, nous prend pour des Ecoliers de sa Classe, & nous traitte comme des enfans qui n'ont ni

sens ni discernement. S'il avoit crû que sa Critique dût tomber entre les mains de quelques gens d'esprit, n'eût-il pas vû qu'il passeroit luy-même pour un enfant, de raisonner comme il fait? Le point decisif de nôtre dispute est de sçavoir si les Livres des Sibylles ont esté brûlez ou non. Je prouve par des raisons tres fortes & par des témoignages incontestables, qu'ils ne l'ont pas esté. Le sieur Marckius monte dans sa Chaire, & sans répondre à aucune de mes preuves, prononce d'un ton d'Oracle, qu'ils ont esté brûlez. Il veut qu'on l'en croye sur sa parole, & que ceux qui ont paru depuis, estoient contrefaits & semblables aux premiers.

Je vous prie, Monsieur, de faire un peu de reflexion sur ce que vous dites, & de vous souvenir qu'Auguste fit transcrire par les Pontifes les Livres des Sibylles; que les caracteres en estoient presque effacez, comme dit Suetone: *Jussu Augusti transcripti à Pontificibus, quia caracteres exolescebant.* Ils n'estoient donc ni nouveaux, ni brûlez. 2nt Que le même Auteur, & plusieurs autres témoignent que les mê-

mes Livres furent transportez du Capitole dans le Temple d'Apollon Palatin. Ils avoient donc échappé le premier incendie. 3me Que Flavius Vopiscus & Ammian Marcellin declarent que le feu s'estant pris au Temple d'Apollon, *la grandeur de la flamme eût même consumé les vers de la Cumane, si on n'y eût apporté un prompt secours.* Ils avoient donc échappé le second. 4me Que le même Auguste envoya des Ambassadeurs à Erythres recüeillir tout ce qu'on pourroit trouver de vers des Sibylles, & qu'on en apporta mille, qu'on enferma avec ceux qu'on avoit transportez du Capitole dans le Temple d'Apollon; Il me semble que cela prouve encore qu'ils n'avoient pas esté brûlez.

Enfin souvenez vous que le même Empereur en fit brûler plus de deux mille qu'on faisoit passer sous le nom des Sibylles, & qu'il ne conserva que les plus averez aprés un long examen & un choix tres-exact qu'on en fit: *hos quoque delectu habito*, dit Suetone. Par malheur pour Mr Marckius il n'y avoit point encore alors de Chrestiens pour être les

auteurs de ces tromperies. Si les vers qu'il veut avoir esté composez cent trente-huit ans aprés Nôtre-Seigneur, estoient ceux qui furent brûlez par Auguste, il faut qu'il avouë qu'avant la mort de Nôtre-Seigneur, il y avoit desOracles qui avoiét predit ce que les Peres ont rapporté des Sibylles qui est tout ce que je prétens. Que si c'en estoient d'autres,mais semblables,comme il dit, à ceux qui avoient esté brûlez dans le Capitole, il faut que ceux du Capitole fissent mention de JESUS-CHRIST, autrement ceux des Chrestiens ne leur eussent pas esté semblables. Je ne luy demande point comment il sçait qu'ils leur ressembloient, puis qu'il pretend qu'ils avoient esté brûlez, & qu'il n'y en avoit plus aucun exemplaire ; Cette instance assurément luy donneroit de la peine, & l'obligeroit à se retracter, en disant qu'ils n'estoient pas semblables.

Mais demeurons dans son hypothese qui nous est si avantageuse, & formons ce raisonnement. Ou les vers que les Chrestiens ont supposez estoient semblables à ceux que les Prestres gar-

doient dans le Temple d'Apollon, ou ils ne l'étoient pas? S'ils étoient semblables, il faut que les predictions touchant la personne de JESUS CHRIST fussent dans l'exemplaire des Prestres comme dans celuy des Chrestiens. Que s'ils estoient dissemblables, sans reprocher à Monsieur MARCKIUS qu'il se contredit, les Prestres & les *Quindecimvirs* qui gardoient ceux qu'Auguste fit enfermer dans le Temple d'Apollon, ne pouvoient-ils pas conferer ceux que faisoient courir les Chrestiens & les convaincre d'imposture, en leur montrant qu'ils estoient tout à fait dissemblables. Qui n'admirera donc la temerité de ces Messieurs, qui donnent le dementy à tous les Peres, & qui veulent qu'on prefere leurs visions si peu raisonnables, au témoignage de ces écrivains si saints, si sçavans & si judicieux.

XXIII. Il ne dit rien du silence des Payens.

Le Sieur MARCKIUS aprés avoir fait ce dernier effort pour la défense de Monsieur Blondel, met bas les armes & se retire du combat : car il ne répond point à cette puissante preuve que j'ay tirée du silence des Payens, qui n'ont

jamais reproché aux Chreſtiens qu'ils eſtoient les auteurs de ces vers, & qui pouvoient aiſément, comme j'ay dit, découvrir leur impoſture à tout le monde, en diſant qu'ils n'eſtoient pas ſemblables aux exemplaires qui étoient ſous leur garde. A la verité ces Pontifes & ces Empereurs qui ont répandu tant de ſang Chreſtien, euſſent eu bien peu de zele pour leur Religion, ſi voyant que les Chreſtiens en appelloient aux Livres des Sibylles qu'ils avoient entre leurs mains, & pouvant les convaincre d'une impoſture manifeſte, ils ne le faiſoient pas, & ſouffroient patiemment les inſultes que leur faiſoient inceſſamment les Chreſtiens: Car enfin ou ce que produiſoient les Peres à la gloire de JESUS CHRIST, eſtoit dans l'exemplaire des Preſtres, ou il n'y eſtoit pas? s'il y eſtoit, donc avant qu'il y eut des Chreſtiens au monde, tout ce que rapportent les Peres avoit eſté predit par les Sibylles. Que s'il n'y eſtoit pas, comment eſt-ce que ces Preſtres Idolâtres ne donnoient pas, comme fait Monſieur Blondel, le démenty aux Peres, & ne les accu-

soient pas de supercherie?

XXIV. De quelle maniere il défend les Idolâtres.

Le Sieur Marckius croit les avoir disculpez, en disant qu'ils se soucioient fort peu de sçavoir l'auteur de cette tromperie, & qu'ils n'avoient pas grand interest de le connoistre, *neque magnopere Gentilium id novisse intererat.* En bonne foy est-ce la parler en homme raisonnable? Je ne le serois pas moy-mesme, si je m'arrestois à le refuter. Je me contente donc de l'aveu & de la déclaration qu'il fait que nôtre dispute n'est qu'un combat de paroles, λογομαχίαν: Puis qu'il admet qu'il y a eu long-temps avant nôtre Seigneur des Oracles Sibyllins favorables à nôtre Religion: Mais il souffrira que je luy dise, qu'il a donc eu tort de s'emporter si violemment & d'une maniere si peu conforme, je ne diray pas à un Chrestien, mais à un honeste homme, contre un Jesuite dont il approuve le sentiment, & qu'il ne pouvoit combattre sans se détruire luy-mesme.

Quant à ce que j'ay dit dans ma quatriéme question qu'on ne doit pas estre surpris si des Vierges Payennes ont parlé plus nettement de Jesus-Christ

que les Prophetes ; il ne répond rien à mes preuves, & sa critique n'y a rien trouvé à mordre, quoy qu'il chicane sur toutes choses.

XXV. Si les Livres des Sibylles ont esté falsifiez.

Pour la derniere question où je demande si les Livres des Sibylles que nous avons n'ont pas esté falsifiez dans les siecles suivans, sa Critique aussi n'y trouve rien à redire : car je confesse & je le prouve mesme evidemment, que les heretiques y ont inseré quantité d'erreurs. Aussi n'ay-je pas entrepris de prouver que les huit Livres des Sibylles que nous avons sont les mesmes que les Peres ont citez : Mais je me suis seulement proposé de montrer que ce qui est rapporté par les mesmes saints Peres des Oracles des Sibylles touchant la personne de JESUS-CHRIST est veritable, que cela a esté prédit par des Vierges Payennes long-temps avant sa venuë au monde, & que l'opinion de Monsieur Blondel qui veut que ces vers qu'ils ont citez ont esté composez par les Chrestiens cent trente-huit ans aprés sa naissance, n'est nullement soutenable, ce que Monsieur Vossius juge aussi bien que moy. Je

croy l'avoir démontré dans mon ouvrage par des raisons évidentes, & si Monsieur Marckius eust esté moins passionné qu'il est, il auroit pris sans doute le party des Peres plûtost que celuy de Monsieur Blondel, & il eût plûtost suivy des guides éclairez, que de se jetter aprés une personne aveugle dans mille embaras de difficultez, dont il ne sçauroit se tirer.

XXVI. Pauvreté d'esprit du Critique.

Il faut avant que de finir, que je presente encore à mon Lecteur un échantillon de l'esprit & du bon sens de mon Critique. Entre plusieurs preuves que j'apporte pour montrer que les Livres des Sibylles ont esté augmentez par quelque Chrestien Catholique ou heretique, je produis le vers où l'Auteur déclare qu'il est Chrestien. De cét aveu je conclus évidemment que ce n'est pas luy qui a composé les Oracles des Sibylles que les saints Peres ont proposez aux Payens, puis qu'ils pretendoient qu'ils avoient esté prononcez plus de cinq cens ans avant la venuë de nôtre Seigneur, & qu'il eut esté facile aux Payens de les convaincre d'imposture en produisant ce vers de l'Auteur qui se

declare Chreſtien. Il me ſemble que cela eſt plus évident que le jour.

Cependant la Critique de Monſieur Marckius ne veut pas paſſer cet article. Il dit qu'il n'eſt pas incroyable que ce Chreſtien declaré, ne ſoit l'Auteur de tous ces Livres des Sibylles, & qu'il ne les ait ſuppoſez. Ainſi il nous fait croire, qu'un homme qui ſuppoſe un ouvrage, & qui le veut faire paſſer pour un manuſcrit de plus de cinq cens ans avant qu'il y eut aucun Chreſtien au monde, a eſté aſſez fat pour ſe declarer luy-meſme Chreſtien ; que les Peres ont produit aux Payens ces Oracles des Sibylles avec le nom de ce Chretien, ſans que les Preſtres Idolâtres s'en ſoient apperceus ; qu'ils l'ont veu eux meſmes , & cependant ont ſoûtenu qu'il y avoit plus de cinq cens ans que l'Auteur de ces Oracles vivoit, & que toute la terre a eſté dans cet aveuglement juſqu'au temps de Monſieur Blondel. Quel amas d'inepties & d'impertinences ? le Sieur Marckius devore tout cela, ſans qu'il s'en trouve incommodé. Il traite tous les ſaints Peres de gens ſimples & aveugles qui n'ont pas de-

couvert comme luy ce fourbe declaré. Ne faut-il pas avoüer que la ſimplicité de cet homme tout emporté qu'il eſt, paſſe au delà de l'imagination, de pouvoir croire qu'un homme qui veut paſſer pour Auteur d'un Livre composé par des Sibylles Payennes, ſe declare luy-meſme Chreſtien.

Je demande pardon à mon Lecteur de l'avoir entretenu ſi long-temps de ces foibleſſes d'eſprit & de ſes extravagances. Il l'a falu faire pour défendre l'honneur des ſaints Peres que cet homme traite ſi indignement, & pour ne luy pas donner ſujet de croire que ſa Critique qu'on auroit mépriſée, n'auroit ſouffert aucune repartie.

FIN.